

UNE RICHE PERSONNALITÉ : Frère AMBROISE

Joseph LE HAIGET (1795-1857)

F. Gilbert OLLIVIER

PRÉSENTATION

Parmi les Frères qui ont marqué les commencements de l'Institut fondé par Jean-Marie de la Mennais et Gabriel Deshayes, il en est un que tout le monde connaît, dont le nom est lié aux débuts tourmentés de l'oeuvre missionnaire aux Antilles : le Frère Ambroise. Parler du F. Ambroise, c'est évoquer en même temps l'abbé Évain, l'aumônier de triste mémoire, responsable de bien des difficultés dans ce milieu tropical pour lequel il n'était sans doute pas fait : beaucoup de gâchis et bien des souffrances avant que la tempête ne s'apaise ; l'occasion aussi d'un grand mérite pour ce F. Ambroise, premier responsable des communautés et des écoles de Martinique et de Guadeloupe entre 1841 et 1852. Souvenirs bien connus !

On connaît également la grande droiture de ce pionnier, droiture souvent abrupte, et son engagement total dans la mission confiée à ses soins par le P. de la Mennais. On connaît moins la période de sa vie qui a précédé les Antilles, à Tréguier surtout, et encore moins celle qui l'a suivie, comme Assistant du vieux Supérieur, à la Maison-Mère. Une personnalité hors du commun que ce Frère Ambroise, une attachante personnalité, que la présente étude voudrait retrouver et mettre en valeur, dans toute sa richesse et sa complexité.

Nos archives de Rome conservent de nombreux documents relatifs au F. Ambroise : 256 lettres que le P. de la Mennais lui a adressées ; des centaines de lettres écrites par lui au Fondateur, à d'autres Frères, spécialement à son ami le F. Théodose ; de nombreuses autres lettres, de Frères surtout, où l'on parle de lui, notamment à la période de ses responsabilités aux Antilles. En parcourant cette vaste correspondance, on peut se faire une idée de la personnalité du F. Ambroise ; "le style, c'est l'homme", a-t-on pu dire : le F. Ambroise se livre dans son courrier. Les réponses du P. de la Mennais sont aussi fort indicatives : il le suit depuis 1822, l'apprécie, le conseille et s'appuie sur lui pendant 35 ans ! La figure du F. Ambroise ne peut qu'apparaître liée aux événements qu'il a vécus : il en sera fait mention dans la mesure seulement où cette histoire éclaire sa physionomie et explique certaines évolutions.

UN DISCIPLE DU PÈRE DESHAYES

Joseph Le HAIGET est né le 2 mai 1795 à Baud, dans le Morbihan. Cette coquette petite cité se situe entre Pontivy au nord et Auray au sud, à environ 25 km de chacune d'elles. Aucun détail ne nous est parvenu sur la famille ou sur l'enfance de celui qui deviendra le E Ambroise. Il a sûrement exercé un métier avant son entrée chez les Frères et, à en juger par tout ce qu'il sait entreprendre et réaliser en Martinique, il devait être robuste et très habile de ses mains. Il a dû développer durant ses jeunes années le goût du concret, le sens des affaires et l'habitude de l'économie. Il parle la langue du pays, le breton.

A 23 ans, exactement le 4 août 1818, il est reçu au presbytère d'Auray par l'abbé Gabriel Deshayes, curé de la paroisse Saint-Gildas. C'est le recteur de Pluméliau, Monsieur Grésil, qui l'a orienté vers ce "noviciat" où se forment des jeunes gens destinés à enseigner aux enfants souvent laissés à eux-mêmes dans ces années qui suivent la Révolution. Joseph Le Haiget est-il allé habiter cette petite localité de Pluméliau, à 11 km de Baud ? Sa famille a-t-elle quitté Baud pour s'installer là ? Nous n'avons aucune donnée à ce sujet.

L'abbé Deshayes le reçoit dans sa cure, toute proche de l'église Saint-Gildas : depuis plus de deux ans en effet, il accueille et forme chez lui, avec l'aide des Frères des Écoles Chrétiennes établis en ville, au Manéguen, quelques jeunes gens désireux de se vouer à l'éducation des garçons et qui seront les futurs "petits Frères" destinés aux communes rurales. Pour cette période de formation, nous avons le témoignage du F. Hippolyte Morin qui l'a connu à Auray à partir de septembre 1820. Ce F. Hippolyte, longtemps lui-même par la suite maître des novices à Ploërmel avant de devenir Assistant du E Cyprien, successeur du P. de la Mennais, rappelle dans ses notes quelques souvenirs du temps d'Auray' ; parlant du futur E Ambroise, il écrit :

"Notre bon père Deshayes le mit d'abord au travail manuel, attendu qu'il ne savait pas le français [...] ; mais, doué de beaucoup d'intelligence, le nouveau postulant fut jugé apte à l'enseignement ; il s'appliqua donc à l'étude ; les progrès qu'il fit justifiaient l'idée qu'on avait de lui." (**Cahier**, p. 44)

et il ajoute, donnant ainsi la preuve que le F. Ambroise l'avait impressionné :

"Comme nous avons fait ensemble une partie de notre noviciat, j'ai été à même d'apprécier ses rares qualités ; je dois donc à sa mémoire une place dans mes souvenirs. La régularité de sa

1. Cahier du F. Hippolyte Morin, Archives des F.I.C.P., Rome, Carton 80 I.

conduite, son estime de l'état religieux, sa piété affectueuse me lièrent à lui dès la première semaine." (Cahier, p. 45)

Le Père Deshayes paraît avoir beaucoup marqué le F. Ambroise et elle est pleine d'émotion, la lettre que le missionnaire adresse au P. de la Mennais quand il reçoit la nouvelle de sa mort ; le F. Ambroise est alors à la Martinique, aux prises avec les torturantes épreuves de "l'affaire Évain" ; la qualité du souvenir fait oublier la faiblesse du style.

"Cette lettre' me donne aussi une bien triste et désolante nouvelle qui est la mort de notre bon Père Deshayes'. Cela m'a un peu frappé d'autant plus que c'est lui qui m'a reçu au noviciat, à Auray, il y a bientôt 24 ans. Depuis je n'ai reçu de sa part que des bienfaits et des conseils de sagesse bien souvent répétés, que ses paroles mémorables sont gravées dans mon coeur et se renouvellent surtout dans ce moment de tribulation, toujours en finissant de nous expliquer notre sainte Règle qu'il comprenait si bien. Il nous répétait avec grande raison "gardez-la et elle vous gardera, et, par ce moyen, mes chers frères, vous vous sauvez infailliblement et bien d'autres avec vous." J'ai toujours goûté ses admirables instructions car je les trouvais toujours basées sur le véritable fondement de la vie religieuse dont son bon coeur était bien pénétré et parfaitement conforme à l'esprit qui nous convient.

"J'ai appris la mort de notre Père Deshayes à tous nos Frères des établissements en leur recommandant de faire pour lui les prières et les communions recommandées dans la Règle pour le Supérieur Général, car c'est bien lui qui mit, le premier, la main et le pouvoir qu'il vous a légué, à cette grande oeuvre que vous avez si bien perfectionnée et agrandie..." (28 mars 1842)⁴

De la même manière, il écrit l'année suivante au F. Théodose :

"...en attendant, étudions bien notre petit livre et mettons-le bien en pratique et nous serons bien sûrs d'arriver dans le ciel notre patrie. Et rappelons-nous bien que c'était par ces mots que le vénérable Père Deshayes nous terminait toujours ses belles conférences." (12.11.1843).

2. Une lettre de M. de Lamarzelle, éditeur à Vannes.

3. Gabriel Deshayes est mort le 28 décembre 1841, à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

4. N.B. Les lettres du F. Ambroise ont été transcrites d'après les autographes, sans changement. Seule l'orthographe a été parfois rectifiée, la ponctuation amendée, un mot ajouté ou retranché quand il s'agit d'une distraction manifeste. Le style, avec ses lourdeurs, voire ses incorrections, est respecté : il fait partie de "l'expression" du F. Ambroise, qui n'a appris que tardivement la langue française.

La datation des documents est donnée avec précision : la date des lettres est souvent importante pour bien saisir leur contenu.

PREMIÈRES RESPONSABILITÉS

En janvier 1821, Gabriel Deshayes est élu Supérieur Général des Missionnaires de Marie et des Filles de la Sagesse. Il va donc, sans tarder, devoir quitter Auray, sa paroisse et son noviciat, pour s'établir à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en Vendée. Une retraite extraordinaire est organisée au couvent du "Père Éternel" à Auray, vers la mi-mai 1821, retraite qui regroupe les Frères de Saint-Brieuc et ceux d'Auray. Dix Frères et postulants suivent Gabriel Deshayes à Saint-Laurent. Quant aux jeunes en formation au presbytère d'Auray, les notes du F. Hippolyte, alors novice lui-même, nous renseignent :

"On nous désigna les uns pour Saint-Brieuc et les autres pour Saint-Laurent-sur-Sèvre ; le Frère Ambroise fut chargé de la direction de 5 ou 6 jeunes gens qui restèrent au noviciat d'Auray sur la demande de M. Robic, successeur de notre Père Deshayes dans la cure de cette ville." (**Cahier, p. 44**).

Les jeunes gens de ce "noviciat d'Auray" étaient plutôt des postulants, le P. de la Mennais se réservant à Saint-Brieuc la formation des vrais novices. Mais c'est déjà une marque de grande confiance vis-à-vis du F. Ambroise que cette promotion rapide comme guide des futurs novices'.

Le Père de la Mennais ayant été nommé Vicaire Général de la Grande Aumônerie de France doit rejoindre Paris en novembre 1822. A l'été de cette même année, la retraite des Frères a lieu non plus à Auray, mais chez les Soeurs de la Sagesse, à Josselin. A l'issue de la retraite, les deux Fondateurs achètent aux Soeurs de la Sagesse deux maisons proches de leur centre de retraite et y établissent le noviciat principal, remplaçant celui de Saint-Brieuc. Les jeunes restés à Auray avec le F. Ambroise vont renforcer ce groupe, comme le rapporte le F. Hippolyte :

"Le petit noviciat nous rejoignit à Josselin à l'époque de la retraite qui eut lieu au mois d'août 1822." (**Cahier, p. 44**).

Le F. Ambroise aura donc exercé ses fonctions de responsable du petit noviciat un peu plus d'une année, de mai 1821 à août 1822.

En février 1823, il ouvre l'école de Moncontour, petite ville des Côtes-d'Armor, qu'il dirige seulement six mois.

5. Cf. Études Mennaisiennes, n. 9, pp. 72-74.

LA PÉRIODE DE TRÉGUIER (1823-1840)

ÉCOLE ET PETIT NOVICIAT (1823-1826)

Après la retraite d'août 1823, le F. Ambroise quitte Moncontour pour se rendre à Tréguier, au nord du département des Côtes-d'Armor. Il vient y remplacer le F. Isidore (Mathurin MAHEO) qui a ouvert en décembre 1822 une oeuvre originale, un noviciat et une école sous direction unique. Le P. de la Mennais, appuyé par Mgr Frayssinous lui-même, Grand Maître de l'Université, y voyait un moyen d'étendre son oeuvre d'éducation chrétienne en favorisant les vocations de Frères. Il s'agissait plutôt sans doute d'un pré-noviciat, analogue à celui dont s'était occupé le F. Ambroise à Auray.

Le premier contingent, venu de Saint-Brieuc, comptait six jeunes gens, dont le F. Théodose, qui nouera une solide amitié avec le E Ambroise'. Et avec le noviciat, une école ordinaire, dont les effectifs allaient croître rapidement, comme le montre un état de situation rédigé par M. de la Mennais le 3 juillet 1825 :

"Tréguier : 5 Frères, 250 élèves [...]. J'y fais venir passagèrement pour les éprouver les jeunes gens qui demandent à entrer dans la Congrégation. J'y ai 15 lits."

Le F. Ambroise — qui va rester à Tréguier 17 ans — se met à l'oeuvre avec détermination : école à faire fonctionner et jeunes gens à orienter et à former, il s'agit là d'une besogne complexe. E Ambroise veut y voir clair. Après quelques semaines, il envoie au Père une liste de 36 questions précises, relatives à la vie commune, au règlement et à l'organisation de la maison, à la responsabilité spécifique du directeur des deux groupes, les Frères de classe et les "novices". De Paris où il séjourne à la Grande Aumônerie, Jean-Marie de la Mennais lui répond en décembre 1823. Voici un échantillon des questions et des réponses :

6. F. Théodose (Jean STÉPHAN), né à Pluméliau (56) le 25.09.1798. (cf. **Études Mennaisiennes**, n. 9, p. 20).

N.B. On désignera habituellement les départements français par les numéros de code utilisés officiellement pour la poste, les documents administratifs, l'immatriculation des véhicules, etc. Ainsi, pour les départements de l'ouest qui reviennent le plus souvent dans cette étude, on aura : 22 : Côtes-d'Armor — 29 : Finistère — 35 : 111e-et-Vilaine — 44 : Loire-Atlantique — 49 : Maine-et-Loire — 56 : Morbihan — 85 : Vendée...

7. Les Frères de classe eux-mêmes, pour la plupart, viennent de sortir du noviciat principal et font leurs premières armes dans l'enseignement.

"II. Ne serait-il pas bon que les novices ne communiquassent point avec les Frères de classe que les jours de congé, à la récréation, pendant les prières et les repas ?

- Non, ils seront toujours ensemble.

XIII. Les Frères de classe peuvent-ils prendre quelque chose de plus que les autres, vu la fatigue qu'ils ont pendant les 6 heures de classe ?

- Ils peuvent prendre un verre de cidre le matin.

XV. Le directeur peut-il recevoir un postulant dans la maison du noviciat et s'il peut fixer le prix de la pension ou non, après toutefois vous avoir prévenu ?

- Il faut que je sois prévenu avant de recevoir personne dans la maison ; mais le directeur doit traiter des conditions.

XXV. Pouvons-nous aller nous promener une fois le temps sur la mer ; je vous le demande, car il faut payer le port ?

- Non, à moins que cela ne soit rarement.

XXXVI. Que faut-il faire des hardes des postulants quand ils sont habillés, et autres vieilles hardes ?

- Les donner aux pauvres."

Le F. Ambroise prend très au sérieux ses responsabilités : sa conscience exigeante a besoin de clarté pour obéir jusque dans les détails.

* *

Nous n'avons pas de lettres du F. Ambroise adressées au Père pour la période de Tréguier ; mais les archives conservent les réponses de celui-ci : 187 lettres de 1823 à 1840. Pour l'année 1824, 9 lettres : le Fondateur, de la Grande Aumônerie, suit de près ses oeuvres bretonnes, spécialement les petits noviciats et les écoles d'application où se forment les jeunes Frères. A travers cette correspondance et les conseils donnés au formateur, se dégagent déjà plusieurs traits de la physionomie du F. Ambroise.

"Vous avez bien fait de donner congé à vos enfants le mercredi ; dans ce cas-là vous devez vous décider vous-même et agir pour le

mieux sans inquiétude. je vous envoie le F. Théodose suivant vos désirs..." (01.04.1824)⁸.

"Mettez le F. Théodose à faire la seconde classe ainsi que les autres novices qui seraient dans le cas d'être placés aux vacances [...]. Faites en sorte que le F. Donatien s'enhardisse ; je compte beaucoup sur lui. Tâchez de guérir le F. Jean-Marie de sa présomption..."⁹

"Il serait à propos que chacun fit tous les matins le résumé de la méditation. Le dimanche et le jeudi, vous devez rester à l'église environ un quart d'heure pour l'action de grâces." (06.05.1824);

Dans le seul mois de mai 1824, trois lettres partent de la Grande Aumônerie à l'adresse du Directeur de Tréguier, réponses à des questions précises du formateur et encouragements réalistes au religieux, peut-être un peu tendu, qui a ouvert son âme au Père :

"Quand vous avez été dérangé par des occupations extraordinaires et inévitables, il ne faut pas vouloir reprendre les exercices que vous avez été forcé d'omettre : autrement vous troubleriez tout. Le compte que vous me donnez de la maison est suffisant ; il n'est pas nécessaire d'entrer dans plus de détails. Les tentations que vous éprouvez doivent vous humilier, mais non vous décourager ; priez le bon Dieu de vous en délivrer ; cependant, s'il juge à propos de prolonger cette épreuve, ne vous troublez pas ; implorez sa grâce, espérez en lui, et ni vos prières ni vos espérances ne seront confondues. N'ajoutez point de nouvelles mortifications à celles que vous pratiquez déjà, jusqu'à ce que vous ne m'ayez demandé conseil là-dessus à la retraite." (13.05.1824).

F. Ambroise manifeste une évidente générosité : il veut que tout soit parfait, tout de suite ! Quelques jours après, le Père, qui ne cesse de débusquer le trouble quelle qu'en soit l'origine, le lui signale :

"Vous avez trop grand-peur de ne pas bien faire : agissez avec plus de simplicité et de liberté d'esprit, les choses n'en iront que mieux." (17.05.1824).

8. F. Théodose, après son "pré-noviciat" à Tréguier (décembre 1822 — août 1823), est allé faire son noviciat à Josselin (août 1823 — avril 1824).

9. F. Donatien (Louis GUILLAS), né à Locoal-Mendon (56) le 28.08.1804. (cf. Études Mennaisiennes, n. 9, p. 54, note 1).

10. F. Jean-Marie LÉ NET, né à St-Allouestre (56) le 12.12.1796. (cf. Études Mennaisiennes, n. 9, p. 21, note 2).

On n'est pas étonné de voir que le Père lui prescrit de prendre un repos raisonnable durant la période des congés qui, cette année-là, s'étale du 14 août au 13 septembre :

"Dans les vacances, vous travaillerez le matin comme à l'ordinaire, mais l'après-midi vous irez tous les jours à la promenade et vous réglerez vos exercices comme les jours de congé." (15.07.1824).

Le F. Ambroise, toujours exigeant pour lui-même et plutôt du genre volontariste, voudrait déjà avoir atteint la perfection et souffre de ses limites. De la Chesnaie où il séjourne après avoir quitté la Grande Aumônerie, le Père lui écrit :

"Je vois avec peine que vous êtes porté au découragement ; cela ne vaut rien. Je vous recommande expressément de faire tout ce qui dépend de vous pour ranimer votre confiance ; elle ne doit pas être fondée sur vos propres mérites, sur votre capacité et vos lumières naturelles, mais sur Dieu même qui se plaît à employer les instruments les plus vils et les plus faibles..." (14.12.1824).

Dans plusieurs lettres de cette période, le Père revient à la charge pour ranimer la confiance de son dirigé :

"Prenez donc courage et ne vous laissez point abattre en considérant vos défauts et vos misères : la vertu se perfectionne dans l'infirmité ; et c'est Notre Seigneur qui a dit cela, et à qui le disait-il ? A un Apôtre, au grand Paul dont l'esprit était souvent troublé par l'Ange de Satan, comme il l'appelle lui-même." (27.03.1825).

"Ne vous effrayez pas des tentations que vous éprouvez involontairement ; ce sont des épreuves que Dieu vous envoie pour vous éprouver et vous humilier, et vous apprendre combien vous avez besoin de sa grâce pour vous soutenir, et de la vigilance pour ne pas tomber. La prière et la vigilance, voilà les deux armes avec lesquelles vous repousserez les attaques de l'ennemi du salut..." (08.11.1825).

Le F. Ambroise est alors dans la pleine vigueur de ses trente ans ; il n'est pas homme à camoufler les difficultés bien humaines dont il souffre ; son ouverture au Père lui vaut une direction spirituelle précise, adaptée, encourageante. Mais le Père n'oublie pas les problèmes pratiques que lui soumet le F. Ambroise dans la même lettre :

"Vous avez très bien fait de renvoyer le portier puisqu'il s'enivrait ; vous ne pouviez tolérer un pareil scandale." (08.11.1825).

ÉCOLE ET PENSIONNAT

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 1825-1826, le F. Ambroise mène donc de front son école — 250 élèves, avec 5 Frères, en juillet 1825 — et le "petit noviciat" de Tréguier ; il admet, après accord du Fondateur, les jeunes gens de la région venus frapper à la porte du jeune Institut ; cette sorte de "**postulat**" consiste surtout à entrer dans un règlement communautaire, se former à la vie de prière et prendre une habitude d'obéissance. Le Père lui a donné la ligne de conduite à suivre :

"Quand quelqu'un se présente pour entrer dans la Congrégation, vous devez me marquer son nom, son âge et le lieu de son origine, et vous informer de ce qu'il peut donner, de ce qu'il faut ; afin qu'ayant d'avance ces renseignements, je puisse juger s'il nous convient ou non. Prenez donc ces informations sur le jeune homme de Pontrieux qui vous a parlé." (12.12.1824).

Mais, à la rentrée scolaire de septembre 1826, le "petit noviciat", dont les résultats paraissent avoir été décevants, est remplacé par un pensionnat ordinaire, sans doute le premier dont les Frères de l'Instruction Chrétienne aient pris la responsabilité. Le F. Ambroise a envoyé au Père de la Mennais un exemplaire du règlement de ce pensionnat. Le Père lui répond et continue à l'encourager :

"J'approuve le règlement que vous avez fait pour vos petits pensionnaires. Je vous autorise aussi à recevoir des externes à l'étude, pourvu qu'ils paient 20 francs de plus...

Ne vous troublez point, mon cher enfant ; vous faites de votre mieux et je suis très content : pourquoi donc toujours vous inquiéter et vous chagriner ? Ayez plus de courage et de résignation." (15.12.1826).

Par ailleurs, le Fondateur compte sur le F. Ambroise pour compléter **la formation des jeunes Frères** au plan religieux et communautaire ; ce sera leur apprentissage, les quelques mois passés au noviciat principal, désormais à Ploërmel, étant loin de suffire. Le F. Ambroise informe le Père de chacun d'eux et en reçoit les directives appropriées :

"Vous savez que le F. Jean-Marie a une imagination qui le trompe souvent ; il faut avoir pour lui des ménagements, sans cependant le gêner. Parlez-lui toujours avec douceur et bonté, surtout quand vous êtes obligé de lui refuser quelque chose." (08.12.1825).

"Le F. Zacharie est peu instruit, mais il est capable de le devenir : ne négligez rien pour son avancement et pour le bien former." (11.02.1827).

"Je vous recommande d'avancer les Frères dans leurs études le plus possible ; je sais que vous avez peu de temps, mais enfin faites de votre mieux et ne vous fatiguez pas trop." (23.09.1827).

"Le F. Arnel me parle d'un inconvénient qui a lieu dans sa classe pour la récitation et l'explication du catéchisme ; ce qu'il me dit là-dessus me paraît raisonnable : arrangez cela avec lui pour le mieux." (25.10.1827).

* *

Durant ces années de lancement de l'oeuvre scolaire des Frères, tout est à organiser. Le F. Directeur de Tréguier, qui a du zèle et des idées, écrit fréquemment au Père pour le renseigner sur la situation de son école, lui faire part de ses difficultés, lui soumettre ses projets. Puisque aucune des lettres du F. Ambroise ne nous a été conservée pour les 17 années de Tréguier, nous devons nous référer aux réponses du Fondateur pour connaître le E Ambroise. Ces réponses sont écrites de Ploërmel ou durant les voyages, de Rennes, Saint-Brieuc, Dinan, Saint-Méen, La Chesnaie, Malestroit..., où l'atteignait sa correspondance. Le nombre limité de Frères et d'écoles lui permet encore de répondre rapidement à chaque lettre, contrôlant ainsi le développement de chaque oeuvre et encourageant chacun de ses fils spirituels. Réponses précises aux interrogations, avis fermes et conseils paternels, direction spirituelle éclairée et concise, les lettres du Père étaient attendues et appréciées, prolongeant et affermissant le lien créé durant la formation et les retraites. Adressées au F. Ambroise, 12 lettres du Père en 1827, 19 en 1828, 12 en 1829, 15 en 1830 : donc une correspondance fréquente qui nous renseigne sur l'école, la communauté de Tréguier, la personnalité du directeur. Beaucoup de détails pratiques sont des réponses ou des orientations :

"Je n'approuve point que l'on donne des leçons de latin chez nous aux enfants... Vous ne devez point introduire les fables de La Fontaine dans vos classes." (17.11.1827).

"Il est impossible que vous donniez des leçons particulières avec le travail dont vous êtes chargé." (18.12.1827).

"Il ne faut pas laisser les enfants jouer à l'argent, mais ils peuvent jouer aux noix." (30.01.1828).

"Vous avez bien fait d'augmenter un peu les gages de votre portier." (17.03.1828).

"Vous ne gagnez d'indulgence plénière que le jour où l'on ouvre une école pour la première fois, et non à la rentrée des classes." (22.09.1828).

Le F Ambroise a le sens de l'administration et ne dédaigne pas les petites économies ; le Père, orfèvre en la matière, le reconnaît :

"Je crois d'ailleurs que nous ne nous en tirons pas mal puisque vous pouvez encore me donner de 6 à 700 F à Pâques." (03 .03.1829).

"Je n'y aurai pas de profit à faire venir du beurre de Tréguier à Ploërmel, la livre que vous payez 9 F nous en coûte 14, et non pas 26 : vous ne faites pas attention à la différence du poids de la livre." (29.09.1828).

L'école et l'administration laissent au F. Ambroise du temps pour lire ; son appétit de lecture est canalisé par le Père :

"Vous ne devez lire que les livres indiqués dans votre catalogue ; parmi ceux publiés par la Société Catholique, il y en a qui ne vous conviennent pas, quoique bons." (19.06.1828).

"Vous pouvez garder et lire les 15 ouvrages dont vous me donnez les titres." (18.07.1828).

"Des ouvrages de mon frère, vous ne devez lire que le Guide du premier âge et le Guide spirituel ; tous ses autres livres traitent de sujets dont il est inutile que vous vous occupiez ; vous ne seriez pas capables d'ailleurs de les entendre." (03.03.1829).

A travers quelques réponses du Père de la Mennais, on devine le zèle du F. Ambroise pour ses élèves et leur formation spirituelle :

"Je suis désolé d'apprendre que l'on ne confesse pas vos enfants : les désordres de la grande classe viennent de là, sans aucun doute..." (03.03.1829).

"J'insisterai de nouveau sur la confession des enfants et j'espère que l'année prochaine cela ira mieux." (24.07.1829).

Responsable de la marche d'une école, le E Ambroise est aussi supérieur d'une communauté. Il a rendu compte au Supérieur de Ploërmel de chacun de ses cinq Frères. Celui-ci, de Dinan, lui donne ses directives en toute confiance : "Prenez courage et patience et vous verrez que le bon Dieu vous aidera d'une manière toute particulière, si vous mettez en lui votre confiance.

Je vais répondre et en peu de mots à chacun des articles de votre lettre :

1. Ce qu'il y a de mieux à faire pour le **Frère Éléonore**, c'est de tâcher de trouver un peu de temps chaque jour pour le fortifier sur le chiffre. Comme il a de l'intelligence et de la bonne volonté, cela sera moins long que vous ne pensez. Quant à ses scrupules, c'est une maladie : j'ai peu d'espoir qu'il s'en guérisse intérieurement. Toutefois, avec de la douceur, sans cependant l'écouter trop, vous le calmez.

2. J'ai placé le **Frère Ancillin** à Tréguier pour essai : si cela ne réussit pas, on ne le gardera point. Néanmoins malgré ses défauts que je connais bien, j'espère qu'il parviendra à se former : c'est déjà beaucoup qu'il fasse passablement la deuxième classe.

3. Le **Frère François** est bon ; évitez autant que possible qu'il se trouve seul avec le Frère Ancillin. Encouragez le Frère François et je ferai de même quand je lui écrirai.

4. J'ai écrit au **Frère Armel** conformément à ce que vous me marquez ; informez-moi de ce que vous saurez sur son compte.

5. Dites au **Frère Grégoire** que je suis fort content de lui. Maintenez la Règle pour le tabac..." (18.10.1829).

6.

L'essai du F. Ancillin à Tréguier ne paraît pas concluant. De Rennes, le Père répond au F. Ambroise à son sujet et cherche avec lui la meilleure solution :

"Vous pouvez faire partir quand vous voudrez le Frère Ancillin pour Ploërmel. Mais je ne pourrai le remplacer que vers Noël... Si le bon Frère Siméon pouvait vous convenir, je vous le donnerais bien, mais je doute qu'il réussisse à gouverner vos pensionnaires. Cependant répondez-moi là-dessus à Ploërmel." (27.11.1829).

Des rapports de grande confiance se sont établis entre Jean-Marie de la Mennais et le F. Ambroise au fil des années. Il y a les lettres fréquentes et les rencontres périodiques, à Ploërmel ou à Tréguier. A la suite d'une entrevue à la Maison-Mère, après la retraite, le Père éprouve le besoin de s'excuser auprès du F. Ambroise qui lui a écrit à ce sujet :

"A peine fûtes-vous sorti de ma chambre, le jour de votre départ de Ploërmel, que je me reprochai de vous avoir parlé un peu trop vivement : mon intention n'était nullement de vous faire aucune peine et je suis bien fâché que vous en ayez été contristé ; mais le bon Dieu s'est chargé lui-même de vous consoler et vous y avez bien gagné : une autre fois faites toujours de même." (23.09.1827).

Un mois après, de Rennes, le Fondateur écrit au F. Ambroise :

"Je n'ai pas reçu de lettres de vous depuis longtemps... !" (25.10.1827).

Les visites à Tréguier sont attendues, préparées :

"J'arriverai à Tréguier lundi au soir : je désire coucher chez vous et non chez le Recteur, parce que cela me donnera plus de temps pour nos affaires." (15.12.1828).

"J'irai vous voir dans le mois de mai. Prévenez-en les enfants : cela pourra servir à leur donner un peu d'émulation pour le bien." (03.03.1829).

A travers les lettres du Père, il apparaît bien que le Directeur de Tréguier n'est pas un homme banal : il a sa pédagogie, des projets pour un collège, beaucoup de dynamisme. De Rennes, le Père lui écrit :

"Il n'est pas étonnant, comme je vous l'ai déjà dit, que le Frère Théodule soit embarrassé pour montrer la grammaire suivant la méthode que l'on suit à Tréguier : cela viendra. Il a beaucoup d'intelligence et c'est un excellent enfant." (30.01.1830).

"Je ne crois pas du tout qu'on puisse établir à présent un collège à Tréguier : ce n'est pas chose si facile ! Les collèges proprement dits tombent partout..." (08.10.1830).

"Je ne crois pas que l'école ecclésiastique cesse d'exister, à moins qu'il n'y ait des circonstances nouvelles ou bien que l'évêque ne sache pas s'y prendre pour la conserver. Si la chose arrivait cependant, vous pourriez suivre le projet que vous me communiquez." (28.10.1830).

Avec un tel Supérieur, la communauté de Tréguier exerce un pouvoir d'attraction sur les Frères des environs :

"Puisque j'ai refusé à tous les Frères d'aller à Tréguier, aucun ne doit y aller ou bien ceux qui n'iront pas seront jaloux..." (27.03.1830).

et on y envoie volontiers tel ou tel malade pour se remonter :

"Le Frère Alexis est malade : je lui ai marqué d'aller passer quelques jours chez vous pour se rétablir." (30.03.1829);

UNE ANNÉE SCOLAIRE DIFFICILE

Les inévitables difficultés d'une oeuvre en croissance apparaissent durant l'année scolaire 1829-1830 : plusieurs Frères sont très jeunes et à peine formés ou malades et il faudrait les remplacer. Les nombreuses lettres du Père répondent à des demandes pressantes du F. Ambroise ; le **F. Éléonore** surtout donne de l'inquiétude :

"Marquez de ma part au **F. Éléonore** de faire de l'exercice. Il faut absolument qu'il prenne l'air." (15.03.1829).

"Si vous pouvez tirer parti du **F. Éléonore**, gardez-le, il est digne de pitié, et je ne sais ce que j'en pourrais faire s'il revenait ici. Je crains beaucoup qu'il ne finisse par perdre tout à fait la tête et que je sois forcé de le renvoyer pour toujours." (de Ploërmel, le 22.12.1829).

"Je crois que vous pourrez charger le **F. Théodule**" de la grande classe ; mais il sera bon que vous y alliez de temps en temps afin de prévenir toutes sortes de désordres et d'accoutumer les enfants à lui obéir. Le **Frère Ancillin** est arrivé à Ploërmel." (07.01.1830).

"L'état du **F. Éléonore** est déplorable sans doute : si cela dure, vous me le marquerez et je le remplacerai. Mais il faut tâcher d'éviter ce changement et de patienter jusqu'à l'époque de mon voyage qui aura lieu après Pâques." (30.01.1830).

"Ayez pitié du pauvre **Frère Éléonore** : je serai peut-être obligé de le renvoyer ; mais cela me coûtera beaucoup et je veux attendre jusqu'à la dernière extrémité. Il en est de même du Frère François de Sales..." (07.02.1830);

11. Le F. Théodule est arrivé de Ploërmel à Tréguier à la fin de décembre 1829 ; il a 16 ans.

"Le seul parti que vous ayez à prendre est de distribuer les enfants de la seconde classe dans la première et dans la petite pour quelque temps et de prolonger les congés de Pâques jusqu'à la Quasimodo, époque à laquelle je pourrai remplacer convenablement le **F. Éléonore...**

Peut-être laisserai-je le **Frère Grégoire** provisoirement à Callac, car il paraît qu'il y a pris.

Quant au malheureux **F. Éléonore**, renvoyez-le à Ploërmel : nous essaierons de le ramener et de le guérir. Dieu veuille que nous y parvenions !" (31.03.1830).

Voilà donc une année scolaire bien perturbée à Tréguier ! Le F. Éléonore, malade du scrupule, doit rentrer à Ploërmel avant Pâques ; le F. Ancillin, dont l'essai dans une classe a échoué, l'a précédé dès janvier ; par le jeu des mutations, le F. Grégoire, qui réussissait bien, a été envoyé à Callac comme directeur ; un tout jeune remplaçant arrive de Ploërmel à Noël pour la grande classe : R Théodule, 16 ans ! Le F. François de Sales, fragile, va tout de même finir l'année.

Le Père de la Mennais continue de confier au Directeur de Tréguier des Frères qui débutent dans l'enseignement : c'est une marque de confiance certes, mais la position du F. Ambroise est loin d'être confortable ; il expose sa situation au Fondateur, gémit et demande de l'aide. Dans des lettres parfois très rapprochées, le Père le raisonne et le soutient :

Le 13.12.1829, de Ploërmel :

"Je vous écris deux mots seulement pour vous exhorter à la patience et pour relever votre courage abattu. Je vois bien que vous avez beaucoup à souffrir, mais ce ne sera pas long, ou du moins j'adoucirai votre position sous peu de temps.

Prenez garde, comme je vous l'ai déjà dit tant de fois, de vous laisser dominer par votre imagination qui a le défaut de tout prendre en noir ; c'est une vilaine couleur et cela vous fait beaucoup de mal."

Et quelques jours plus tard, le 22.12.1829 :

"Offrez vos peines à Dieu. J'aurais désiré les adoucir plus tôt, mais les changements au milieu de l'année s'opèrent lentement, parce qu'ils sont difficiles."

Le 30.01.1830, de Rennes :

"La plupart des peines que vous vous faites sont votre ouvrage ou plutôt l'ouvrage de votre imagination. Prenez donc garde,

comme je vous l'ai tant de fois recommandé ; et lorsque vous éprouvez quelques contradictions de la part de qui que ce soit, rappelez-vous les avis que je vous ai donnés à cet égard."

Le 07.02.1830, de Mordelles :

"Calmez-vous donc, mon cher enfant. Vous êtes exposé, il est vrai, à des tentations violentes, le bon Dieu vous éprouve ; mais, par cela, il vous prouve qu'il vous aime..."

Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit tant de fois : vous vous effrayez et vous vous affligez trop. Du courage, mon cher Frère Ambroise, et de la patience !"

Soucis, fatigue et tentations vont souvent de pair ! Après la bourrasque, une embellie dont se fait l'écho la lettre du 05.03.1830, écrite à Rennes :

"Vous voyez que malgré toutes les peines et toutes les contradictions que vous avez éprouvées, le bon Dieu bénit votre maison puisqu'elle augmente tous les jours : prenez donc courage et patience."

* *

Le F. Ambroise est tout d'une pièce ; sa droiture lui fait dire ou écrire des choses qu'il vaudrait mieux taire, par discrétion. Le Père le lui rappelle :

"Je n'ai point remis au Frère Ignace la lettre dont le F. Éléonore était le porteur : elle n'était pas propre à l'édifier ; vous l'avez écrite dans un moment de peine et vous m'en avez fait à moi-même ; mais je veux être le seul à le savoir." (12.04.1830).

Une lettre au Père, en cette fin d'année scolaire, marque un peu d'énerverment et d'amertume de la part du F. Ambroise. De Rennes, le Fondateur lui répond :

"Vous avez grand tort de croire que je vous ai refusé un Frère par dureté. Je sais très bien que vous en avez besoin, mais je sais aussi que je n'en ai pas un seul de disponible qui pût vous convenir. Il n'en sera pas de même à la retraite, mais il fallait nécessairement attendre jusqu'alors. Je ne suis pas excepté du proverbe qui dit : "à l'impossible nul n'est tenu", et l'impossibilité pour ce cas-ci était absolue pour moi..."

Ranimez donc votre ferveur, mon cher enfant, et sachez, comme un bon religieux, vous soumettre en toutes choses avec une parfaite résignation à la sainte volonté de Dieu...

Je vous embrasse tendrement, mon pauvre enfant." (11.07.1830).

LES ANNÉES 30 : UNE ÉVOLUTION ?

A en juger par les réponses du Père de la Mennais, l'année 1830 marque peut-être une évolution chez le F. Ambroise. A Tréguier depuis 7 ans, il a désormais une bonne expérience ; il a surmonté bien des difficultés et son école, comme sa communauté, marchent bien. Le début de la nouvelle année scolaire 1830-1831 est à nouveau prometteur, comme le souligne le Père :

"Ce que vous me dites des Frères me fait grand plaisir : j'espère que votre établissement ira très bien cette année, comme je m'y attendais, car vous n'avez autour de vous que de bons Frères..." (08.10.1830).

F. Ambroise a pris de l'assurance et, s'il garde toujours envers le Fondateur une très grande confiance, celle-ci se manifeste sous d'autres modalités : les lettres deviennent plus directes et il prend moins de précautions pour lui dire le fond de sa pensée, voire lui adresser quelque reproche. Une plainte quant à la correspondance par exemple, lui vaut la réponse suivante :

"Je vous répondrai toujours aussi exactement que possible ; mais vous le savez bien, mes continuels voyages occasionnent quelquefois des retards qu'il ne dépend pas de moi d'éviter." (05.09.1830).

De son poste central de Ploërmel, le P. de la Mennais opère du mieux qu'il peut les changements des Frères rendus nécessaires par la maladie et les circonstances, afin que toutes les écoles puissent fonctionner. Se succèdent parfois en peu de temps ordres et contrordres ; le F. Ambroise en est agacé et le fait sentir. Le 05.03.1831, le Père envoie à Tréguier le F. Xiste, priant le F. Ambroise de l'accueillir :

"Ce pauvre enfant était moins coupable qu'il ne paraissait l'être... vous aurez en lui un grand renfort."

Quelques jours après, le 18.03.1831, sûrement à la suite d'une lettre de représentations du F. Ambroise, le Père écrit :

"...Je sais que cela doit vous embarrasser et vous contrarier, mais ce sont là des événements de Providence auxquels nous

devrons nous résigner. Le **F. Xiste** doit rester à Tréguier [...] : formez-le de votre mieux."

Le 31.03.1831, nouvelle lettre du Père :

"Je comptais vous laisser le **Frère Xiste**, mais il faut qu'il aille à Guingamp pour faire la grande classe parce qu'il n'y a pas d'autre arrangement convenable et possible pour cette école qui va devenir pour nous très importante..."

On devine la réaction irritée du F. Ambroise par une nouvelle réponse du Père le 23.04.1831 :

"Je suis heureux de n'avoir reçu votre première lettre qu'en même temps que la seconde car la première m'aurait causé une bien vive peine si je n'avais pas eu aussitôt l'assurance de votre repentir : prenez donc garde, mon pauvre enfant, de vous monter ainsi la tête [...]. Songez que votre supérieur est votre père, que s'il vous contrarie, il s'en afflige plus que vous, mais qu'enfin il a souvent pour agir de la sorte des raisons que vous ne connaissez pas [...]. Or je n'ai absolument d'autre Frère convenable pour Guingamp que le **F. Xiste** : il faut donc qu'il y aille le plus tôt possible."

Mais la confiance demeure de part et d'autre et le Supérieur ajoute :

"Vous avez raison dans les observations que vous faites au sujet du F. Théodule ; mais je n'y avais pas pensé et je remédierai aux inconvénients dont vous me parlez."

Malgré tout, des luttes intimes venant s'ajouter aux contrariétés extérieures, le F. Ambroise, en proie à l'amertume et menacé de découragement, s'en ouvre au Père qui lui répond le 03.05.1831 :

"Votre dernière lettre m'a encore fait de la peine. J'aime à croire cependant que vos premières impressions se seront affaiblies et que vous aurez reconnu devant Dieu que tout le mal que vous éprouvez a pour cause un défaut d'abandon à la volonté de Dieu et des supérieurs qu'il vous a donnés [...]. Vous devez faire tout ce qui dépend de vous pour approcher des sacrements. Je n'approuve pas que vous vous en éloigniez parce que vous éprouvez intérieurement beaucoup de peines ; cependant il est nécessaire que vous vous soumettiez en esprit de foi à ce que décident vos supérieurs malgré les répugnances de la nature [...]. Quoi que vous puissiez dire, soyez sûr, mon cher enfant, que je vous suis attaché et que je vous aime du fond du coeur."

A la franchise peut-être un peu vive du F. Ambroise et à sa méritoire ouverture de conscience, répond une direction ferme fondée sur la foi :

le Père sait qu'il peut compter sur un homme de cette trempe malgré les soubresauts d'une nature qui souffre.

* *

En cette période de révolution — celle de 1830 — le F. Ambroise suit l'événement avec curiosité, intérêt et un brin d'inquiétude. Avec sa belle spontanéité, il en parle au Supérieur qui lui répond, en voyage, de Rennes et de Saint-Méen :

"Les événements politiques vous inspireront peut-être quelques craintes pour moi, je n'en ai aucune. C'est une crise passagère et voilà tout : il en résultera même de grands biens." (30.07.1830).

"Soyez très prudent dans vos conversations, et ne dites rien qui puisse choquer personne ; ne vous mêlez en rien des discours politiques, ce n'est pas votre affaire, Dieu merci." (08.10.1830).

* *

Le Directeur de Tréguier paraît à son aise dans les démarches administratives et les relations utiles à son établissement. Nous en avons quelques traces dans le courrier du Père :

"J'approuve ce que vous avez écrit au conseil municipal ; il n'y avait pas autre chose à dire et à faire." (28.04.1829).

"Je suis bien aise que le Recteur de l'Académie ait été vous voir avec M. le Maire de Tréguier ; cela ne peut produire qu'un bon effet." (19.09.1931).

Il serait même plutôt porté à aller de l'avant d'une manière très personnelle :

"Je suis fâché que vous ayez écrit au Maire de Tréguier sans me consulter : envoyez-moi une copie de votre lettre, afin qu'avant d'écrire moi-même au Préfet, je sache ce que vous avez dit ; une autre fois n'allez pas si vite, car cela peut embrouiller les affaires." (18.10.1831).

Et à propos de militaires à loger :

"Vous ne pouvez vous refuser à loger des militaires comme tout le monde..." (19.11.1831).

"Vous vous êtes bien tiré avec le chef de la Garde Nationale : je pense que désormais on vous laissera tranquille." (18.12.1831).

* *

Il arrive que les lettres soient très rapprochées. Sur les 21 lettres adressées par le Père au F. Ambroise en 1831, 4 sont écrites en mars et 4 en octobre. Il s'agit parfois de questions relatives aux Frères, par exemple une demande d'exemption pour la conscription : les dossiers préparés par le F. Ambroise pour les jeunes Frères de la région de Tréguier sont suivis par le P. de la Mennais qui peut obtenir en haut-lieu, l'exemption du service militaire. C'est ainsi qu'il répond au F. Ambroise le 05.03.1831 :

"Vous savez maintenant que tous les Frères sont exemptés ; en conséquence, j'écris au E Lucien à Saint-Brieuc de s'en retourner mardi."

Mais au sujet d'un certain F. Fulbert qui se conduit mal :

"Sous 15 jours, le F. Fulbert sera changé et rappelé ici, pour la dernière fois, car s'il ne se corrige pas, il deviendra soldat ; parce qu'il est pris, et que je le renverrai sans miséricorde." (de Ploërmel, le 31.01.1834).

Il s'agit aussi d'affaires d'administration courante soumises à Ploërmel par le F. Ambroise ; le Père suit de près chaque Frère et donne à l'occasion des directives fort précises :

"Il n'est pas convenable que vous vous absentiez de Tréguier pour aller à Paimpol et dans les environs.

Je consens à ce que les Frères Galgan et Lucien prennent des leçons de chant ; mais pendant deux mois seulement ; pas plus." (10.10.1832).

"Si vous croyez que le F. Luc ait besoin d'une lévite, vous pouvez lui en faire faire une." (24.04.1833).

"J'ai défendu au F. Luc d'aller à Tréguier sous prétexte de se confesser." (04.10.1833).

DIRECTEUR DE CIRCONSCRIPTION

Au fur et à mesure que le nombre des Frères et des communautés augmente, le Père de la Mennais se fait aider par les directeurs de certaines maisons plus importantes au coeur d'une petite région ; il en fait pour ainsi dire ses relais en ce qui concerne l'administration et les questions financières des écoles du secteur ; il les délègue aussi pour un certain contrôle de la vie religieuse et communautaire, la marche des classes, leur demandant d'aller les visiter périodiquement, quitte à lui en rendre compte par la suite. Le Père garde son autorité de Supérieur, mais il se fait seconder par quelques Frères auxquels il fait confiance : le Frère Ambroise est l'un de ces Frères'.

D'après la correspondance, c'est surtout à partir de 1831 que le F. Ambroise joue ce rôle auprès des communautés proches de Tréguier. Sous l'autorité et avec les conseils du Père, il prend son rôle très à coeur, avant tout **vis-à-vis des Frères**.

Le cas typique est celui du **F. Théodose** que le F. Ambroise suit depuis son petit noviciat, qu'il estime spécialement et qu'il va contribuer à sauver dans une passe difficile. Voici, dans les lettres du Père, quelques traces de l'action du F. Ambroise auprès de celui qui deviendra son grand ami et son confident :

18.12.1831 : "Ménagez beaucoup le **F. Théodose** et ne commandez rien à vos Frères au nom de la sainte obéissance. Je ne crois pas l'avoir fait moi-même plus de deux fois depuis l'origine de la Congrégation."

27.12.1831 : "Remettez au **F. Théodose** la lettre ci-incluse : je n'ai pas besoin de vous dire que vous ne devez jamais ouvrir les lettres que j'écris aux Frères ; ne leur imposez jamais de pénitences trop fortes : on gagne plus par l'indulgence et la douceur que par la sévérité."

18.05.1832 : "Ce que vous me dites du **F. Théodose** me fait beaucoup de peine ainsi qu'à vous [...]. Vous vous êtes conduit avec beaucoup de prudence ; dans des cas semblables, agissez toujours de même ; l'humilité, la charité, la douceur, voilà vos armes : les reproches trop vifs ne servent qu'à irriter ceux à qui on les

12. Après la mort du Fondateur, au Chapitre de 1876 pour la première fois, les Constitutions des F.I.C. mentionnent ces délégués du Supérieur Général sous le nom des "Directeurs de Circonscriptions", avec leurs attributions et leurs devoirs. Dès les années 1830, donc bien avant cette codification, l'organisation existe sur le terrain.

adresse. M. Coëdro" a écrit au F. Théodose et je ne doute pas que sa lettre ne produise un effet heureux."

06.07.1832 : "Ce que vous me dites du malheureux **F. Théodose** m'afflige beaucoup mais m'étonne peu ; nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour le sauver, il ne nous reste plus qu'à gémir sur son sort ; s'il part, vous le remplacerez par le F. Philibert, et celui-ci ira dans son pays après la retraite."

11.07.1832 : "Je viens d'écrire au F. Victor de renvoyer sur le champ le **F. Théodose** ; il est impossible de garder un Frère qui agit de la sorte : ce serait un scandale."

21.07.1832 : Lettre de l'**abbé Coëdro** au F. Ambroise, de Rennes :

"J'ai eu le bonheur de me trouver avec notre Père lorsqu'il a reçu votre lettre et celle que vous m'écriviez à moi-même. J'ai joint mes prières aux vôtres, et notre Père a bien voulu révoquer l'arrêt qu'il avait porté contre l'infortuné **Frère Théodose**.

Remercions-en le bon Dieu et prions-le de tout notre coeur de recevoir cet enfant prodigue. Hélas ! Il était perdu sans votre charité et votre prudence, et perdu par sa faute [...]. Dites à ce pauvre Frère que nous sommes touchés d'une profonde douleur de toutes ses extravagances, mais qu'enfin tout est encore pardonné pour cette fois ; qu'il songe donc maintenant à répondre à la grâce de sa vocation..."

Grâce à l'intercession du F. Ambroise, appuyée par l'abbé Coëdro, le R Théodose a donc évité le renvoi, en fin d'année scolaire. L'année suivante, tout est rentré dans l'ordre, comme l'indique une lettre du Père à Tréguier :

"Ce que vous me dites de notre bon **F. Théodose** me comble de joie. Je suis aussi fort content de ce que vous me marquez touchant le F. Luc." (18.01.1833).

Le "malheureux Frère Théodose" du mois de juillet, redevenu "notre bon Frère Théodose" six mois après, va être placé à Ploëzal (écrit aussi Ploëzal) ; c'est de cette localité d'abord que s'établira une correspondance assidue avec le F. Directeur Général des Antilles à partir de 1841, scellant ainsi une profonde amitié entre les deux Frères.

"Puisque Pleudaniel n'est pas prêt, écrit le Père au F. Ambroise, il faut envoyer de suite le **F. Théodose** à Ploëzal ; Pleudaniel sera pourvu un peu plus tard." (23.10.1833).

* *

Le F. Ambroise est manifestement le relais du P. de la Mennais pour les **mutations** à opérer dans le secteur de Tréguier ; le Fondateur le charge de faire les changements de postes, d'après les renseignements reçus de lui :

"Les affaires de Lannion vont admirablement bien, cependant, il serait à propos d'opérer un changement : c'est de remplacer le F. Fulbert par le F. Galgan et, lorsque le F. Théodose ira à Pleudaniel, le F. Fulbert le remplacera à Tréguier, car il est beaucoup plus capable que le F. Galgan de faire une seconde classe chez vous. Je vous envoie, en conséquence, une obédience pour faire cette mutation : faites-la de suite." (04.10.1833).

Il arrive d'ailleurs au Directeur de Tréguier de faire un changement de sa propre autorité, en cas d'urgence :

"Je suis désolé de la triste nouvelle que vous m'annoncez et que j'apprends à mon retour de Nantes : comme j'ignore quel est le Frère que vous avez envoyé à Ploubazlanec, je n'ai rien à dire là-dessus, sinon que vous aurez toujours très bien fait, parce que vous aurez fait pour le mieux." (08.02.1833).

* *

Pour les mutations comme pour la **direction des Frères**, le Fondateur fait confiance au jugement du F. Ambroise qui est sur place et connaît bien les situations. Ainsi, à diverses suggestions de fonctions pour plusieurs Frères, le Père ajoute :

"...Si vous aimez mieux arranger les choses autrement, je vous laisse libre." (01.09.1838).

Ils travaillent ensemble pour le bien des Frères :

"J'ai écrit d'une manière assez sévère au F. Albin : je ne sais pas encore quel effet ma lettre aura produit.

Dites au R Tugdual que les choses qu'il me demande ne sont pas contraires à la Règle." (10.02.1836).

"Vous avez bien fait de donner de sages conseils au R Jérôme : renouvez-les à l'occasion, mais toujours avec une grande douceur." (15.09.1835).

"Je parlerai au R Séverin ; il a une bien pauvre tête et ne garde aucune règle : c'est le moyen sûr de se perdre. Je désire que vous le voyiez avant moi, et que vous lui parliez aussi, mais comme de vous-même." (22.06.1837).

Et quinze jours après :

"Je ne sais vraiment ce que j'ai pu dire ou faire au pauvre F. Séverin pour qu'il soit monté contre moi ; soyez tranquille : je ne lui parlerai qu'avec douceur.

Voyez-le aussi souvent que vous le • pourrez, afin de calmer sa malheureuse imagination." (08.07.1837).

"Je me détermine, après bien des calculs et bien des réflexions, à placer le F. Bernard-Marie à Pontrieux : voilà une lettre pour lui ; je lui donne des conseils auxquels il faut joindre les vôtres : j'espère qu'il y sera docile. Je désire que, de temps en temps, il aille vous voir : comme la famille est bonne, je pense qu'il n'y a pas de danger ; cependant, si vous en jugiez autrement, vous lui diriez de ne venir à Tréguier qu'après en avoir obtenu de moi la permission : comme je ne lui dis rien de ceci, vous serez libre d'agir suivant les convenances." (07.09.1837).

Dans des cas concrets, le Père n'hésite pas à demander conseil au R Ambroise :

Le F. Casimir continue à avoir la fièvre ; il faudra bien lui faire changer d'air, mais je ne sais trop où l'envoyer. Vous me direz ce que vous en pensez." (07.01.1838).

"Voilà le F. Casimir breveté ; dites-moi si je puis le placer à Yvias et si le F. Philéas pourrait être chargé de la grande classe : je l'en crois capable [...] ; lequel serait le mieux à votre avis ?" (04.03.1839).

Le F. Ambroise n'est pas seulement supérieur religieux pour les Frères de la région, il est aussi une sorte de conseiller pédagogique. Au F. Lucien, placé il est vrai à Tréguier même, le P. de la Mennais écrit :

"Quand vos enfants ont besoin d'être corrigés plus souvent que je ne vous ai permis de le faire, il vaut mieux vous adresser au F. Ambroise que de vous en charger vous-même, car je crains que les enfants ne se préviennent contre vous et n'aillent à d'autres écoles ; prenez du reste les conseils du F. Ambroise : j'approuve tout ce qu'il vous dira." (13.04.1832).

C'est le F. Ambroise qui organise le voyage des Frères de la circonscription de Tréguier pour se rendre à la retraite, dûment approuvé par le Supérieur de Ploërmel :

"J'adopte les arrangements que vous me proposez pour la route ; vous vous rendrez à Pontivy le 12 août et vous en partirez le 13 : vous arriverez à Ploërmel dans la journée ; j'enverrai ma grande voiture à 12 places pour vous chercher à Pontivy... Je ne vois pas d'inconvénient à ce que le F. Luc aille voir sa mère : ce sera un de moins dans la grande bande de Pontivy." (18.07.1833).

Il lui revient d'avertir les Frères de la date de la retraite :

"Ne laissez aucun de vos Frères voisins dans l'erreur sur cette date." (26.07.1835).

Et si l'organisation n'est pas parfaite, le Supérieur de Ploërmel saura le lui dire : "Je regrette que dans le voyage plusieurs Frères aient manqué la sainte messe : il faudra prendre mieux vos précautions une autre fois." (15.09.1835).

* *

Après plusieurs années d'expérience, en 1837, le F. Ambroise reçoit une obédience en règle pour assumer cette fonction de responsabilité près des Frères de la circonscription de Tréguier. Le P. de la Mennais la présente ainsi au destinataire :

"Je vous envoie une obédience pour visiter un certain nombre d'écoles, conformément à ce que j'ai annoncé à la retraite : faites ces visites peu à peu et aux jours où elles vous dérangeront le moins. Il ne sera pas nécessaire de m'envoyer de suite les notes que

vous aurez recueillies : vous me les remettrez plus tard ; agissez dans cette visite avec beaucoup de prudence ; c'est une chose nouvelle qu'il s'agit d'établir et il faut agir de manière à ce que tout le monde s'en félicite." (28.04.1837).

L'obéissance accompagne la lettre, écrite et signée de la main du Père, à Dinan, le même 28 avril 1837 :

D.S. "En vertu de la sainte obéissance, notre très cher Frère Ambroise visitera les établissements suivants : Pleubian — Pleudaniel — Paimpol - Ploubazlanec - Ploëzal — Bréhat — Pontrieux — Coatreven.

Chaque Frère lui rendra compte de ses dépenses, de ses recettes de toute nature, et de la vente des livres : il sera fait inventaire de tous les objets classiques non vendus.

Le F. Ambroise examinera l'état du linge et des hardes qui se trouvent dans chaque établissement, afin de connaître ce qui peut être nécessaire d'y ajouter. Il visitera les classes et il fera ses observations sur la manière de les tenir. On l'instruira de toutes les difficultés qui peuvent exister soit avec la commune pour le traitement, soit avec le Recteur pour la pension, en un mot, de tout ce qui intéresse le Frère à l'école.

Dinan, le 28 avril 1837. L'ab. J.M. de la Mennais."

* *

Le F. Ambroise qui, bien avant ce document officiel, a reçu une délégation de pouvoir de la part du Fondateur, agit toujours sous son autorité et demeure soumis à une autorisation pour les choses qui dérogent à l'ordre commun :

"Je suis désolé de ce que vous me marquez au sujet de notre bon Frère Augustin [...]. Il faut nécessairement qu'il prenne du repos ; il peut aller chez ses parents ou revenir ici, comme il voudra : je crois qu'il serait mieux ici, et je vous **autorise** à lui fournir un cheval pour voyager à petites journées." (Ploërmel, le 24.04.1834).

Le Père d'ailleurs n'hésite pas à lui donner des directives précises : "Je tiens à ce que le **F. Alippe** devienne Frère de classe. Quant au F. Bonaventure, je vais m'occuper de trouver un autre Frère pour le remplacer à la cuisine : vous le mettez avec les pensionnaires." (27.12.1835).

"Je vais écrire à Ploërmel de vous envoyer un Frère de travail pour aider au F. Cado, et afin que le **F. Alippe** ait plus de temps à donner à son instruction, chose à laquelle je tiens extrêmement : ayez-en grand soin sous ce rapport." (Dinan, le 24.02.1836).

"Je désire que le **F. Alippe** se prépare à faire la classe, car nous manquons beaucoup plus de Frères capables d'instruire que de Frères de travail et nous pourrons un peu plus tard en trouver un capable de remplacer le F. Bonaventure." (19.11.1838).

Le Père a de la suite dans les idées !

Le F. Ambroise, tenace lui aussi et qui a ses principes en pédagogie — on l'a vu pour l'enseignement de la grammaire — a formulé ses objections, sans doute assez pesamment, au sujet d'une nouvelle arithmétique. Le Père, dans une des trois lettres de ce mois de février 1837, se sent obligé d'insister et d'être clair :

"Je tiens absolument à ce que l'arithmétique de M. Querret soit la seule adoptée dans nos classes. 1nt) parce qu'elle est la meilleure. 2nt) parce que nous l'avons fait imprimer à nos frais. 3nt) parce qu'elle exige plus de travail de la part des Frères. 4nt) parce que nous aurons pour la rentrée prochaine un recueil de problèmes à y joindre, composé par l'auteur lui-même, qui y met beaucoup de soin. 5nt) parce que nous finirons par compléter un petit cours de mathématiques dont toutes les parties seront d'accord entre elles, ce qui est un grand avantage. Quant au prix [...] partout on vend ce livre 20 F et cela ne fait de difficulté nulle part, excepté dans vos environs.

Vous avez eu tort de renvoyer au F. Julien le paquet de ces arithmétiques qu'il avait fait cartonner par erreur ; ce sont des ports perdus fort inutilement." (11.02.1837).

On croit deviner par ce dernier détail la mauvaise humeur d'un directeur que des nouveautés dérangent. Mais le Père ne cède pas ! Celui-ci sait à l'occasion rappeler au F. Ambroise son devoir de discrétion et de réserve :

"Évitez autant que possible qu'on ait connaissance au dehors de toutes les misères intérieures. Je suis fâché que vous ayez parlé même au F. Laurent' de ce qui est arrivé au F. Fulbert, car ce dernier ne restera pas à Quintin...

14. F. Laurent HAUDRY, un ancien du P. Deshayes, directeur à Quintin ; directeur de circonscription comme le F. Ambroise ; écrit souvent au Père.

...Je ne veux pas qu'on voyage à cette époque de l'année (la semaine sainte). Si donc je vous accordais une permission que je refuse à d'autres, cela produirait un effet d'autant plus mauvais que vous êtes un des plus anciens de la Congrégation." (21.03.1834).

Et si le F. Ambroise était tenté par moments de l'oublier, le Père lui rappelle clairement qui est le véritable Supérieur :

"Voilà des réponses pour tous les Frères : je donne des avis à chacun. Si votre toux continue, il ne faudra pas faire maigre dans le Carême : j'exige absolument que vous consultiez le médecin.

J'avais dit au F. Maximilien de remettre à la Providence les 77 F qu'il avait reçus : je ne sais pas pourquoi vous lui avez dit le contraire ; maintenant que l'école est remplie légalement, les paiements seront réguliers." (26.02.1838).

Il continue d'exercer sur le F. Ambroise un contrôle discret et d'ailleurs apprécié, quant à l'administration et quant aux relations avec les Frères :

"Je vous renvoie votre lettre au Maire : bien loin d'y avoir mis plus de sel, j'en ai adouci quelques passages." (10.07.1840).

"Je crains que vous n'ayez parlé avec un peu trop de sévérité au F. Jérôme ; lorsque j'examinai ses comptes à la retraite, je ne trouvai pas que sa dette fut aussi considérable que vous le supposiez." (22.10.1836).

"Je suis bien fâché de ce qu'a fait le F. Philibert et de ce qu'il ne soit pas resté à Tréguier. Il paraît que sans le vouloir et même sans vous en apercevoir, vous l'avez blessé en quelque chose : l'essentiel avec lui est de ne jamais le contrarier, et de ne jamais lui parler de ce qui a pu le contrarier autrefois..." (13.04.1839).

* *

Étant donné sa responsabilité de secteur, le F. Ambroise est parfois chargé de besognes peu agréables ; par exemple, un Frère qu'il faut renvoyer ; renvoi "dramatisé" et atmosphère de conspiration... :

"Je vous envoie le F. Damase pour remplacer le F. Constantin [...]. Vous pourrez donc renvoyer chez lui le F. Constantin. L'embarras est de savoir comment lui faire changer d'habit : je désire qu'il n'aille pas pour cela jusqu'à Dinan, parce qu'il aurait à

passer trop d'établissements ; il me semble que si vous le faisiez partir le soir, après que tout le monde serait couché, ou le matin, avant que personne fût levé, ce serait le mieux. Vous pouvez lui donner son certificat." (05.12.1836).

...Ou des comptes à régler avec un ex-Frère qui s'est montré indélicat en matière d'argent. Après une page de chiffres, le Supérieur en arrive à la conclusion que l'ex-Frère Jérémie doit au moins 52 F, somme assez appréciable à l'époque, sans parler de vêtements non payés. Le F. Ambroise devra réclamer le dû, au nom de J.M. de la Mennais, qui s'y entend en gestion, n'a pas d'argent à gaspiller et se montre tenace quand il est dans son droit :

"D'un autre côté, de 6 chemises qu'on lui a données à Ploërmel, il n'en a laissé qu'une, de 6 paires de bas, trois, de 6 mouchoirs, 4 : c'est du brigandage et je veux absolument que ce qui a été **volé** soit rendu. Je ne charge point de ceci le F. Jérôme, parce qu'étant sur les lieux, il en pourrait résulter pour lui des désagréments ; mais je vous en charge, afin que vous puissiez parler plus librement au F. Jérémie et à son père : qu'ils ne me forcent pas à recourir aux tribunaux, et qu'ils songent bien qu'il s'agit d'un vol domestique." (22.10.1837).

Et quelques semaines plus tard :

"Écrivez vous-même à l'ex-Frère Jérémie à Rennes. Dites-lui de vous rendre ses comptes sans retard, afin d'éviter que je ne lui demande directement, ce qui pourrait avoir pour lui des suites fâcheuses, puisque nécessairement l'académie en serait instruite. Vous me donnerez connaissance de la réponse." (15.11.1837).

*

A l'image du P. de la Mennais, le F. Ambroise se révèle lui-même **bon gestionnaire** et il joue le rôle **d'économe** de la petite région confiée à son autorité. Tout en suivant ses opérations, de Ploërmel, le Père approuve son administration :

"Je trouve votre achat de drap un peu considérable ; cependant, il est avantageux et je l'approuve." (18.01.1833).

"Je suis très fort de votre avis : il vaut mieux payer plus cher et avoir de meilleure qualité." (01.12.1834).

"Que le bénéfice reste à la maison ou qu'il aille à Tréguier, c'est la même chose ; cependant, comme vous avez à pourvoir aux besoins des Frères des environs, j'aime mieux qu'il vous revienne ; dites cela au F. Rogatien : je pense qu'il doit assez bien se tirer maintenant." (23.10.1833).

"Vous ferez passer à la Providence les 200 F que vous avez reçus de Pleudaniel." (31.01.1834).

L'économiste de la circonscription reçoit le surplus des écoles. Le Père, qui a une caisse à Saint-Brieuc, pourra utiliser cet argent pour les besoins de la Maison-Mère ou d'autres dépenses à régler :

"Que le F. Théodose garde le profit des fournitures classiques pendant une année, j'y consens ; mais je tiens à ce qu'il prenne tout à Tréguier, ainsi que les autres Frères ; autrement, si on admettait toutes ces exceptions, il n'y aurait plus de règle ; dites-lui aussi de se borner à acheter les choses indispensables et nécessaires.

Vous avez bien fait de demander le remboursement des hardes
que vous avez fournies aux Frères de Pontrioux." (27.12.1835).

Pour que la "procure" de Tréguier puisse fonctionner, il faut de la discipline chez les autres directeurs, même s'il s'agit des amis du F. Ambroise !

De Ploërmel, souvent le Père lance un appel : il faut beaucoup d'argent pour faire fonctionner la maison centrale :

"...Économisez le plus que vous pourrez, car nous sommes ici dans une grande gêne ; tous les établissements particuliers sont bien, il n'y a que l'établissement principal qui souffre." (16.10.1837).

"N'oubliez pas ce que je vous ai demandé pour le mois prochain : nous aurons à payer un envoi de drap considérable et notre provision de grain." (07.01.1838).

"Je serai bien aise de recevoir les 400 F que vous m'annoncez, quoique cette somme soit bien faible." (25.01.1838).

Étant donné la compétence du F. Ambroise en matière d'ouvrages scolaires, le Fondateur n'hésite pas à lui confier l'étude de certains contrats à passer avec les libraires. Si le Père, exigeant en matière de finances, passe la main au F. Ambroise, c'est une preuve solide que le directeur de Tréguier est un bon économiste !

"Je vous avoue que je (ne) comprends pas nettement les arrangements à prendre avec M. Le Brouster au sujet de ses ouvrages, et ,avec M. Huguet au sujet de la vente. Vous entendez cela beaucoup

mieux que moi : je désire donc que vous traitiez vous-même cette affaire, dans laquelle je crains de m'embrouiller. J'approuve le parti que vous avez pris pour le drap." (02.12.1838).

S'agit-il de faire imprimer des livres scolaires, le Père charge le F. Ambroise de recueillir les informations nécessaires : aller à Saint-Brieuc, voir les propositions de Guyon ; puis prendre contact avec de Lamarzelle "jamais pressé d'argent", et faire le choix par la suite :

"Nous souscrirons à celles (les propositions) qui nous seront les plus avantageuses, ce qui est tout simple et ce qui est juste." (28.03.1839).

"J'approuve les conditions avec lesquelles vous avez traité avec Guyon, mais je crains que La Marzelle ne soit mécontent de se voir enlever ces ouvrages ; au reste, vous l'aurez vu et vous vous serez expliqué : marquez-moi comment les choses se sont passées." (07.04.1839).

Et quelques mois plus tard :

"Je vous remercie des renseignements que vous m'avez donnés sur le marché avec l'imprimeur ; tenez à la remise qu'il vous devra, s'il n'est pas prêt à l'époque fixée." (09.09.1839).

La délégation de pouvoirs est claire : le P. de la Mennais laisse agir le F. Ambroise pour ces contrats d'une certaine importance, il a confiance en lui, connaît sa compétence et son sens des affaires. Il en est de même quand il s'agit de monter une école ; par exemple, au sujet de la fondation de l'école d'Yvias :

"Je dis au maire de s'entendre avec vous pour la façon des tables, des bancs, et pour la fourniture des divers objets que l'on doit donner au Frère pour son usage." (28.03.1839).

* *

Au coeur de sa circonscription, le F. Ambroise déploie un **zèle apostolique** efficace ; il s'occupe des pauvres, ce dont le félicite le Père :

"C'est un grand bien que d'amener à l'école tous les pauvres petits qu'on a été chercher je ne sais où : je me réjouis de ce que vous soyez parvenu à les habiller." (09.12.1834).

Il porte le souci des vocations :

"Le parti que vous comptez prendre au sujet du postulant de Pleumeur me paraît fort sage, il n'y a rien de mieux à faire." (19.09.1831).

"N'amenez pas le jeune homme de Pleubian si vous ne lui trouvez pas les dispositions nécessaires : je vous en laisse juge." (26.07.1835).

"Un enfant de 15 ans est trop jeune pour entrer au noviciat ; je tiens aujourd'hui, bien plus qu'autrefois, à n'en pas recevoir de cet âge-là, à moins de raisons particulières : ces petits-là se lassent dans le noviciat, quand ils y passent trop de temps, et ils dissipent les autres. Voilà mes raisons pour ne pas admettre maintenant votre petit domestique : je pourrai le prendre plus tard et l'amener dans ma voiture à Ploërmel ; jugez-en : je vous laisse libre de faire pour le mieux." (20.08.1836).

* *

A en juger par les 187 lettres reçues du Père de le Mennais durant la période de Tréguier, le F. Ambroise compte beaucoup pour lui, non seulement parce que c'est un "ancien" qui a connu les premières années de la Congrégation, mais à cause de sa riche personnalité. Le Fondateur apprécie cet homme sur qui on peut compter, il l'entretient des affaires et de l'administration, de tout ce qui regarde la vie de chaque Frère, lui demande parfois conseil, se repose sur lui pour la bonne marche de tout un secteur du jeune Institut qui s'accroît d'année en année, écoles et communautés.

Le Père de le Mennais n'est pas homme à s'épancher en longues tirades : il n'en a pas le temps et garde toujours sa sensibilité sous contrôle ; on devine pourtant la **robuste affection** qu'il porte à ce F. Ambroise un peu abrupt dans son style, franc et direct dans sa manière, mais si totalement donné à ses Frères et à ses diverses responsabilités !

A l'occasion d'une maladie, le F. Ambroise a dû — sur le papier — soupirer après la mort, comme le bûcheron de La Fontaine ; le Père lui répond :

"J'étais fort inquiet de votre santé, car, soyez-en bien sûr, je n'ai nullement envie de vous voir mourir et j'espérais que le bon Dieu

exaucerait mes prières plutôt que les vôtres parce qu'il devait le faire dans l'intérêt de sa gloire, à laquelle j'aime à croire que vous travaillerez encore longtemps." (15.09.1833).

Le Père ne s'effraie pas de ses récriminations faciles ou de ses impatiences épistolaires ; comme vis-à-vis d'un enfant bougon mais bon coeur, il lui écrit, sourire à la plume :

"Enfin, soyez donc content et ne me grondez plus !" (01.12.1834).

"Vous ne me direz pas cette fois que je n'ai pas répondu à tout !" (27.12.1835).

La phrase, parfois proche de la taquinerie, souligne combien la relation entre les deux hommes est simple et pleine d'affection :

"Votre projet pour l'année prochaine n'est encore qu'un rêve ; ne vous fatiguez donc pas l'esprit à imaginer de pareilles choses.

Je vous embrasse bien tendrement, pauvre rêveur que vous êtes !" (18.07.1833).

Marque de cette affection et de cette confiance, le Père va parfois jusqu'à la confiance :

"J'ai une triste nouvelle à vous annoncer, mais je vous recommande de n'en parler à personne : le F. Ignace s'était mis à boire de l'eau-de-vie dans les châteaux et dans la maison même lorsque j'en eus connaissance..."

Et le Père de raconter en détail le scandale survenu à la Maison-Mère par suite de l'inconduite de ce F. Ignace", un des Frères les plus en vue à Ploërmel, et d'un Frère de travail qui l'accompagnait. Le F. Ambroise étant lui-même en responsabilité dans l'Institut, le Père l'informe davantage :

"Au lieu de reconnaître ses torts et de s'humilier, il a montré un orgueil satanique et, son confesseur lui ayant refusé l'absolution, il est parti je ne sais où, mais vraisemblablement pour aller trouver le P. Deshaies, qui le recevra sans doute comme il mérite [...]. Son départ n'a causé aucun regret dans la maison ; c'est même le contraire : au reste, plusieurs l'ignorent, et voilà pourquoi il est à propos de garder le secret : on le croit à Saint-Laurent, en voyage..." (02.12.1838).

Quelques mois après, à la suite d'un courrier du F. Ambroise au sujet de ce F. Ignace, le P. Deshayes, qui n'a pas oublié l'un de ses fils spirituels d'Auray, lui répond :

"Je suis, comme vous, très affligé de la sortie du F. Ignace. Je ne m'attendais point, à mon retour de Paris, à le trouver à St-Laurent [...]. Je sais qu'il ne peut demeurer à St-Laurent [...] c'est une affaire difficile à arranger : priez Dieu de la terminer d'une manière avantageuse pour votre Société et celui qui a le malheur de l'abandonner ; priez aussi pour un père qui vous aime tendrement en J.C.

Deshayes." (02.03.1839).

Rares sont les Frères qui, comme le F. Ambroise, ont pu connaître et apprécier à la fois les deux Fondateurs et en être eux-mêmes appréciés !

DIRIGÉ PAR LE PÈRE...

A travers les nombreuses lettres du Père de la Mennais, on devine la précision et la franchise du "**compte de conscience**" que le F. Ambroise, avec une **droiture** sans franges, adressait périodiquement au Fondateur, son directeur spirituel. Chaque fois qu'une difficulté ou une peine intérieure l'arrêtait, il en référerait au Supérieur de Ploërmel. Les avis et recommandations du Père se répètent, laissant voir sans doute possible les lignes de force et les faiblesses de cette attachante personnalité.

Le F. Ambroise, d'une vive **sensibilité**, est porté au **pessimisme** :

"Vous êtes trop sensible aux choses que le F. Xavier a pu vous écrire ; ce n'est pas que je l'excuse, mais quels que soient ses torts, il ne faut pas vous affliger autant que vous le faites de ce qu'il y a d'offensant dans les lettres qu'il vous a écrites [...] ; prenez garde d'irriter plus encore par des reproches sévères, quoique justes, un pauvre enfant dont l'imagination est si ardente : il est plus digne de pitié que de colère.

Vous exagérez aussi le nombre de ceux qui, dans la congrégation, ne sont pas animés de l'esprit de la règle ; Dieu merci, vous vous trompez là-dessus : jamais nous n'avons été mieux que nous sommes...

Prenez donc courage, mon cher enfant, et soyez attentif à veiller sur vous-même pour écarter de votre âme ces idées et ces impressions de tristesse qui ne sont propres qu'à vous abattre et à rendre plus pénible l'accomplissement de vos devoirs." (26.05.1835).

En ces années où J.M. de la Mennais a lui-même tant souffert la contradiction, il peut écrire au F. Ambroise :

"Les contradictions, mon cher enfant, sont pour nous une grâce : acceptons-les toutes, je ne dis pas seulement avec résignation, mais avec joie." (11.10.1835).

Exigeant pour lui-même, le F. Ambroise est porté à l'être aussi beaucoup pour les autres, et la "manière" facilement rude n'aide pas toujours :

"Votre lettre au F. Colomban m'a paru trop sévère : je sais qu'il a des défauts et je suis loin d'excuser ses torts envers vous ; je sais encore que vous avez pour lui une charité sincère, mais j'aurais aimé à en trouver dans votre lettre une expression plus douce." (09.02.1837).

Les conseils spirituels répétés par le Père dans un grand nombre de lettres insistent sur la confiance, l'abandon à Dieu, l'acceptation de la croix, le courage dans la lutte. Le F. Ambroise, dans la quarantaine, n'échappe pas aux bourrasques de la maturité : son tempérament fort, sa vitalité, son imagination, l'entraînent dans des luttes bien humaines et sans doute humiliantes pour qui a un vif désir de perfection et l'aspiration au don total de lui-même. Inlassablement, le Père l'encourage et l'apaise :

"Si vous voulez sincèrement faire des progrès dans la perfection, humiliez-vous de vos misères, mais ne vous troublez point, et ne vous imaginez pas que l'inconstance en soit le remède : elle ne ferait, au contraire, que les augmenter et les rendre inguérissables. Suivez à cet égard les paternels avis que je vous donne, et que vous donneront tous ceux qui vous connaissent bien." (22.10.1838).

"Comme vous le dites très bien, quand l'imagination est blessée, il est difficile de la guérir ; cependant, avec de la bonne volonté et l'aide de Dieu, on peut en venir à bout : il faut pour cela rejeter loin de soi, comme une tentation, toute pensée chagrine, et ranimer sans cesse l'esprit de foi, par la méditation et la prière. Appliquez-vous surtout, dans l'oraison, à vous exciter à l'amour de la croix en vous rappelant les exemples de J.C. et les promesses qu'il a faites à tous ceux qui partageraient ici-bas ses humiliations et ses souffrances." (07.04.1838).

Et quelques jours plus tard :

"Ayez donc plus de confiance dans le bon Dieu et servez-le avec plus de joie : regardez comme des tentations très dangereuses toutes les pensées de découragement qui vous viennent et qui vous font

tant de mal ; ne vous y arrêtez jamais volontairement, mais faites alors un simple acte de résignation à la volonté de Dieu et jetez-vous dans son sein, comme un petit enfant troublé dans le sein de son père." (16.04.1838).

A des tentations plus précises dont il s'est ouvert au Père, celui-ci, en directeur spirituel averti, lui répond :

"Je vois combien votre position est délicate et combien elle exige de vigilance et de précautions ; mais je vois en même temps la main de Dieu étendue pour vous soutenir et vous défendre : les vrais dangers ne sont pas ceux que l'on craint mais ceux sur lesquels on ferme les yeux et que l'on brave ; or, vous n'êtes pas, grâce au Ciel, dans ce cas-là, et loin d'être dans une sécurité qui m'effraie, vous vous alarmez peut-être trop. Je vous le répète donc, soyez calme, et dites-moi toujours tout ce que vous pensez. N'ayez point d'inquiétude au sujet de vos confessions et de vos communions." (02.12.1838).

Le F. Ambroise ne manque certes pas de générosité, et le Père est plutôt obligé de le ralentir :

"Je vous permets de pratiquer deux fois d'ici la Toussaint la mortification dont vous me parlez, si votre confesseur vous la conseille, mais je ne vous permets rien de plus." (30.08.1837).

Mais la lutte se poursuit, les tentations ne se calment pas. Le Père continue à répondre aux appels du F. Ambroise, à le guider et à l'encourager :

"Je ne puis que vous renouveler les mêmes conseils par rapport aux choses qui vous sont personnelles. Le sentiment si vif que vous éprouvez de vos misères est bon, pourvu qu'au lieu de vous abandonner au découragement, vous recouriez à Dieu avec une grande confiance et que vous comptiez sur son secours ; demandez bien humblement la force pour résister, la patience pour souffrir, la constance pour persévérer, et, si fréquentes, si violentes que soient les tentations, vous ne succomberez point ; je sais que vos épreuves sont rudes, mais plus elles le sont, plus aussi vous aurez de mérites." (05.01.1839).

Deux mois après, le F. Ambroise, qui a demandé au Père de le changer de poste, reçoit cette réponse :

"Pour ce qui vous concerne, j'ai vraiment pitié de votre position, mais je ne puis croire que le remède à votre mal soit de la changer : partout vous trouverez des sujets extérieurs de tentation ; et quant à l'intérieur, il n'y a d'autres moyens d'y rétablir la paix que de prati-

quer journallement le renoncement à vous-même et l'abandon à Dieu..." (13.03.1839).

Au coeur de la tempête, avec la détermination sans faille de qui ne veut pas se laisser dériver, le F. Ambroise s'ouvre à l'abbé Ruault de ses obsédantes difficultés. Celui-ci, bras droit du Fondateur à Ploërmel, lui répond une longue lettre toute de discernement et d'affection. Il utilise, par discrétion, une transparente allégorie :

"Les détails que vous m'avez donnés sur la maladie du F. en question m'ont fait et me font peine, mais pourtant je suis loin de désespérer de sa guérison [...]. Il est mécontent de sa lâcheté, il se la reproche, il la déteste, il s'en veut beaucoup à lui-même d'être si peu courageux sur ce seul point, lui si brave sur tant d'autres [...]. Au reste, que le si cher malade ne s' imagine point que le changement d'air, je veux dire le changement de lieu, soit indispensable à sa guérison [...] ; non, il suffit qu'il entretienne un air pur dans son appartement, et qu'il prenne ou fasse prendre les moyens d'empêcher que les mauvaises exhalaisons du dehors n'y pénètrent [...].

Demandons pour lui de tout notre coeur cette force de volonté dont il a particulièrement besoin dans la position critique où il se trouve..." (24.02.1840).

Le P. de la Mennais, plusieurs fois, est passé par Tréguier pour s'entretenir de vive voix avec le F. Ambroise, mieux s'informer pour mieux aider son dirigé toujours aux prises avec ses lancinantes difficultés. L'un et l'autre cherchent, en toute droiture, le moyen le meilleur pour en sortir. En quittant Tréguier, le Père se rend à Ploëzal, à moins de 10 km, pour y rencontrer un prêtre — le curé peut-être — qui connaît la situation et peut aider à la résoudre. De là, le Père écrit au F. Ambroise le 18 mai 1840 :

"Vous avez pu remarquer que j'ai évité, à mon passage à Tréguier, de vous parler de nouveau en détail de la triste affaire qui vous tourmente : je ne voulais entrer avec vous dans aucun détail sur ce qui avait pu avoir lieu depuis ma précédente visite, qu'après avoir consulté M. Le Borgne qui, malheureusement, était absent. Chose toute providentielle ! Vous avez eu la même idée que moi, puisque vous l'aviez prié de me voir à mon passage à Ploëzal. Nous avons l'un et l'autre tout bien examiné, bien pesé devant Dieu ; et, après y avoir mûrement réfléchi, je me suis décidé à m'expliquer moi-même directement avec la personne en question : je la préviens que je vous défends, comme je vous défends en effet, en vertu de la sainte obéissance, de la recevoir ailleurs qu'au portail, dans la cuisine ou au réfectoire ; en conséquence, sous aucun prétexte, et dans

aucun cas, vous ne la ferez donc monter dans votre chambre, et vous abrégerez autant que possible vos entretiens avec elle. Remarquez que je ne lui interdis pas absolument l'entrée de la maison, parce que cette mesure pourrait faire du bruit et avoir de l'éclat ; mais, il est tout simple que les choses se passent comme je les règle, et j'ai l'espoir, mon cher enfant, que vous ne verrez en ceci qu'une nouvelle preuve de mon amitié sincère et du zèle que j'ai pour votre salut. Laissez-moi faire. Soyez calme et soumis, et tout ira bien."

Moins d'un mois après, au cours d'une lettre, entre une directive d'ordre administratif et l'appel d'un Frère à Ploërmel, nouvelle insistance du Père :

"...Pourvu que les prix ne soient pas plus élevés que ceux de La Marzelle, négociez donc vous-même cette affaire aux meilleures conditions possibles."

Tenez ferme à vous conformer à ce que je vous ai prescrit de concert avec M. Le Borgne, dans la lettre que je vous ai écrite de Ploëzal : vous verrez, je l'espère, que vous serez plus calme et que le bon Dieu récompensera votre soumission par de nouvelles grâces.

Je vous recommande d'envoyer ici le F. Liguori aussitôt que vous le pourrez." (Ploërmel, le 10.06.1840).

UNE PAGE QUI SE TOURNE...

Les difficultés n'arrêtent pas la vie ! L'année scolaire se termine et il faut prévoir les placements des Frères pour la nouvelle année, en Bretagne comme aux colonies. Les premiers Frères sont en effet arrivés aux Antilles depuis plus de deux ans et il y a lieu déjà de remplacer les morts et d'ouvrir d'autres écoles.

La retraite de Ploërmel offre au F. Ambroise l'occasion de rencontrer longuement le Père : ils parlent de Tréguier et des Antilles. Le F. Ambroise insiste auprès du Supérieur pour quitter Tréguier et s'offre pour les missions. Après un temps de réflexion de part et d'autre, le Père le désigne effectivement comme responsable des Frères des Antilles.

Après le mouvement de générosité, le regard réaliste : le F. Ambroise est effrayé des responsabilités à assumer dans une situation totalement inconnue. Des lettres sont échangées : le F. Ambroise — conscience toujours délicate — a peur maintenant d'avoir trop insisté pour demander son changement de poste ; le Père le rassure sur ce point et l'incite à

consommer son sacrifice. Dans une longue lettre écrite de Ploërmel le 27 août 1840¹⁶, le Fondateur, toujours clair dans ses décisions, balaie d'un revers de main les dernières objections du F. Ambroise et lance son disciple vers l'offrande de lui-même et l'aventure missionnaire :

"Vous vous trompez grandement en supposant que vous m'avez arraché votre changement : il était devenu nécessaire, et il aurait eu lieu depuis longtemps si j'avais bien compris plus tôt ce que vous m'avez expliqué à la retraite ; ainsi la résolution que j'ai prise à cet égard est immuable et j'en prends entièrement sur moi la responsabilité devant Dieu [...]. N'hésitez donc plus dans votre résolution : regardez-la comme l'oeuvre de Dieu et, si vous vous sentez faible, comptez sur le secours et les grâces de celui qui vous envoie [...].

Ne restez à Saint-Brieuc que le temps absolument nécessaire pour y terminer vos affaires, et revenez ensuite **directement** ici : je n'ai pas besoin de vous dire que pour rien au monde vous ne devez plus retourner à Tréguier, sous quelque prétexte et pour quelque raison que ce soit..."

Ainsi, cette lettre marque la fin d'une étape dans l'existence du F. Ambroise : la page de Tréguier est définitivement tournée, celle des Antilles va s'ouvrir.

16. Voir F. Symphorien-Auguste, "A travers la correspondance de J.M. de la Mennais", tome III, pp. 99-100.

LA PÉRIODE DES ANTILLES (1841-1852)

LES DÉBUTS - L'ANNÉE 1841

Partis de Brest sur la frégate "Andromède" le 12 décembre 1840, le F. Ambroise et ses huit compagnons font escale à Basse-Terre, en Guadeloupe, les 7 et 8 janvier 1841 ; trois Frères reçoivent leur obédience pour cette île, et les autres, avec le F. Ambroise, nouveau Directeur Général des Frères des Antilles, poursuivent jusqu'à Fort-Royal, ville principale de la Martinique. Ils y arrivent le 13 janvier".

Les Antilles constituent une mission toute nouvelle puisque les cinq premiers Frères débarquaient à Basse-Terre le 7 février 1838 et cinq autres arrivaient à la Martinique le 28 décembre 1839¹⁸. Les débuts avaient été pénibles, comme la plupart des fondations, et les Frères travaillant dans les deux îles, loin de leur Supérieur de Ploërmel, éprouvaient le besoin d'avoir une autorité plus proche, à laquelle ils pourraient se référer dans les cas difficiles, qui les comprendrait, les stimulerait, les défendrait le cas échéant, sans attendre les interminables délais de correspondance imposés par l'éloignement. Le Directeur Général, depuis longtemps promis aux missionnaires, était désiré et attendu, surtout peut-être par les supérieurs des quatre communautés, deux dans chaque île, qui n'avaient pas toujours la tâche aisée. C'est ce qu'écrivit au Père Fondateur, dès le 16 janvier 1841, le F. Saturnin', directeur à Fort-Royal :

"Je suis au comble de la joie depuis l'arrivée du cher Frère Ambroise ; car il faut vous dire que j'en ai eu à supporter de toute part et que j'étais prêt à succomber sous ce pesant fardeau [...]. Je plains beaucoup le F. Ambroise, voyant les croix semées devant lui [...]. Je vais lui faire connaître l'esprit des administrateurs et la manière de s'y prendre pour réussir avec eux ; enfin, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour lui être agréable. Je crois que la plus grande difficulté de sa mission sera de réformer les abus qui se sont déjà introduits dans les établissements."

17. L'histoire de nos Frères des Antilles est décrite pour l'essentiel par le F. Symphorien-Auguste, op. cit. tome III, pp. 95 à 452, surtout à partir des lettres du Père Fondateur, adressées au F. Ambroise et à d'autres correspondants. On s'y reportera avec intérêt. Voir aussi Laveille, Jean-Marie de la Mennais, tome II, ch. XI et XII.

18. Voir Études Mennaisiennes n°1 : "Origines d'une épopée missionnaire" 1836-1840.

19. F. Saturnin (Navate), né à Rannée (35) le 24.09.1815.

Même joie et mêmes attentes chez le F. Marcellin", directeur à Pointe-à-Pitre : "L'arrivée des nouveaux Frères nous a comblés de joie. Le F. Ambroise surtout était nécessaire aux colonies, tant pour établir l'union dans nos maisons que pour obtenir les objets qui manquaient à ces mêmes établissements." (25.02.1841).

Le F. Ambroise - qui ne supporte par la mer - a été malade durant toute la traversée, 27 jours. Il le dit, au détour d'une phrase, dans de longues lettres adressées au Père de la Mennais et à son cher ami, le F. Théodose. Il n'est pas homme à s'apitoyer sur son propre sort, mais on sent bien, à travers ces premières épîtres, que la séparation a dû être dure : il pense à la Bretagne et serait tenté, un peu, de reconstituer sous les tropiques ce qu'il a vécu à Tréguier. Par exemple, il ferait bien venir à la Martinique, pour s'occuper de l'intendance et de la cuisine, la Catherine et Marie-Jeanne Le Bourdon, auxquelles le F. Théodose peut faire toute confiance à Ploëzal, ou deux Bretonnes du même genre : ici, femmes ou hommes de service coûtent cher, travaillent peu et nous volent !... Et pourquoi le F. Théodose ne viendrait-il pas lui-même, ce serait si merveilleux ! Il en a fait la demande au Père : "Je fais tout ce que je puis auprès du bonhomme pour que vous vinssiez dans ce sens", écrit-il à son ami le 29 mai 1841 ; et il l'encourage à faire lui-même des démarches dans ce sens : "Ainsi, faites tous vos efforts auprès du bonhomme pour y venir. Vous arriverez l'an prochain, c'est-à-dire après les vacances." (23.03.1841). Comme Perrette de la fable, il rêve en couleurs...

Quant il revient à la réalité, il mesure bien les difficultés : comment faire venir deux Bretonnes aux Antilles ? Comment arracher le F. Théodose ? Il en parle plusieurs fois, insiste auprès du Père et surtout auprès de son ami :

"De mon côté, je ne négligerai rien, je lui ai déjà donné une sommation bien adroite, d'autant plus que je suis presque sûr que votre santé se fera bien ici. Vous n'aurez pas ici à craindre le froid aux pieds, ni les incommodités de cette nature ; et puis, j'ai des vues sur vous et vous me serez d'un grand appui dans mon exil." (23.03.1841).

Bien sûr, il faut faire la part du style épistolaire, volontiers badin et enjoué : F. Ambroise et F. Théodose sont compatriotes - Baud et

20. F. Marcellin (Morin), né à Tréal (56) le 30.01.1810, Frère des FF. Bernardin, créateur de l'horloge astronomique de Ploërmel, et Hippolyte, maître des novices à Ploërmel de 1830 à 1853.

Pluméliaus sont proches -, ils se sont suivis, se connaissent et s'apprécient. Mais le mot révélateur est là : "un appui dans mon exil". Qui s'étonnerait de ces sentiments si humains après un tel déracinement ?

Il va d'ailleurs s'établir, pendant plusieurs années, une correspondance clandestine entre les deux amis. F. Ambroise est conscient de cet accroc à la discipline établie par le Fondateur, mais sur le roc d'une obéissance courageuse, austère et capable d'être héroïque, pousse une fleur de fantaisie, un brin d'autonomie à saveur de contrebande ; F. Ambroise n'a rien du robot de vertu...

"Je vous prie, écrit-il au F. Théodose, de ne point donner connaissance à personne que je vous écris ; car toutes les lettres que nous écrivons doivent être adressées à notre père. Voilà ce que nous avons sur notre règlement de la colonie. Mais j'ai fait sentir à notre père avant de partir, que je ne lui promettais pas d'observer ce point." (20.01.1841).

Et quand, assez souvent, le E Ambroise parle du "bonhomme" pour désigner le Père de la Mennais, c'est sans doute dans la même ligne : rien d'une expression agressive ou dépréciative vis-à-vis du Père qu'il a en vénération - on l'utilise volontiers pour un "ancien" - mais il se réserve le droit de garder une certaine distance, de se ménager un peu d'indépendance affectueuse...

Le F. Ambroise se peint bien lui-même à ce sujet quand il écrit au F. Théodose, le 21 juin 1841 :

"Je vous prie de ne rien négliger auprès de notre père pour venir ici, car j'ai bien préparé votre chemin."

et quelques lignes après :

"Notre père vient de me dire qu'il allait vous faire passer votre lettre (celle écrite par le F. Ambroise), mais qu'il vous défendait absolument de vous occuper de notre projet de domestiques et de ne même plus en parler. Donc, il faut abandonner totalement cette entreprise et il ne faut plus y songer."

Il est encore plus explicite le mois suivant, le 7 juillet :

"Pour l'affaire des domestiques, il ne faut plus y songer puisque le bonhomme ne le veut pas. Il n'est pas de mon caractère d'employer des ruses avec les personnes dont je fais profession d'être ouvert, loyal et sincère, et particulièrement avec celui qui me tient la place de Dieu sur la terre."

La phrase est infirme au plan de la grammaire ; mais la pensée est claire et le sens profond de l'obéissance très affirmé.



Comme on pouvait s'y attendre, le F. Ambroise, sensible mais non pas sentimental, se met aussitôt au travail avec détermination et énergie. Il a déjà profité de son escale d'une journée et demie à Basse-Terre pour rendre visite au Gouverneur, au Préfet apostolique et à quelques autres personnalités, "bien reçu partout", dit-il. Sur place, il règle un cas, celui "du pauvre Frère Zozime qui était depuis deux mois dans une habitation à 2 lieues de la ville", où "il avait loué un appartement pour rétablir sa santé, mais sa maladie est toute dans sa tête", écrit le F. Ambroise au Père le 16 janvier 1841. Ce F. Zozime est le dernier "survivant" de la communauté fondatrice de la Guadeloupe. Le F. Ambroise réussit à le persuader de l'accompagner à Fort-Royal pour s'y rétablir peu à peu ; mais la santé mentale est trop compromise et le Supérieur le fait rentrer en France par la frégate "Andromède" qui retourne à Brest'.

La situation trouvée par le nouveau Directeur Général n'est pas brillante. Dans la même lettre du 16 janvier, il brosse au Fondateur un premier tableau :

"...Il (vous) faudrait être ici pour voir combien les misères sont à leur comble. Tout le monde est directeur et chacun a sa bourse et chacun se conduit comme il veut. Point d'ordre, point de discipline. Tout le monde fume et tout le monde a des robes de chambre partout ; et comment voulez-vous qu'on vous envoie de l'argent : pour ici, il n'y en a pas, du moins très peu."

Diagnostic rapide et sombre : les Frères n'acceptent pas le règlement ; ils ne paient pas leurs dettes à la Maison-Mère ! ...La décision du F. Ambroise est prise :

"Dans quelques jours, je vais commencer une tournée pour tâcher de mettre un peu plus d'ordre et ramasser quelque argent, si je puis."

Après deux tournées de six semaines chacune durant lesquelles il visite ses Frères, l'atmosphère change et il en donne communication au Père dans le 12° d'une très longue lettre, datée du 13 juin 1841 :

"...Bien des choses sont corrigées. En voici plusieurs points :

- 1) Partout maintenant, tous les Frères couchent en dortoir commun.
- 2) Personne ne fume plus. 3) Les robes de chambre sont défaits presque toutes pour faire des couvertures de lit et j'ai consenti à

garder une seule dans chaque maison pour les malades quand il y en a, mais avec défense d'en acheter d'autres, et on n'en porte plus du tout. 4) Personne n'a plus d'argent, que le Frère directeur de chaque maison. 5) Maintenant, il y a un règlement pour tous les exercices particuliers, dans toutes nos maisons. C'était là la chose principale à observer dès le premier abord."

Il s'attaque ensuite à la "réforme dans les habits", puis à l'alimentation :

"J'ai aussi fixé le nombre de plats dans nos maisons : 3, bien apprêtés, et l'usage du vin de côte et une petite goutte de vin de Bordeaux après le repas [...]. Dans aucune de nos maisons, on ne prend plus aucune sorte de boisson forte, du moins pas à ma connaissance."

Il étudie de près l'organisation des écoles, les locaux de classes et leur salubrité, les contrats avec l'Administration, les salaires et indemnités à percevoir, le décalage qui existe souvent entre ce qui est décidé à Paris par les Ministères et ce qui est concrètement adopté sur place. Estimations faites, il en réfère au P. de la Mennais et lui demande, souvent avec insistance et chiffres à l'appui, de faire des démarches au plus haut niveau, de réclamer une augmentation des salaires ou des indemnités pour le mobilier, afin que les communautés, surtout les plus petites, soient capables de "nouer les deux bouts", sans parler de payer leurs dettes à Ploërmel qui leur envoie livres classiques, cahiers, matériel de toute sorte...

*

* *

Il prend à bras-le-corps les problèmes d'administration, bien lourds pour celui qui débarque dans un pays neuf, rendus encore plus difficiles pour celui dont la langue maternelle n'est pas le français. Au 3^o d'une longue lettre adressée au Père, il s'explique :

"Vous savez qu'il est fort difficile pour un homme tout nouveau et avec peu de capacité comme moi, de bien réussir dans une telle entreprise comme celle-ci, sans faire de faute [...] ; c'est [...] une étude trop difficile pour moi car il y a tant d'écritures à faire ; et quand je veux faire quelque chose de soigné et de présentable et analogue à ce qu'il faut, cela me coûte les yeux de la tête, comme par exemple écrire au Ministre. Vous n'avez pas besoin de me dire qu'il faut faire mon possible pour mieux faire ; mais enfin, je fais de mon mieux." (25.12.1841).

Il fait passer les lettres les plus officielles par Ploërmel où l'abbé Ruault se charge de les amener à l'occasion, mais on comprend sa répugnance à écrire :

"Depuis mon arrivée de ma deuxième tournée, j'ai été accablé d'écriture. Cela m'est fort pénible et est capable de me faire rester malade ; mais il le faut bien et c'est même indispensable, ou rien ne se ferait !" (24.06.1841).

Il n'est pas homme à se laisser impressionner par le mauvais vouloir de certains fonctionnaires ; c'est le cas du Directeur de l'Intérieur qui vient d'essayer de retirer la maison du Morne-Vanier, résidence du Directeur Général, lieu d'accueil pour Frères de passage, centre de repos pour malades ou convalescents ; bien située sur la hauteur, à proximité de Fort-Royal, elle excite l'envie de cet administrateur nouvellement arrivé. Le F. Ambroise réagit et menace :

"Une seule chose les fait marcher, c'est quand on leur dit que si vous ne voulez pas la chose, je vais écrire au Ministre à ce sujet, ce sont des camarades qui changent de mine et de ton de suite." (13.06.1841).

Au fur et à mesure qu'il se rend compte de la situation matérielle des écoles et des communautés, il en réfère au R de la Mennais, analyse les comptes avec précision et propose des solutions. Ainsi, au sujet de dépenses de fonctionnement :

"...L'administration prétend partout qu'elle ne doit l'entretien qu'à une partie du mobilier, c'est-à-dire à ce qu'elle a acheté elle-même. Mais pour ce qui regarde la vaisselle de cuisine et les gros linges et bien des choses, c'est à nous, dit-on, à les entretenir. Je trouve que le traité que vous avez passé avec le Ministre n'est pas du tout clair sur ce point et il serait essentiel, pour éviter bien des inconvénients, de le renouveler." (13.06.1841).

Le plus souvent, le Père, lors d'une rencontre avec le Ministre, essaie d'obtenir ce que le F. Ambroise lui a proposé. Tout n'est pas toujours possible ; il faut insister et attendre... Mais le Fondateur reconnaît généralement la justesse des demandes ou propositions venues du Supérieur des Antilles.

Malgré tout, même s'il se sent appuyé à Ploërmel, le F. Ambroise trouve pénibles toutes ces démarches administratives ; il aimerait mieux consacrer ce temps à l'amélioration du cadre de vie au Morne-Vanier ; il s'en ouvre à son confident, le E Théodose, en juillet :

"Nous ne travaillerons que des terres qui environnent notre château et seulement à l'entour de la maison pour en éloigner les ser-

pents qui nous tiennent en peur, jour et nuit. Depuis que j'y suis, j'en ai tué 3 de mes propres bras. Nous y aurons seulement un jardin et un bon carré de caféiers et une bonne bande de vaches et de volailles [...]. Je viens de demander des Frères de travail au bonhomme qui ne me refusera pas, j'en suis sûr, puisqu'il ne veut pas qu'on en ait d'autres. Maintenant, je fais ce que je peux et je laisse le reste. Ce n'est pas ceci le plus dur pour moi actuellement, ce sont mes tournées et les affaires d'administrations. Ce sont des gueux et des zéros de juillet que nous avons ici à la tête des affaires et du gouvernement qui ne cherchent qu'à nous contrarier et à nous faire mourir, s'ils le pouvaient..." (07.07.1841).

* *

Et pourtant, le F. Ambroise ne manque ni d'énergie ni de courage. Il est capable d'accepter des conditions de vie austère dans le "château" du Morne-Vanier :

"Et nous qui sommes ici [...] presque sans rien, couchés la nuit sur le plancher, sur nos matelas de bord depuis un an, et souvent obligés de nous lever la nuit pour éviter l'eau qui coule sous nous à torrent." (au Père, le 25.12.1841).

Il supporte stoïquement plusieurs ennuis physiques dus sans doute à l'acclimatation, continuant son travail sans fléchir :

"J'ai le corps depuis un mois couvert de purons, comme si j'avais la scarlatine. Cela me donne une démangeaison à m'empêcher de dormir avec la grande chaleur qu'il fait." (09.08.1841).

"Je suis encore très faible après les souffrances que j'ai eues depuis 6 semaines d'un Anthrax que je viens d'avoir au dos et qui cependant commence à se fermer et à guérir [...]. Malgré mes souffrances, le Seigneur m'a accordé assez de force pour faire à peu près ce que j'aurais fait ayant joui d'une santé, excepté pendant 15 jours à la Pointe, qu'il m'a fallu céder à la nature et rester jour et nuit sur le grabat." (01.10.1841).

Au F. Théodosie, il donne quelques détails supplémentaires :

"On m'a ouvert le dos dans deux endroits différents, et les fentes qu'on y a faites sont éloignés de 4 pouces l'une de l'autre et longues également de 4 pouces, de sorte que cela formait un petit parquet de 4 pouces carrés qu'il a fallu vider à cause de la gran-

grène qui s'y était mise, à coups de ciseaux, et d'un pouce de profondeur." (28.09.1841).

Mais c'est le F. Alippe", directeur à Saint-Pierre (Martinique), qui, dans une lettre au Fondateur, décrit le mieux l'évolution de cet anthrax : le F. Ambroise, dur à la souffrance, ne devait pas être pour autant un malade facile à soigner !...

"...le Frère Ambroise est parti d'ici le 4 du courant pour la Guadeloupe dans un état pitoyable ; il est parti malgré tout ce que j'ai pu lui dire ainsi que le médecin. Aussi, d'après une lettre que j'ai reçue hier du F. Marcellin, il est arrivé à la Pointe-à-Pitre dans un état à faire compassion et que le médecin ne voyait point d'autre remède que d'y faire une opération à laquelle le F. Ambroise se refusait en disant d'attendre au lendemain ; cela ne m'étonne pas car ici un apothicaire a voulu lui serrer sa plaie pour en faire sortir le pus : il le serra si fort que le pauvre F. Ambroise tomba en faiblesse entre mes bras [...].

Il est bon que je vous parle de son infirmité. C'est un mauvais clou que les médecins appellent Anthrax, qui est de la grosseur de deux poings fermés et dur comme une pierre. Il commença à le sentir pendant la Retraite, mais peu. Alors il se décida de venir avec nous à Saint-Pierre pour s'embarquer pour la Guadeloupe, afin de se trouver à la distribution des prix et à la Retraite. En arrivant à Saint-Pierre, il se trouva incommodé d'un mal de tête assez violent ; le premier et le second jour de son arrivée, il se contenta de panser sa plaie et se traîna comme il put pour se coucher ; à la fin, il fut obligé de garder le lit. Quand je vis cela, je fis appeler le médecin de l'hôpital qui vint de suite en disant au F. Ambroise qu'il n'avait aucune maladie de déclarée, que tout ce qu'il éprouvait provenait de la douleur, à laquelle il fallait faire grande attention et pour cela se rendre de suite à l'hôpital. Cela fut exécuté, mais à condition, dit le F. Ambroise, que vous me laissiez sortir quand je voudrai ; la réponse fut affirmative. [...].

Vers 6 heures du soir, nous fûmes le conduire dans l'endroit convenu, où il arriva bien fatigué ; en entrant dans la chambre qu'on lui avait préparée, il soupira en disant : Il fait bien noir ici, il n'y a pas beaucoup d'air !... Enfin, quand il fut couché, nous prîmes congé de lui en lui souhaitant une bonne nuit et lui promettant de venir le voir le lendemain matin [...].

22. F. Alippe (Dagorne), né à Saint-Donan (22) le 17.04.1813, décédé le 19.09.1841, de la fièvre jaune, six jours après cette lettre (voir ci-dessus, p. 27).

Le lendemain matin, pendant notre méditation vers 6 h 30, nous entendîmes un bruit sourd dans l'escalier et dans la chambre que le F. Ambroise occupe quand il est ici. Quelle fut ma surprise en entrant dans l'appartement d'y trouver le F. Ambroise au lit. "Comment, lui dis-je en riant, est-ce bien vous là ," - "Oui, me répondit-il, j'ai été misérable toute la nuit ; une vieille Nègresse qu'il y a par là a voulu plusieurs fois me panser ma plaie en me disant de me tenir couché et de dormir sans dire mot ; je l'ai renvoyée se promener plusieurs fois, elle revenait toujours. Aussi, quand j'ai vu le jour, j'ai profité de la condition que j'avais mise dans mon engagement. En partant, j'ai rencontré une Soeur ; je lui ai dit ; "Ma Soeur, je m'en vais : dans cette maison on ne peut respirer !" Voilà comme cela se passa ! [...] La Soeur chargée du service me dit qu'elle s'était offerte pour le panser, mais qu'il n'avait pas voulu." (13.09.1841).

Avec son anthrax donc, le F. Ambroise a présidé la retraite à la Martinique, fait un séjour d'une nuit à l'hôpital de St-Pierre, s'est embarqué pour la Guadeloupe où il a assuré une distribution de prix et présidé la retraite des Frères à Basse-Terre. Ce n'est qu'à la suite qu'il fut acculé à l'opération à Pointe-à-Pitre...

Le rude Supérieur montre le même courage quand il s'agit de ses Frères atteints par la maladie ou face à la mort. Il est là, à leur chevet, allant de l'un à l'autre, gardant son sang-froid au milieu de la panique, s'efforçant de les rassurer et de les sauver de l'épidémie :

"Je partis de la Pointe-à-Pitre, laissant le pauvre F. Marcellin sur le lit, atteint fortement de la fièvre jaune [...]. L'occasion se trouvant, je partis dans l'inquiétude. Je laissai un pour aller au secours de 4. Arrivé à Saint-Pierre, je trouvai la maison fermée et les quatre Frères à l'hôpital dont deux étaient à la porte de la mort : les Frères Gérard et Marcellin-Marie. Les Frères Rembert et Philémon étaient plutôt malades de frayeur que d'autres maladies réelles, à la suite de la mort du bon F. Alippe et de la triste position des deux autres [...]. Je dis alors que j'allais rester auprès des deux moribonds jusqu'à ce qu'ils ne fussent sortis de l'hôpital vivants ou morts." (Au Père, le 15.11.1841).

Tous ces Frères recouvrent la santé ; seul le F. Gérard va rester marqué quelque temps d'une sorte de folie mystique.

Il n'en est pas de même à Fort-Royal où les Frères Anastase et Benjamin viennent d'être frappés de la fièvre jaune. Le F. Ambroise les rejoint et les assiste, "le F. Anastase à l'hôpital et le F. Benjamin chez nous", précise-t-il. Mais il ajoute dans sa lettre au Père :

"Ils sont tombés le même jour malades, le 1er novembre ; ils ont été enterrés le même jour, le 9, le F. Benjamin le matin", et le F. Anastase le soir²⁴."

et quelques lignes plus loin cette précision, qui dépeint l'atmosphère

:

"...aux enterrements, il n'y avait que le F. Saturnin et moi de Frères, car j'avais bien recommandé aux autres de rester au Morne-Vanier de peur d'accident, car déjà les Frères Arthur et Florian avaient tombé en faiblesse en voyant les Frères tant souffrir et à la porte de la mort. En un mot, ils étaient tous déjà frappés de frayeur à faire pitié." (15.11.1841).

UNE COMMUNICATION DIFFICILE...

Le Directeur Général doit pourtant tenir et remplacer ceux qui sont morts. Il trouve que les Frères envoyés de France ne sont pas assez nombreux et attend avec impatience les huit Frères - six de classe et deux de travail - qui doivent arriver avec Monsieur Évain. Par moments, il donne l'impression de porter un peu seul le fardeau. Il s'en ouvre au Père en de longues lettres où tout est passé en revue : la situation des Frères et les critiques qui commencent à s'élever contre lui, par exemple de la part du F. Saturnin sur qui il comptait beaucoup et avec qui il ne peut plus communiquer ; les nombreux problèmes financiers : la pension allouée insuffisante - il faudrait 1800 F pour chaque Frère - ; "les maladies et les morts qui nous ruinent, surtout quand nos Frères meurent chez nous" ; les achats divers à effectuer par Ploërmel ou d'autres maisons : livres de classe, papier, fournitures, livres de prix, livres de piété pour les Frères, étoffe pour faire des vêtements... ; et les éternels problèmes d'administration au sujet desquels il faut constamment être en bagarre : "Ici, on fait peu de cas des ordres du Ministre, c'est trop loin, et la mer détériore les ordres du pouvoir avant qu'ils soient rendus ici".

Aussi, après 16 grandes pages d'écriture serrée, à la fois soulagé et fatigué, le F. Ambroise conclut, le 15 novembre 1841 :

23. F. Benjamin (Dauphin), né à Dinan (22) le 28.04.1817, décédé le 08.11.1841.

24.F. Anastase (Recourcé), né à Saint-Méen (35) le 01.04.1817, décédé le 09.11.1841.

25. "J'ai payé pour l'enterrement du F. Alippe 275 F 69 c et le haut clergé n'a rien pris ; son cercueil 40 F et le médecin pour 5 jours de maladie : 160 F, le pharmacien 130 F.

"C'est assez pour une fois. Je fatigue, il est grand temps que je travaille à la scie et à la hache ou je tomberai tout à l'heure ; et j'ai encore la lettre du Ministre à faire, ce qui est terrible pour moi ; et personne ne peut m'aider.
Votre très humble enfant en Jésus Christ,

Frère Ambroise."

* *

Souvent, étant donné les longs délais de la poste tributaire des bateaux, la situation a beaucoup changé entre l'envoi de la lettre des Antilles et la réponse venue de Ploërmel. Par exemple, le F. Ambroise écrit au Père le 9 août 1841 ; celui-ci lui répond en voyage : commencée à Lannion le 13 octobre, la lettre est terminée à Lamballe dix jours après ; le F. Ambroise, qui l'a reçue en décembre, y répond longuement, en 14 grandes pages, le jour de Noël. Mais que d'événements se sont produits entre le 9 août et le 25 décembre : il y a eu le décès de 4 Frères, des malades de la fièvre jaune, des Frères qu'il a fallu changer de communauté, l'arrivée, le 28 novembre, d'un contingent de Frères avec l'abbé Évain, l'évolution de certaines attitudes, celle du F. Saturnin en particulier... Le F. Ambroise, qui s'est lui aussi arrêté pour soigner son anthrax, a dû faire face. Comme il doit faire face aux critiques grandissantes de certains Frères de la Martinique.

La lettre du Père lui arrive : 6 grandes pages, 15 alinéas serrés, traitant chacun une question ; elle est certes encourageante et paternelle, mais aussi elle donne des directives claires, exige des précisions et des comptes en ordre, comme savait le demander le Fondateur. Le F. Ambroise bute sur plusieurs passages de cette lettre :

"1°) Vous revenez de nouveau, écrit le Père, sur le reproche que vous m'avez déjà fait plusieurs fois de négliger vos affaires : vous devez voir aujourd'hui que c'est une erreur de votre part puisque tous les désirs que vous m'avez exprimés sont accomplis ou le seront prochainement [...]. Profitez de cet exemple-ci et à l'avenir ne confondez plus le silence avec l'oubli.

5°) Faites bien attention à ce que je vous ai marqué au sujet du travail : rien n'est plus important...

9°) Je ne comprends pas bien vos comptes parce qu'ils ne sont pas assez détaillés...

12°) Je reviens à vos comptes : plus je les examine et moins je les comprends. Vous avez fait une demande très considérable au Hâvre, et sans doute vous l'avez payée. Cependant vous n'en faites aucune mention : vous avez même payé pour ces objets 300 F de port, ce qui n'est pas raisonnable. En conséquence, je ne veux pas que désormais vous demandiez en France quoi que ce soit que par mon intermédiaire.

De plus, vous avez remis directement au F. Théodose une somme de 500 F et vous n'en faites aussi aucune mention. Vous voyez donc qu'il y a de graves omissions dans les comptes que vous me rendez ; cependant il est très essentiel qu'ils soient toujours exacts car, si vous veniez à mourir, nous ne saurions où nous en sommes. Il est nécessaire encore que vous marquiez ce que vous avez de marchandises au Morne-Vanier, ce qu'elles coûtent et ce que vous les vendez. J'avais réglé que l'argent des livres et des fournitures classiques serait mis à part, et qu'on nous l'enverrait au fur et à mesure des rentrées, sans jamais y toucher. Il est clair que cet important article du règlement n'est pas observé : on emploie cet argent à toutes sortes de dépenses et d'opérations, et il en résulte un désordre dont la maison de Ploërmel souffre beaucoup. Sans doute, les intentions sont bonnes, mais cette manière d'administrer ne vaut rien.

15°) Je viens d'apprendre avec infiniment de peine la mort du bon Frère Palémon" ; il paraît que dans sa convalescence, il n'a pas pris toutes les précautions que le climat rend nécessaires ; c'est la 3e fois que nos Frères succombent par suite d'imprudence : faites donc à cet égard les recommandations les plus expresses."

Après avoir attentivement relu la lettre du Père, le F. Ambroise lui répond, ce jour de Noël 1841 :

"Je réponds à votre aimable lettre datée du 13 octobre [...]. Cette lettre m'a tantôt soulagé et tantôt abattu au dernier point et même tout à fait déconcerté, car vous montrez de plus en plus la défiance que vous avez de moi. Dieu soit béni et loué en toutes choses et dans toutes les circonstances ! Lui seul connaît l'intention avec laquelle j'agis ; ou vous avez confiance en moi ou vous ne l'avez pas ? Si vous n'en avez pas, prenez donc de suite des mesures sages pour ne pas nuire à cette grande entreprise que vous avez embrassée et dont je doute fort de la réussir et retirez-moi le plus tôt possible, ou je m'en retourne sans votre autorisation auprès

26. F. Palémon (Morin), né au Rheu (35) le 27.01.1819, décédé le 13.08.1841 de la fièvre jaune.

de vous pour vous rendre un compte exact de toutes les démarches que j'ai faites que l'on censure, et enfin de tout ce qui me concerne de toutes natures ; et vous verrez alors si vous comprenez bien ce malheureux pays et la manière dont il faut s'y conformer.

Je vous entends dire déjà que les têtes travaillent fortement. Si vous y étiez, la vôtre le ferait aussi, car si elle ne travaillait pas, on la travaillerait, à moins que vous ne suiviez la licence et le goût général du pays ; ou si vous avez confiance en moi, trouvez donc bon ce que je fais [...] ; et dans ce cas, laissez-moi agir un peu plus librement ou retirez-moi bien vite, et n'exigez pas des détails dont, jusqu'à présent, il m'a été impossible de vous rendre.

Voilà mon année finie, année de tribulations et de misères les plus grandes que jamais la nature n'a senties en moi depuis que je suis sur la terre ; et dans le moment où je suis sans corps et âme à courir d'un mort à un malade mourant et d'un mourant à un mort, je reçois ces sortes de lettres de défiance de votre part, cela m'a fait tomber face contre terre, les larmes aux yeux, le coeur serré et désirant m'enfoncer dans la tombe avec nos bons Frères que j'enterrais, pour finir mes maux. Vous devez sentir que ceci est un crève-coeur...".

On mesure par cette juxtaposition de lettres la distance qui sépare le Morne-Vanier et la Bretagne !... pas seulement des milliers de kilomètres, mais surtout les situations.

Jean de la Mennais qui doit régir 180 écoles en Bretagne et des centaines de Frères, qui se dépense sans compter, monte à Paris pour régler par les sommets les problèmes nouveaux des colonies, mais aussi porte d'immenses soucis financiers et doit rappeler au devoir d'exactitude et à l'observance des réglementations nécessaires ! Frère Ambroise aux prises avec un contexte missionnaire inédit, qui se débat comme il peut au milieu des deuils, de la fièvre jaune, de Frères qui ne le comprennent pas toujours, de fonctionnaires souvent indépendants et tatillons, qui se trouve bien seul pour analyser, décider et ... réussir ! Si le Père pouvait, seulement quelques mois, venir aux Antilles pour mieux saisir la situation où vivent ses fils !...

En ce jour de Noël 1841, le F. Ambroise, fatigué, laisse jaillir ses sentiments et un peu son amertume. Comme on le comprend !

Mais la raison et le sens du devoir reprennent vite le dessus. Il continue :

"...Il faut que je cesse ; je reprends après avoir laissé couler mes larmes et je réponds à tous vos points."

Et effectivement, point par point, en 14 pages et 23 alinéas, il s'explique, donne les raisons, souvent se justifie, ne laisse rien dans l'ombre. Voici quelques paragraphes :

"16°) Vous revenez encore sur mes comptes que vous trouvez mal réglés. Cependant, cette somme dont vous me parlez s'y trouve, soit dans le premier, soit dans le dernier ; aussi bien que sur mes comptes tenus et la somme est de 1538 F 49 c. Je vous l'ai déjà marquée et je vous ai dit également quel en était le contenu... et si j'étais au Morne-Vanier²⁷, je vous en marquerais l'époque et le jour de paiement.

17°) Pour les classiques, je tâche de mettre le plus d'ordre possible, mais je ne puis pas les avoir au Morne-Vanier, cela coûterait énormément à transporter, aller et venir [...] de sorte que le dépôt est au Fort-Royal et à la Pointe-à-Pitre, les deux endroits centraux des deux îles ; et je souffre un peu à ce sujet à cause de la tenue des comptes ; mais je ne puis faire autrement. Et à vous dire le vrai, cette année a été trop hostile pour moi et il a été impossible de mettre, dans tout, l'ordre que vous réclamez justement, mais injustement si vous l'exigez, car à l'impossible personne n'est tenu.

Vous me dites, d'une façon, qu'il faut me ménager, et d'une autre, vous exigez tant qu'il faudrait se tuer pour le faire tout. Cela seul déconcerte. Je vous assure que j'ai fait cette année tout ce que j'ai pu faire et que j'ai beaucoup travaillé, et cependant, je n'ai pas fait tout ce que vous désirez. Dieu soit béni et loué !

18°) Vous défendez de toucher aux produits des objets classiques, cela est impossible, la pension ne suffisant pas. Plus tard, quand elle sera plus forte, on pourra y tenir plus strictement...

Ces deux lettres sont assez typiques de la relation qui existe entre le Père de la Mennais et le F. Ambroise. Les deux hommes s'estiment grandement et se le montrent, chacun dans sa position. L'échange est direct de part et d'autre, empreint d'une grande franchise ; franchise plus enveloppée, chez le Fondateur qui manie bien la plume ; franchise plus brutale et plus anguleuse, chez le missionnaire parfois trahi par l'expression qu'il domine moins. Mais l'un compte sur l'autre manifestement.

27. Le F. Ambroise termine sa lettre à Saint-Pierre, 6 jours après l'avoir commencée au Morne-Vanier.

Le F. Ambroise attend le courrier et sait rappeler au Père son devoir de correspondance ; il écrit, le 10 juillet 1841 :

"Je suis bien étonné de votre silence, car enfin, après tant de lettres que je vous ai écrites depuis mon arrivée dans ce malheureux pays, je n'ai reçu en réponse qu'une seule datée du 20 mars ; aucune réponse à ce que je vous ai demandé. Si vous continuez à faire cela, vous n'avez qu'à nous retirer le plus tôt possible de ce pays-ci, car je vous assure que nous n'y vivrons pas, vous m'entendez ?"

Et il insiste, un mois après, le 9 août :

"...Enfin de 7 à 8 lettres que je vous ai écrites, j'ai eu seulement deux petits malheureux retours, mais non pas des réponses [...]. Je sais que vous avez de l'ouvrage, des peines et des tribulations avec nous, mais je vous ai dit quand vous-même vous ne pouvez pas me répondre, faites-le par M. Ruault ou par un Frère de confiance que vous devez avoir auprès de vous."

Dans une lettre précédente, se faisant le porte-parole des Frères, il écrivait :

"...Plusieurs des Frères sont tout à fait déconcertés et irrités parce que vous ne répondez pas à leurs lettres ou que vous ne leur mettez que quelques lignes. Cela produit un très mauvais effet [...]. Si c'est par économie que vous faites cela comme on le dit formellement, je vous dirai aussi que cette économie est très mal entendue." (13.06.1841).

Parfois, la franchise du F. Ambroise pourrait être taxée d'impertinence :

"Ne vous inquiétez point au sujet de l'argent que je pourrais avoir : je vous le ferai passer aussitôt que j'en aurai [...] afin de payer nos dettes qui montent en tout à 21 170 F [...] et tâchez aussi de payer les vôtres afin d'empêcher ce murmure général dans la congrégation qui fait un mal que vous ne sauriez croire, car on croit tous que vous détournez les fonds à quelques autres choses qu'à la congrégation." (13.06.1841).

"On trouve aussi que vous n'avez pas assez de confiance dans plusieurs des anciens qui la mériteraient et c'est pourquoi ils en manquent souvent en vous. Ceci est l'écho de l'opinion générale des Frères. Personne peut-être n'ose vous le dire, mais ce n'est pas moins réel." (09.08.1841).

Le Père ne paraît pas se formaliser de ces remarques ou de ces constats abrupts : il connaît la spontanéité un peu bourrue du F. Ambroise et ne doute pas de sa bonne intention foncière, le bien à promouvoir. De la même manière, il accueille les conseils de l'homme "sur le terrain", conseils judicieux sinon toujours réalistes :

"Envoyez-nous des Frères bien éprouvés et dont la vocation soit sûre. Point de novices, quelque pieux qu'ils paraissent, car ce n'est pas du tout au noviciat que l'on connaisse les Frères sûrs et vous le savez assez bien. Ne nous envoyez pas non plus des caractères mous et indolents, pas plus des hommes sensuels et qui aiment le vin et la bonne chère. Il faut des caractères courageux, actifs et zélés et durs à supporter des fatigues avec courage. Enfin, de bons religieux." (13.06.1841).

Ce qu'il traduit, dans un jugement un peu rapide, mais sur un autre ton, à son confident, le F. Théodose, commentant l'arrivée du renfort attendu :

"Vous devez sentir que j'ai dû être bien sensible que j'ai vu les Frères Damase et Lambert. Ce dernier n'est pas fait pour durer longtemps dans ce pays-ci : le beurre y fond très vite ; il faut ici du courage et de l'énergie et beaucoup de vigueur et bien d'autres qualités." (07.12.1841).

Mais si le F. Ambroise se donne le droit de tout dire à ses correspondants, y compris au Fondateur, le ton ou l'audace du propos peuvent finir par énerver ou indisposer. Le Père le lui fait sentir après avoir lu sa lettre à l'abbé Ruault reçue le jour même :

"Ainsi que moi, il (l'abbé Ruault) remarque avec peine qu'il y a dans votre langage quelque chose d'exalté et d'amer. Calmez-vous donc, mon cher enfant, et ne vous tourmentez pas de la sorte : vous devez savoir aujourd'hui qu'avec le temps tout s'éclaircit, tout se fait ; mais il faut de la patience, de la résignation et du sang-froid." (07.09.1841).

Même conseil amical de la part du Père Ruault :

"Ayez toujours soin, mon très cher Frère, de vous réfugier dans ce coeur maternel (de Marie) toutes les fois que des pensées tristes ou décourageantes comme celles que respire votre lettre, presque d'un bout à l'autre, se présenteront à votre esprit." (28.09.1841).

Surtout dans les passes difficiles, le F. Ambroise a besoin de se défouler, de laisser exploser ses sentiments ; il ne peut le faire totalement avec le Père, son Supérieur, ni avec l'abbé Ruault, en qui il a grande confiance, mais qui partage tout avec le Fondateur. Les lettres adressées au F. Théodose lui servent un peu de soupape de sûreté. C'est ainsi qu'il peste contre les envois de la Maison-Mère :

"Je puis vous dire aussi que nous sommes on ne peut plus mal servis en tout. Tout ce qu'il y a de guenilles et de vieux nous est envoyé, surtout en fait de classiques, vieilles arithmétiques, vieux devoirs et des bouquins, et mal servis en papier et en plumes... et qu'il faut tout payer comme de bonnes marchandises et de la première qualité." (07.12.1841).

Naturellement, il compte sur la discrétion de son ami :

"Rappelez-vous bien, mon bon Frère Théodose, du grand silence que vous devez tenir à tout ceci et ne donnez pas à sous-entendre à personne que je vous parle de même [...]. Vous êtes le seul à qui je parle de ceci, gardez-le bien." (07.12.1841).

En cette fin d'année 1841, le temps n'est plus pourtant où le F. Théodose recevait de son correspondant des tropiques de longues missives où abondaient les descriptions claires et pittoresques, les anecdotes savoureuses avec un brin d'exagération dans les images : F. Ambroise faisait alors partager ses découvertes et, à l'été 1841, les perspectives d'avenir étaient bonnes, en dépit d'inévitables difficultés. En décembre, ce ne sont plus que des billets et le ton est bien différent :

"Ma misère est à son comble... surtout depuis l'arrivée de M. Évain [...]. Ne soyez pas surpris d'entendre dire : le Frère Ambroise est arrivé à Ploërmel [...]. Je vous recommande d'une manière particulière de garder tout ceci pour vous seul... J'ai 4 fois plus d'ouvrage que je ne puis en faire. Le bonhomme me dit de me ménager et, de l'autre côté, m'accable de ce que je ne fais pas une foule de choses qu'il désire [...]. Malgré tout, je suis toujours gros et gras et fort."

P.S. Envoyez-moi la facture du beurre. Vous me direz si vous avez reçu la caisse et si les oranges étaient pourries... A Dieu." (30.12.1841).

Quelle richesse d'humanité on peut deviner chez ce Frère de 46 ans ! Il travaille, organise, lutte contre les obstacles de tout son pouvoir, rend compte avec droiture à son Supérieur et attend beaucoup de lui : il souffre de la situation, des deuils et de ce qui va mal. Foncièrement obéissant pour l'essentiel, il ne récuse pas un certain droit de critique, mais seulement à un ami et sous le secret, un peu comme exutoire à ses tensions éprouvantes. Il demande du beurre en Bretagne et expédie à ses amis des colis de souvenirs exotiques et d'oranges !... L'antrax de septembre est loin, les difficultés, quelles qu'elles soient, ne l'abattront pas, la robuste santé en est un gage : "gros, gras, fort" ! Quelle vitalité !

DIFFICULTÉS DE RELATIONS...

Après un début prometteur, les remises en ordre que tout le monde, au fond, attendait, les perspectives encourageantes d'une mission qui allait pouvoir se développer, quelques nuages se lèvent bientôt dans les communautés, surtout en Martinique, à Saint-Pierre et davantage encore à Fort-Royal : la relation de plusieurs Frères avec le F. Ambroise n'est plus aussi bonne ; ses manières irritent, on le trouve dur et austère, certains disent avare !...

Le F. Gérard", compagnon du F. Ambroise au Morne-Vanier, est rempli d'admiration pour lui, mais laisse déjà percevoir quelques difficultés avec les Frères. Le 16 juin 1841, il demande au Père, pour le Morne-Vanier, un Frère de travail qui serait :

"D'autant plus utile que la multitude des affaires du F. Ambroise ne lui laissent pas le loisir de s'occuper des choses qui ne sont pas relatives à sa mission. Lorsqu'il lui faut aller à la Guadeloupe, il souffre beaucoup du mal de mer ; la dernière fois [...] il a été une semaine à se rétablir de ce pénible voyage. Il souffre avec une patience admirable toutes ces peines jointes aux nombreuses contrariétés qu'il éprouve de la part des Frères et de l'administration des deux îles. Rien de sa part n'est négligé pour maintenir ou conserver l'ordre, la régularité et l'esprit religieux dans tous les établissements."

Les Frères Alippe et Marcellin-Marie", à Saint-Pierre, sont plus critiques à l'égard du Directeur Général. Le F. Saturnin surtout, à Fort-Royal, reproche au F. Ambroise ses procédés. Il écrit au Père, le 30 juillet 1841 :

"Vous savez [...] que j'avais fait venir des livres de France et pour quelles raisons [...]. Ces livres ne sont plus au Fort-Royal, le Frère Ambroise les a tous pris ainsi que les bons points et les images, à l'exception de quelques livres [...]. Vous dirai-je qu'il nous vend à intérêt ces mêmes objets qu'il a pris au Fort-Royal. Cependant depuis sept mois, nous nourrissons trois Frères qui sont au Morne-Vanier, quoique le Frère Ambroise touche leur traitement. Il veut que je ne marque aucune dépense pour son compte ; et moi, quand je prends pour 5 sous de marchandise, il a bien soin de porter cela sur son cahier."

28. F. Gérard (Le Texier), né à La Harmoye (22) le 01.07.1814.

29. F. Marcellin-Marie (Rouzioux), né à Vigneux (44) le 25.07.1814.

Depuis plusieurs mois, les relations du F. Saturnin avec le F. Ambroise se sont détériorées. Voici comment celui-ci les décrit au Père Fondateur, le 9 août 1841 :

"Vous savez ce que c'est qu'une prévention, une tête qui travaille, prévenue et soupçonneuse contre l'autorité : voilà où en est le pauvre Frère Saturnin, celui qui m'a le plus édifié et qui m'offrait le plus de ressource en arrivant ; car alors il était écrasé et sans nulle autorité sur les Frères [...]. Vous aurez de la peine à croire ce qu'il vient de faire, [...] il a parlé de moi d'une manière incroyable. Le pauvre Frère a commencé par captiver son confesseur qui est aussi le mien et le persuader des choses tout à fait absurdes [...]. On m'accusait d'être avare, que je faisais souffrir tous les Frères, faute du nécessaire pour le manger et pour le boire et pour le vêtement [...]. Enfin le Frère, me voyant toujours sans émotion extérieure, a commencé par faire souffrir les Frères par un plat ou deux à chaque repas, mal apprêtés. Les Frères alors se sont plaints avec raison ; mais il leur a répondu qu'il n'avait plus d'argent et que je le prenais tout... et que c'était ainsi que je voulais réduire les Frères à mourir de faim."

Hors de la confession mais sous le sceau du secret, le F. Ambroise s'en explique à son confesseur et le Préfet Apostolique le questionne également au sujet de ces problèmes de communauté :

"Le Préfet, alors, a appelé tous les Frères chez lui et leur a donné la morale qu'ils ont assez bien reçue, à l'exception du F. Saturnin, qui n'est pas mieux, bien au contraire : il y a un silence morne et me feint l'humilité. Mais la tête qui travaille fortement ne laissera pas de produire quelque chose." (09.08.1841).

Les mois qui s'écoulaient n'arrangent rien :

"Hé bien ! savez-vous bien quelle était votre position avec le Frère Ignace dans le temps ?" Telle est la mienne avec le pauvre Frère Saturnin maintenant. Toutes mes démarches en sont censurées et colorées d'une manière affreuse [...]. On est allé jusqu'à m'accuser par une lettre que je tiens encore, de la mort du bon Frère Alippe. Je reçus cette lettre sur mon lit de douleur à la Guadeloupe. Je fus un peu sensible, mais j'offris cela à Dieu." (au Père, le 15.11.1841).

Progressivement, l'influence néfaste du F. Saturnin, directeur de Fort-Royal, va s'étendre - on parlera de ces misères en ville - et sa communauté va devenir le centre de l'opposition au F. Ambroise.

30. Voir ci-dessus, p. 33 ce qui se rapporte au F. Ignace.

Du Morne-Vanier où il s'occupe des travaux de la ferme et de la propriété, le F. Florian', assez monté contre le F. Ambroise, envoie au P. de la Mennais une longue lettre de plainte, le 28 août 1841 :

"... Les effets que j'avais apportés du Fort-Royal s'étant usés, je demandai une paire de souliers au F. Ambroise ; il me répondit qu'il fallait faire pénitence, que nous avions fait beaucoup de dépenses inutiles au Fort-Royal... Enfin, j'ai été pendant l'espace de 3 semaines presque pieds-nus [...]. Un jour, les autres Frères dirent au F. Ambroise : "voulez-vous habituer le F. Florian à faire comme les nègres, à marcher pieds-nus ?" Huit jours après cela, il m'en acheta une paire."

Dans le même courrier, le F. Gérard rend compte au Père de la retraite qui vient de s'achever :

"...Le F. Ambroise nous lisait et nous expliquait la règle l'espace de 3/4 d'heure par jour et nous donnait à tous des avis importants pour bien remplir tous nos devoirs ; quant à lui, il s'acquitte bien du sien à notre goût. Seulement, il est un peu trop économe, n'accordant pas toujours les choses nécessaires aux Frères qui les lui demandent ; et ces refus, qui me paraissent aussi peu raisonnables, indisposent contre lui plusieurs Frères qui parlent de s'en retourner en France si cela ne va pas mieux. Je crois que si le F. Ambroise n'était pas si tenant, donnant plus franchement à ses inférieurs ce qu'ils ont raisonnablement besoin, ceux-ci l'aimeraient davantage et il ferait plus de bien. Voyez, mon Père, ce que vous avez à faire à ce sujet." (28.08.1841).

Le mois suivant, deux jours après l'enterrement du F. Alippe, le même F. Gérard, qui paraît avoir un jugement très pondéré et que le Père de la Mennais écoute volontiers, écrit à Ploërmel :

"Le bon F. Alippe a eu des peines incalculables depuis qu'il est dans les colonies. En arrivant, le F. Ambroise le soulagea d'une partie des contrariétés qu'il recevait du côté des Frères³² ; mais il lui a fait souffrir d'une autre part, des peines encore plus sensibles que les précédentes, en le grondant et lui disant, en présence des autres Frères, qu'il était incapable de diriger un établissement ; cela diminuait non seulement le respect que ses inférieurs avaient pour lui, mais encore ils méprisaient souvent ses conseils et ses ordres.

31. F. Florian (Gontier), né à Barenton (Manche) le 04.05.1814.

32. Au sujet du F. Alippe, voir *Études Mennaisiennes* n° 4, pp. 5 à 9 : le F. Arsène Menet, son adjoint encombrant, est envoyé à Pointe-à-Pitre.

Ce n'est pas sur ce point qu'il se plaignait encore le plus amèrement, c'est de ce que le Frère Ambroise lui prenait à chaque instant l'argent dont il avait besoin pour payer ses dépenses ou pour faire ses provisions ; au point qu'il s'est vu obligé, à plusieurs reprises, d'emprunter de l'argent pour acheter des vivres : c'est ce que j'ai vu moi-même pendant les deux ou trois mois que j'ai passé à Saint-Pierre où notre défunt Frère me fit un tableau bien touchant de la peine qu'il en ressentait. Avant d'aller à la retraite, il pensait payer ses dettes avec l'argent du mandat qu'il était sur le point de recevoir ; mais il fut fort affligé lorsqu'il apprit que le Frère Ambroise l'avait touché au Fort-Royal, parce qu'il se doutait bien que celui-ci ne lui aurait rendu que fort peu d'argent ; et en effet, le F. Ambroise qui alla avec eux à St-Pierre après la retraite pour se rendre à la Guadeloupe, ne leur laissa, m'a-t-on dit, que 5 francs en attendant la réception d'un autre mandat qu'ils n'ont reçu que trois semaines après.

Le Frère Alippe se voyant derechef en-dessous de ses affaires, forcé d'emprunter de nouvelles sommes, se sera laissé aller à des inquiétudes qui ont probablement contribué à sa maladie et à sa mort, car rien ne nuit plus à la santé dans ce pays que le chagrin.

...Mon très cher Père, je suis loin de penser que ce soit par vos ordres que le F. Ambroise met les établissements si pauvres afin de vous envoyer plus tôt l'argent qui vous est dû. Vous êtes trop raisonnable pour vouloir que nous soyons privés du juste nécessaire.

Je vous fais part de tout ceci afin que, par vos sages conseils, le Frère Ambroise devienne un peu moins dur dans ses réprimandes et un peu plus généreux, sans quoi les choses n'iront pas bien, vu que plusieurs Frères sont déjà fort mécontents. Quant à moi, je n'ai jusqu'à présent aucune plainte personnelle à vous faire de notre Supérieur ; mais je suis affligé de voir qu'il fait de la peine à d'autres, souvent pour de légères fautes." (22.09.1841).

Il est vrai que le F. Alippe regardait peu à la dépense et ne se souciait pas de ses dettes !... Mais la réaction du F. Ambroise a sans doute été lourde. En tous cas, elle a indisposé les Frères.

UN AUMÔNIER POUR LA MISSION : L'ABBÉ ÉVAIN

Dans ce contexte arrive à Fort-Royal l'abbé Évain, le dimanche 28 novembre 1841, avec les huit Frères venus en renfort pour la mission. Après les effusions et la joie bien compréhensible, il fallut s'installer. Le F. Ambroise conduisit le nouvel aumônier, comme convenu avec l'admi-

nistration, dans la résidence du Morne-Vanier, où il demeurait lui-même. L'abbé Évain, habitué sans doute à un relatif confort à l'aumônerie de Ploërmel et s'attendant à quelque chose de comparable, fut très déçu de l'appartement qu'on lui proposait. Le F. Ambroise le signale au Père :

"...Dès son arrivée, quand il a vu notre pauvreté et la triste chambre qu'il a choisie, toute dégarnie et délabrée, il a commencé à crier, disant que vous l'aviez tout à fait trompé. Cependant nous nous sommes tous portés à lui donner tout ce que nous avons à notre disposition et qui pouvait lui convenir. Quelques jours après, il fallait voir les autorités et faire les réclamations pour avoir les meubles et rendre son appartement logeable. Et quand il a vu l'administration si lente et si insouciant, il s'est abattu..."

Et, clairvoyant, le F. Ambroise pronostique :

"Monsieur Évain fera un grand bien parmi nous et nos enfants, s'il a assez de courage pour supporter beaucoup de misères et de tribulations de tous genres ; mais je doute fort qu'il ait ce courage." (25.12.1841).

Dès l'arrivée de M. Évain, le F. Saturnin essaie d'obtenir du Vice-Préfet Apostolique et du curé la permission d'avoir la messe chez les Frères, à Fort-Royal. Et en prévision de cette éventualité, il fait faire un autel en grand, déplace les cloisons, fait peindre un vaste appartement, sans demander l'avis du F. Ambroise. Celui-ci lui demande de faire la chose plus simplement, surtout avant d'avoir encore l'autorisation, y compris pour ne pas irriter le clergé qui ne voit pas la chose d'un bon oeil. Le F. Saturnin :

"Fut de suite dire à M. Évain que je ne voulais point de chapelle au Fort-Royal. Celui-ci, continue le F. Ambroise, est venu avec furie m'accabler de sottises de tous genres, enfin de passer en revue tout ce que j'ai fait depuis que je suis ici et de taxer tout de folie... et beaucoup de calomnies. Il faut vous dire que, depuis son arrivée, il n'y (en) a que pour le Frère Saturnin et lui." (25.12.1841). Moins d'un mois après son arrivée, l'abbé Évain, qui n'a d'oreille que pour le F. Saturnin, est complètement retourné sur plusieurs points :

"Les premiers jours de l'arrivée des Frères, note le F. Ambroise, Monsieur Évain me disait qu'il remarquait ici trop de somptuosité dans la pension et ne mangeait même que d'un plat ou deux. Depuis ces grands repas de part et d'autre" et qu'il a fréquenté les prêtres

33. Repas d'accueil chez les prêtres de Fort-Royal et repas de retour organisé par M. Évain au Morne-Vanier.

et qu'il a eu la leçon, il dit qu'il ne restera plus ici et que notre pension n'est qu'une gargote et des cochonneries, voilà ses termes, et que notre vin n'est qu'un poison." (25.12.1841).

Se sentant appuyé par le nouvel aumônier, le F. Saturnin, qui par ses insinuations a réussi à saper la confiance des Frères envers le F. Ambroise, n'hésite pas, dès le 13 décembre, à proposer "sa" solution au Fondateur pour "sauver" la mission :

"Oui, mon cher Père, je crois que le meilleur appui que vous pouviez nous envoyer, c'est M. Évain : il a la confiance de tous les Frères de la Martinique et sa seule présence a suffi pour ranimer la ferveur de tous ceux qui étaient exténués par le F. Ambroise, qui bien certainement ne fait que décourager tous ceux qui s'adressent à lui pour lui raconter leur misère ; moi-même je l'ai été chaque fois que je l'ai fait. En conséquence, mon cher Père, je crois qu'il est de toute nécessité que M. Évain ait la supériorité, sans cela je doute si les choses iront bien. Les preuves suivantes vous en convaincront encore davantage ; premièrement, le Frère Ambroise est détesté de tous les Administrateurs, qui n'ont pas manqué d'écrire contre lui au Gouverneur. Ensuite, n'ayant plus la confiance des Frères, il est bien plus difficile de faire le bien." (13.12.1841).

Oui, que l'abbé Évain devienne notre Supérieur, voilà la solution ! Et que le Frère Ambroise soit rappelé en France ! Le F. Saturnin, quelques jours plus tard, demande au bon Père Ruault d'appuyer cette demande auprès du P. de la Mennais :

"...Le bien que fait M. Évain est presque incalculable : déjà il a tous confessé nos enfants ; mais malheureusement il est entravé par le F. Ambroise dans presque tout ce qu'il fait ; aussi M. Évain [...] s'est-il opposé ouvertement au F. Ambroise ; alors il faut qu'ils partent l'un ou l'autre ; c'est pourquoi je viens vous prier d'intercéder pour nous auprès de notre Père afin qu'il nomme M. Évain à la place du F. Ambroise ; sans quoi, je ne crains pas de vous le dire, la mission est perdue [...]. Le F. Ambroise n'est point du tout l'homme qui convient pour diriger notre mission [...] ; il est détesté et des Frères, et du clergé et surtout de tous les administrateurs..." (17.12.1841).

Influencés par leur directeur, les autres Frères de Fort-Royal expriment au Père la même défiance vis-à-vis du F. Ambroise, chacun à sa manière ; ainsi le F. Florian, de sa ferme du Morne-Vanier :

"Je ne peux m'empêcher de vous dire que le F. Ambroise veut conduire M. Évain comme ses Frères : il lui répète souvent qu'il

faut manger un peu de vache enragée, et je vois que ce dernier a du chagrin." (23.12.1841).

Le F. Sabulin" qui vient d'arriver il y a à peine un mois, a également sa petite idée :

"Mon très cher Père, j'ai toujours entendu parler du F. Ambroise depuis que je suis dans la congrégation, et que c'était un bon Frère ; je le crois aussi ; mais comme c'est un homme fort et robuste et que dans ce pays-ci la chaleur est très forte, on dit que cela fait quelques personnes changer de caractère ; ce qui a pu avoir lieu pour lui : car d'après ce que nous voyons, nous sommes portés à croire qu'il mettra de grandes oppositions à notre mission si vous n'y remédieez." (26.12.1841).

Sentant bien l'opposition dont il est l'objet de la part de M. Évain, du F. Saturnin et de la plupart des Frères de Fort-Royal, le F. Ambroise, un peu découragé, tire la conclusion pour ne pas compromettre davantage la mission :

"Dans tout ceci, la plus sage direction que j'ai à prendre, c'est de m'en aller vite pour faire tomber tout ceci [...]. Quel bien voulez-vous que je fasse à la Martinique dans cette triste position [...]. Ce qui me navre le plus, ce sont les mensonges, les calomnies et les trames du pauvre F. Saturnin et ourdis de la manière la plus affreuse. Mais c'est fini, je le pardonne de cœur [...]. Tout ce que je désire maintenant, c'est que le bon Dieu vienne m'enlever de ce monde. Cependant, j'avais bon espoir de réussir dans mon entreprise, avec un peu de temps encore et avec la grâce de Dieu ; mais maintenant, cela va rétrograder bien vite et les 6 à 7 plats et les bons vins de Bordeaux de 150 F vont rouler. C'est déjà arrêté." (au Père, le 25.12.1841).

* *

Les Frères de Saint-Pierre, distants de la communauté de Fort-Royal, sont moins critiques vis-à-vis du F. Ambroise. Le F. Arthur, le directeur, très zélé pour les enfants, apprécie beaucoup le travail de l'abbé Évain et regrette que le F. Ambroise manque de souplesse avec l'administration, comme avec les Frères d'ailleurs, qu'il traite parfois avec dureté. Le F. Damase", nouvellement arrivé, adopte une position indépendante et réservée :

34. F. Sabulin (Danilo), né à Peillac (56) le 21.05.1817.

35. F. Damase (Ollivier), né à Ploumiliau (22) le 25.10.1808.

"Quoiqu'on ait dit du F. Ambroise, je le trouve tel aux colonies que je l'ai vu en France ; j'admire sa conduite dans tous ses revers ; il ne s'est peut-être pas bien pris avec les autorités, je n'en sais rien. Voilà ce que je pense." (au Père, le 07.01.1842). La position la plus équilibrée et sans doute la plus objective relativement au différend qui oppose l'abbé Évain au F. Ambroise est celle du F. Gérard. Il vit habituellement au Morne-Vanier, en contact fréquent avec l'un et avec l'autre, à l'écart des contestations ou des critiques des deux communautés, Saint-Pierre et surtout Fort-Royal. Pratiquement économe du Morne-Vanier, il a été témoin des exigences de l'abbé Évain et de l'attitude du F. Ambroise à son égard. Il considère de son devoir, pour le bien de l'oeuvre, de proposer au Père son point de vue, en dehors de toute passion :

"D'abord, mon bon Père, il faut vous dire que M. Évain a été prévenu contre le F. Ambroise par les prêtres et les Frères qui, étant prévenus eux-mêmes, ont beaucoup exagéré certaines actions et démarches du F. Ambroise [...]. M. Évain, ayant donc cru trop facilement le mal qu'on a dit du F. Ambroise, a cru que ce dernier n'était pas capable d'être Supérieur, que s'il était Supérieur en sa place les choses iraient mieux. Là-dessus, il a commencé par agir en maître sans s'entendre avec le F. Ambroise."

Et de raconter, avec précisions et chiffres à l'appui, plusieurs faits, entre autres le grand repas du Morne-Vanier, ordonné par M. Évain et que doit exécuter le F. Ambroise aidé du F. Gérard, "repas occasionnant des dépenses au-dessus de nos moyens et opposées à nos règles", souligne ce dernier. Constatant une certaine résistance du F. Ambroise qui voulait, à ce repas, mettre les Frères à une table séparée des Prêtres, M. Évain :

"...En fut fort contrarié et dans un moment d'humeur il eut la faiblesse de dire, en présence de tous les Frères qui se trouvèrent alors réunis au Morne-Vanier, que le Frère Ambroise étant un avare, un cruel, indigne autant qu'incapable de diriger les autres, et qu'ainsi nous ferions bien de vous écrire pour vous demander un autre Supérieur. Mais c'est lui qui veut avoir toute autorité spirituelle et temporelle.

Vous ferez comme vous voudrez, mon bon Père, mais je crois que M. Évain, quoique animé d'un grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, est trop irréfléchi, capricieux et susceptible pour occuper la place du F. Ambroise ; il serait encore plus mauvais économe." (31.12.1841).

Quant au Frère Ambroise :

"Voici les fautes qu'on (lui) reproche : 1° d'avoir été trop dur dans ses réprimandes ; 2° d'avoir manqué d'accorder aux Frères le nécessaire tant sous rapport de la nourriture que du vêtement ; 3° d'avoir agi, en certaines circonstances, envers l'administration et le clergé, de manière à nous les rendre peu favorables ; 4° il y en a qui présument qu'il a envoyé de l'argent en France, soit à ses parents ou à d'autres personnes, sans vous en prévenir ; 5° enfin, on va jusqu'à dire qu'il est la cause de la mort des Frères par la peine qu'il leur a faite.

Voici maintenant ce que je pense de chacun des reproches qu'on lui impute.

Il est vrai qu'il a été trop dur dans ses réprimandes plusieurs fois, et qu'alors ses avis ne servaient, pour l'ordinaire, qu'à irriter les esprits.

Je l'ai toujours trouvé raisonnable pour la nourriture ; mais pas assez libéral pour l'entretien des Frères, à qui il a quelquefois refusé des choses dont ils avaient un besoin réel. Voilà, à proprement dit, les deux choses qui l'ont mis mal avec les Frères.

Quant à ses rapports avec l'administration, je ne trouve rien à blâmer ; je sais seulement qu'il a été libre et ferme envers elle, à cause de la lenteur et de la mauvaise volonté de celle-ci.

Je crois que le clergé de la Martinique ne peut guère se plaindre de la conduite du F. Ambroise, sinon parce qu'il est trop exact à observer et à faire observer la règle dans tous ses points.

Quant à l'argent dont on l'accuse d'avoir fait un mauvais usage, je suis porté à croire que c'est une calomnie, car le F. Ambroise est un homme de conscience comme il a toujours été, et s'il était coupable de cette faute, nous ne le verrions pas si édifiant et si régulier à approcher des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, ainsi qu'à faire ses exercices de piété. En un mot, je trouve que le Frère Ambroise est aussi bon religieux ici qu'il l'était à Tréguier, et la plupart des plaintes qu'on vous fait contre lui sortent plutôt d'un coeur relâché que de causes réelles.

On dit que le F. Ambroise est en partie cause de la mort du F. Anastase, par la peine qu'il lui a faite en le grondant : je sais par expérience que le chagrin nuit beaucoup à la santé dans ce pays ; mais je sais aussi que l'on ne meurt que quand le bon Dieu veut. Le F. Benjamin n'a pas éprouvé les désagréments du Frère Anastase, et pourtant il est mort aussi [...].

Je dois vous dire, pour vous consoler, que l'union règne dans les établissements, entre les Frères qui montrent plus de zèle que jamais à enseigner le catéchisme aux enfants, ce qui prouve que notre mission ne souffre pas des contrariétés qu'on fait éprouver au F. Ambroise. Celui-ci, pour lequel on a plus que du mépris, endure avec patience et résignation toutes ses peines. Le bon Dieu, dit-il, a permis ceci pour m'humilier et pour un plus grand bien. Il va partir demain pour la Guadeloupe et, à son retour, il va tout préparer pour s'en retourner à Ploërmel : il désirait pourtant avoir une réponse de vous avant de faire cette démarche." (Morne-Vanier, 19.01.1842).

* *

Dans un contexte si délicat et si douloureux pour lui, le F. Ambroise ne baisse pas les bras. Il combat avec dignité et, même s'il est désormais sans illusion, il est capable de dire à chacun son fait, sans énervement, "tête posée", comme il dit, mais avec clarté et sans concession. A l'occasion de la nouvelle année, il écrit à M. Évain, le 2 janvier 1842 :

"...A votre arrivée, il y avait une petite plaie à guérir et à fermer, mais au lieu de la fermer, vous l'avez ouverte en grand et tout à fait ensanglantée de sorte qu'il n'y a plus de remède à moins d'une rupture, ce qui est indispensable. Permettez encore que je vous dise que la prudence vous a manqué..."

Et il ajoute noblement en post-scriptum :

"Je vous demande mille pardons si je vous ai offensé et si je vous offense."

Au F. Saturnin, le même 2 janvier :

"A la vérité, je ne puis me dispenser de relever un peu votre petite insolence que vous avez encore l'audace de me faire dans votre petite lettre de bonne année, en parlant de vos vérités fortes, et d'avoir décacheté des lettres qui sont à mon adresse, venant des Frères. Je trouve cela très malhonnête de votre part, pour plusieurs motifs. Seriez-vous satisfait si je me permettais d'ouvrir celles qui viennent de notre père à votre adresse ? Ce que vous m'avez cependant fait, il n'y a pas encore bien longtemps..."

...Vous dites et vous répétez qu'il n'y a aucun changement en bien dans votre maison depuis mon arrivée et que tout est

aujourd'hui comme c'était ce jour-là : mon pauvre ami, comme cela est pauvre."
Et le F. Ambroise, en sept paragraphes concis et sans réplique, de rétablir la vérité.
Pour finir :
"Voilà, mon Frère, des vérités dures ; tâchez de les avaler comme j'ai avalé vos fourberies et vos intrigues...
Je vous pardonne de tout mon coeur et prie pour vous."

1842 : LA GRANDE ÉPREUVE...

Pour ne pas être un obstacle au bien, sa détermination est prise : il rentrera en France et laissera l'autorité à Monsieur Évain. Il en fait la demande insistante au Père, dans deux lettres de janvier 1842, la première écrite du Morne-Vanier, avant de passer en Guadeloupe, la seconde de Basse-Terre :
"Ma position maintenant demande à ce que je m'en retourne en France, le plus tôt sera le mieux. Je vais donc demander un congé de 3 mois avec les Gouverneurs."
(11.01.1842).
"...Mais j'attendrai une réponse de vous avant de partir et vous avez dû vous adresser au Ministre pour obtenir mon congé de trimestre...
...J'attends votre réponse avec impatience et n'allez pas croire que ces misères puissent s'aplanir : il faut une rupture." (25.01.1842).

Ce n'est évidemment pas sans souffrance que le F. Ambroise en est arrivé à prendre cette décision ; il a beaucoup réfléchi et, dans la foi, il assume :
"Je rumine dans le fond de ma conscience et elle ne me reproche rien ; d'autant que j'ai toujours tâché dans toutes mes démarches de rapprocher, autant que les circonstances le permettaient, de vos intentions et de l'esprit de la règle..."
(11.01.1842).
"J'aime mieux prendre le parti du silence et souffrir avec le plus de patience que je pourrai jusqu'à la fin ; par là, je satisferai à Dieu des peines bien méritées par mes crimes du passé et pour mes péchés présents et je vois que le bon Dieu me fait de grandes grâces [...]. Priez que la victime s'immole sans réserve et que l'immolation soit pure et entière..." (25.01.1842).

Avant de clore sa lettre, une dernière insistance :

"...J'ignore comment vous prendrez tout ceci ; mais dans tout cas, mon devoir sacré est que je me rende auprès de vous pour vous rendre un compte exact de mes devoirs, de ma mission, et de ma conscience si vous le désirez. Mais si je remarque [...] que je vous fasse mal [...] et que je sois un sujet de gêne à la congrégation de quelque manière que ce soit, de suite mon parti sera pris pour aller à (la) Trappe où j'aurais dû me rendre il y a 4 ans maintenant..."³⁶ (25.01.1842).

* *

Comme prévu, le F. Ambroise va faire une visite des communautés de la Guadeloupe et de Marie-Galante, à partir du 23 janvier. Visite réconfortante : "la paix, l'union et le bien se fait admirablement". (07.02.1842). Il prolonge même son séjour jusqu'à la mi-mars pour attendre la réponse du Père et pouvoir retourner en France. Mais rien ! Aucune réponse aux lettres écrites à Ploërmel depuis plusieurs mois.

De retour à la Martinique, il trouve une situation bien dégradée, sous les conseils de M. Évain :

"On veut mettre de côté les règlements de la journée que j'avais dressés pour chaque maison, disant qu'il ne faut pas du tout contrarier les Frères, ni les assujettir à rien ; aussi il donne, sans consulter ni moi, ni les directeurs, la permission aux Frères de faire leurs exercices comme ils le voudront et en leur particulier. Cela est mauvais car plusieurs ne les font plus déjà. Je ne conçois pas du tout M. Évain, il sape là le fondement de l'ordre [...]. Voici comment je juge de M. Évain aujourd'hui que je le connais un peu. Il est enfant, il croit facilement tous les rapports qu'on lui fait et agit de suite sans réflexion. Il est ardent et perd la tête quand il est contrarié..." (28.03.1842).

Et toujours sans réponse de Ploërmel !

"...Voilà bientôt 4 mois que je vous ai écrit à ce sujet et je suis aujourd'hui en l'attente d'une réponse... Je partirai, je pense, dans le courant de mai ou de juin." (07.04.1842).

36. Les Archives FICP possèdent une lettre adressée au F. Ambroise, Supérieur à Tréguier, émanant de la Trappe de Bellefontaine (49), le 1er août 1839. Cette lettre fait état "d'inquiétudes au sujet de votre vocation", d'un "attrait... vers la Trappe depuis 14 ans" et elle est un encouragement à quitter définitivement le monde pour venir à Bellefontaine. Cette lettre ne porte pas de signature.

Au fil des semaines, les affaires s'embrouillent, aussi bien à la Martinique qu'à la Guadeloupe :

"Le F. Saturnin est venu avant-hier me trouver, paraissant repentant et me faisant l'aveu de ses folies et mensonges, et en même temps, il me demande maintenant à toutes forces son retour en France [...]. Mais j'ignore si son repentir est sincère..."

Aujourd'hui même, de la Guadeloupe, je viens de recevoir une grande feuille de papier sur laquelle il y a 3 fameuses pages écrites par le F. Hervé" et dictées, je n'en doute pas, par M. Évain, d'une manière très virulente et faites en guise de pétition, où tous les Frères de la Basse-Terre ont signé et déclarant reconnaître M. Évain pour leur Supérieur Général en toutes choses et ne devant rendre aucun compte qu'à lui seul." (07.04.1842).

L'abbé Évain, qui s'était rendu dans les communautés de la Guadeloupe peu de temps après le F. Ambroise, y avait fait le même travail de sape qu'à la Martinique vis-à-vis de l'autorité du Directeur Général. Durant le mois d'avril, tous les Frères de la Guadeloupe sauf le F. Rieul", éprouvent le besoin d'écrire au Fondateur pour parler d'une situation nouvelle où l'on perçoit un récent malaise dû à un climat de critique. L'abbé Évain est passé à Basse-Terre comme à Pointe-à-Pitre et il a fait beaucoup de bien aux élèves ; mais on ne peut parler de

M. Évain sans évoquer le F. Ambroise et il est évident qu'ils ne s'entendent pas entre eux.

Les Frères font l'apologie du prêtre que l'on trouve zélé et accueillant ; du F. Ambroise, par comparaison, on ne souligne guère que défauts ou attitudes négatives, relevés d'ailleurs sans discrétion par l'aumônier lors de conversations, voire dans ses lettres aux Frères.

Le F. Hyacinthe" envoie même deux lettres au Père de la Mennais en ce mois d'avril, le 4 et le 16, cette dernière juste après le départ de

M. Évain :

"...Nous avons pleuré le départ de M. Évain [...] : nous possédions un trésor dans M. Évain ; il n'était ici que pour notre plus grand bien..."

Aussi le jeune Frère a-t-il du mal à comprendre certaines paroles du F. Ambroise :

37. F. Hervé (Monnerais), né à Saint-Laurent (56) le 08.04.1818, directeur à Basse-Terre depuis 1841.

38. F. Rieul (Louvrant), né à Saint-Sauveur-des-Landes (35) le 26.03.1803.

39. F. Hyacinthe (Yves Fichoux), né à Plounéour-Menez (29) le 28.11.1813.

"Qu'il vienne nous dire encore, celui-là qui devrait avoir une prudence consommée parce qu'il a une charge terrible, qu'il vienne nous dire que "la sagesse de M. Évain, au lieu de soulager notre tête, ne fera que l'appesantir". Je jetterais bien loin ses essais de préventions..."

Il ne saisit pas davantage jugements hâtifs et menaces de la part du Supérieur :

"Le Frère Ambroise me dit un jour qu'il avait le projet de faire passer en France cinq Frères de la Martinique ; cette nouvelle me frappa tellement que je ne pus rien répondre..."

Saint religieux comme il en avait déjà la réputation, le F. Hyacinthe, désireux que s'instaure un climat communautaire d'union et de paix, ajoute, vers la fin de sa lettre au Père :

"Tandis que le F. Ambroise sera revêtu d'une partie de vos pouvoirs, je lui aurai une obéissance aveugle. S'il vous semble bon de le rappeler en France, il doit, après vous avoir rendu compte de son administration, mettre une garde de circonspection sur ses lèvres." (16.04.1842).

* *

Le F. Ambroise, ne recevant aucun soutien de Ploërmel, se trouvait bien seul dans une si pénible situation :

"...Jusqu'à présent, je me suis adressé au Frère Gérard que je trouve le plus sage de tous ; et jusqu'à présent aussi, j'ai suivi ses avis car, quand on est comme ceci, on ne sait quoi faire..." (07.04.1842).

"...C'est un des plus capables et des plus vertueux que nous ayons dans ce pays-ci." (11.01.1842).

Au coeur de l'épreuve, la foi l'illumine sur lui-même et lui permet de garder un regard objectif sur la situation et sur les personnes :

"Voyez, notre Père, quelle cabale, je ne sais à quoi tout ceci aboutira. Je pense que le bon Dieu l'ayant permis, en tirera sa gloire. Pour moi, je vous le dis à vous, que cela m'a fait et me fait du bien ; et je vous remercie, aussi bien que la divine mère Providence, de m'avoir envoyé aux Antilles où, depuis le moment de mon arrivée, je n'ai eu que tribulations. Sans doute, mon orgueil

avait bien besoin d'être humilié : hé bien ! Il en a bu ! [...] Priez Dieu qu'il m'accorde les grâces dont j'ai le plus de besoin : l'humilité et la résignation à la volonté du Seigneur.

Il faut vous dire que M. Évain fait un grand bien dans le public et parmi nos enfants et tout le monde accourt à ses instructions d'une manière extraordinaire et cela, partout, excepté à Saint-Pierre où il est très mal avec le clergé et le Vice-Préfet à qui il a écrit des lettres épouvantables." (07.04.1842).

* *

Après le retour de la Guadeloupe de M. Évain vers la mi-avril, le F. Ambroise, "pour calmer les esprits et éviter quelques malheurs dont on nous menaçait", a cru sage de donner par écrit sa démission à l'aumônier, se réservant toutefois l'administration, la comptabilité et les finances de toutes les maisons.

M. Évain reçut alors du P. de la Mennais une lettre écrite le 7 mars. Un peu désorienté et peut-être dans un esprit de réconciliation, il la donna à lire au F. Ambroise qui la recopia immédiatement. C'était la réponse indirecte à ses nombreuses demandes de retour en France adressées au Fondateur. Sa décision fut alors prise sans hésitation, comme il l'écrit au Père le 27 avril :

"La défense formelle que vous me faites dans la lettre de M. Évain dont j'en tiens copie exacte me crève le coeur à la réflexion et le jette cependant dans la résignation à la volonté de Dieu, mais dans un martyre...

Je retirerai ce que j'ai donné de pouvoir à M. Évain et, dans ce cas, j'ai 4 Frères à renvoyer [...] et puis alors M. Évain nous quittera à coup sûr [...]. Mais ces affaires-là ne sont pas encore faites. Il faut réfléchir et consulter auparavant. En faisant cela, plusieurs apostasieront comme ils l'ont déjà dit : cela m'effraie et me fait reculer ; et en retournant en France, personne ne quittera pour le moment, et en y allant, je vous désobéis, ce que je ne veux pas : j'aimerais mieux mourir. Il faut donc rester comme ceci, attendre votre réponse."

Le F. Ambroise écrivait cette lettre de Saint-Pierre, en partance pour la Guadeloupe. Il avait l'intention d'y rencontrer le Préfet Apostolique à Basse-Terre ; il voulait surtout se rendre compte sur place de l'état d'esprit des Frères à son sujet. Après avoir détrompé les Frères de Saint-

Pierre, il rétablit également la vérité dans les deux communautés de la Guadeloupe. De Basse-Terre, le 9 mai, il pouvait écrire au Père :

"...Tous les Frères de Saint-Pierre et tous ceux de la Guadeloupe aujourd'hui me donnent beaucoup de consolation et me disent tous qu'il ne faut pas quitter et qu'ils me soutiendront jusqu'au dernier moment..."

Et pour confirmer cette nouvelle attitude, tous les Frères de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre, y compris cette fois le F. Rieul, envoient un courrier à Ploërmel : après avoir entendu le F. Ambroise, ils comprennent mieux la situation. Le F. Ambroise lui-même leur avait demandé d'écrire au Père pour lui dire en toute loyauté et indépendance comment ils voyaient les choses.

Ainsi, sept lettres, souvent très élaborées, s'échelonnent du 10 au 25 mai à l'adresse du Supérieur de Ploërmel. Tous les Frères reconsidèrent leur position par rapport au F. Ambroise, même si la façon diffère.

Il y a le F. Hyacinthe, âme délicate, qui bascule, complètement, par sécurité de conscience :

"Je viens me rétracter de tout ce que je vous ai avancé sur la conduite du Frère Ambroise [...]. Je crains d'avoir donné dans une cabale..." (20.05.1842).

Le F. Sigismond', préoccupé surtout par un retour en France qu'il supplie le Père de lui accorder, ne cherche pas trop à comprendre et pense "avoir été trompé en vous écrivant de la sorte" (10.05.1842) dans la lettre du mois d'avril. Le F. Rieul, avec une orthographe épouvantable, écrit des choses simples et de grand bon sens :

"...Le F. Ambroise parle juste ; Partout il a fait du bien et il en fait encore, et il en ferait davantage si on ne mettait point d'entrave dans sa mission... M. Évain n'est point capable d'être supérieur parce que ce n'est pas un homme de tête ; c'est un homme qui n'a guère reçu dans sa vie que des louanges, des honneurs, des flatteries [...] ; et d'ailleurs il aime beaucoup paraître..." (21.05.1842 orthographe corrigée).

Pour le F. Hervé, directeur à Basse-Terre, les choses n'ont pas toujours été claires :

40. F. Sigismond (Chevalier), né à Acigné (35) le 19.07.1816.

"Nous qui n'avions jamais eu à redire sur la conduite du F. Ambroise, nous avons été un peu de temps à hésiter avant de croire que ce que M. Évain avançait pût être vrai. Mais enfin, se servant de l'autorité dont vous l'avez revêtu et nous ramenant toujours à ces paroles de votre lettre : "Vous devez regarder les paroles de M. Évain comme les miennes" [...] nous ne pouvions nous empêcher de lui dire "cela est vrai"... !" (22.05.1842).

Le F. Lambert", directeur à Pointe-à-Pitre et homme pratique, regrette surtout :

"...Que tout cela sort de nos maisons et va au public [...] car on ne peut s'empêcher de voir la cabale, la jalousie et même l'animosité... Nous sommes portés à croire qu'on est beaucoup trop prévenu contre le F. Ambroise : il peut avoir fait quelques fautes, mais qui n'en fait pas ?" (24.05.1842).

Le E Arsène se demande si, tout considéré, on n'aurait pas intérêt à en rappeler un en France, de préférence le F. Ambroise, pour le bien de l'oeuvre".

Son confrère à Pointe-à-Pitre, le F. Donatien", tout en reconnaissant la légitimité de l'autorité du F. Ambroise, souligne l'imbroglio de la situation :

"...Mon cher Père, pour moi je ne sais plus que penser de toutes ces misères. D'un côté, je crois que Monsieur Évain a tort de s'être monté la tête contre le Frère Ambroise au récit que lui ont fait plusieurs Frères de la Martinique qui avaient eux-mêmes la tête montée contre lui, et qui avaient même perdu la voie de l'obéissance, d'après ce que j'ai entendu. De l'autre côté, je ne sais si le F. Ambroise a toujours agi avec la prudence nécessaire à l'égard de ceux-ci. Pour nous, nous sommes ballottés de tous côtés..."⁴⁴ (24.05.1842).

* *

41. F. Lambert (Boullier), né à Pipriac (35) le 31.07.1814.

42. Cf. Études Mennaisiennes n° 4, pp. 17-19.

43. D. Donatien (Tobie), né à Guérande (44) le 03.09.1815.

44. Cf Études Mennaisiennes n° 4, pp. 19-21.

Malgré tout, la situation s'est soudainement éclaircie pour le F. Ambroise depuis l'ordre du Père notifié à l'aumônier. Le F. Ambroise, réconforté par ses contacts avec les Frères, brosse le nouveau tableau au Supérieur de Ploërmel : "Monsieur Évain a maintenant reçu les lettres de tous les Frères, très dures, et il va se voir tout seul avec 3 ou 4 rebelles... car tous les Frères, excepté ceux du Fort-Royal, lui ont écrit en réponse de ses lettres et lui ont fait assez entendre qu'il pouvait se retirer s'il n'avait pas autre chose à faire que mettre le trouble et la division parmi nous." (09.05.1842).

Quant au F. Saturnin,

"Ayant obtenu un congé de convalescence (par suite d'un rhume qu'il avait éprouvé !) il partira, sans en douter. Mais je ne crois pas qu'il aille à Ploërmel, du moins voilà ce qu'il m'a dit lui-même. Je l'ai engagé à y aller le plus que j'ai pu, en lui disant que j'étais bien sûr que vous l'eussiez pardonné comme moi." (09.05.1842).

Qu'y aurait-il à faire maintenant ?

"...C'est de retirer de suite M. Évain - je le trouve trop indiscret et trop brouillon et même aujourd'hui, je trouve qu'il ne sait plus ce qu'il dit - avec son père", puisque celui-ci n'est coupable de rien, mais il est naturel qu'il prenne le parti de son fils. Le F. Florian qui a comme perdu la tête, et les Frères Fiacre' et Surin', ces deux-ci veulent me tuer avant de partir ; cela fait, c'est une affaire finie et tout rentrera dans le calme." (09.05.1842).

Le F. Ambroise commence à voir le bout du tunnel, mais bien des choses sont encore au conditionnel puisque le Père, de qui tout dépend, n'a toujours pas répondu. De toute manière, le Directeur Général continue à satisfaire à toutes ses obligations, même s'il lui en coûte :

"Si je suis obligé de faire quelques démarches au Fort-Royal, cela seul me dégoûte et m'abat tout à fait [...] ; mais enfin, il faut aller puisque je sens bien que c'est la volonté de Dieu." (09.05.1842).

Et dans cette longue lettre du 9 mai, il répond, article par article, aux questions du Père du 19 février, analyse la situation créée par la cabale,

45. F. Henri-Marie (Évain), né à Malestroit (56) le 18.03.1781, père de l'abbé Évain, entré à Ploërmel en 1840 et devenu Frère.

46. F. Fiacre (Maurice), né à Corsept (44) le 05.01.1817, destiné au jardin à Morne-Vanier.

47. F. Surin (Poirier), né à Nouhan (Sarthe) le ?.01.1808.

fait le point sur la nouvelle fondation à la Trinité, parle des chapelles qui existent maintenant dans toutes nos maisons, sauf Saint-Pierre, des traites qu'il peut périodiquement faire passer à Ploërmel ; il s'étend sur les comptes qui se régularisent, à deux exceptions près, le F. Saturnin toujours fuyant et qui, "depuis longtemps, ne m'a point donné le sou"... , et M. Évain qui, "jusqu'à présent, ne m'a donné rien pour sa pension depuis son arrivée, il y a 6 mois. Cependant, il vient de faire passer à ses parents une somme de 1 200 F." (21.05.1842). En plus, le F. Ambroise envoie au Père une évaluation concise et claire sur chacun des Frères des six communautés des deux îles.

* *

Ces "quelques démarches au Fort-Royal" dont parle le F. Ambroise dans sa lettre du 9 mai furent faites effectivement dès son retour de la Guadeloupe, comme il s'en explique lui-même au Père un mois plus tard, le 9 juin : M. Évain et les Frères rebelles de Fort-Royal

"avaient été, avant mon arrivée, trouver le Gouverneur et le Directeur de l'Intérieur, bien armés de calomnies des plus déformantes [...]. A mon arrivée, je suis donc allé trouver le Directeur de l'Intérieur et j'ai failli tomber en faiblesse quand je l'ai entendu me faire le pitoyable récit par questions des points d'accusations déposées contre moi, auxquelles il fallait répondre... Il m'a témoigné le désir de voir : 1^o les comptes du Fort-Royal. 2^o les lettres de M. Évain, du moins les copies que j'avais gardées. 3^o les pétitions des Frères de la Guadeloupe et de Saint-Pierre et leurs lettres. 4^o toutes vos lettres à vous-même qui contenaient des avis au sujet de la réforme qu'il y avait à faire dans nos maisons.

Quand il a tout lu et entendu, il a commencé à me traiter de faible et de peureux et à me gronder de ce que je ne lui avais pas donné connaissance dès le commencement de cette cabale où il ne voyait que des envieux du pouvoir et qu'il les rangerait bientôt, mais qu'il regrettait beaucoup que le 1er moteur (Frère Saturnin) fût parti". Il me dit alors qu'il garderait les papiers et qu'il verrait le Gouverneur à ce sujet.

Deux jours après, le Gouverneur m'a appelé et m'a reçu à bras ouverts, me disant que j'aurais dû donner connaissance de ces affaires plus tôt, pour empêcher le mal qu'il y avait en cela...

"Le Gouverneur me donna lecture d'une lettre que lui avait écrite le F. Saturnin, qui est affreuse. Cette lettre est remplie de lamentations pitoyables : qu'ils meurent de faim et de soif, qu'ils sont dans un état minable et je leur donnais pour boisson de l'eau mêlée avec du vinaigre et de l'eau-de-vie, et que, tous les mois, quand ils touchaient le mandat, je me présentais pour en avoir une bonne partie..." (09.06.1842).

Le F. Ambroise a également été victime, au Morne-Vanier, d'un véritable brigandage, de la part du F. Fiacre, qui ne se contrôlait plus :

"A mon arrivée de la Guadeloupe, j'ai trouvé ma chambre dans une triste position : quantité d'objets enlevés, une des montres de celles que vous nous aviez achetées à Brest qui restait encore, ma malle qui contenait tout ce qu'il y avait d'argent avant mon départ, 615 F, enlevée et brisée, dans les halliers, à un jet de pierre de la maison, trouvée deux jours après par notre garçon... Voilà, mon Père, comment ils m'ont joué de toutes manières. A mon absence, les Frères Saturnin et Fiacre sont partis, l'un après l'autre : le F. Saturnin par le Havre sur un bâtiment marchand, et l'autre par Brest sur un bâtiment de l'État." (09.06.1842).

Et pour conclure cette lettre :

"Depuis 7 mois bientôt que je vous ai donné connaissance de toutes ces grandes misères, je n'ai pas encore reçu une ligne de vous à ce sujet. Cependant, vous dites aux autres que vous m'avez écrit à ce sujet. Je me trouvais à Saint-Pierre, le 1er juin, dans le moment où le bon F. Arthur reçut un gros paquet de vous, dans lequel il y avait pour plusieurs Frères, mais pour moi, rien. Aussi, je m'en retirai pour laisser mon pauvre coeur se dilater, quel crève-coeur !" (09.06.1842).

* *

Il est clair que le courrier venant du Fondateur à l'adresse du Directeur Général était intercepté. Le 7 mars 1842, le Père de la Mennais écrivait au F. Ambroise, de Ploërmel :

"Je prends bien part à toutes vos peines et je voudrais les adoucir à l'instant même ; mais cela n'est pas possible, à cause de la grande distance qui nous sépare : je vous enjoins donc de rester à votre poste et de ne pas céder à l'orage qui s'est si tristement élevé contre vous..." (07.03.1842).

L'original de cette lettre, conservé aux Archives, porte, en page 3, à côté de la signature du Père, une mention écrite de la main du F. Ambroise : "reçu le 18 juillet 1842". La lettre du 3 mai, expédiée de Paris, qui réitère le même ordre, subit le même sort. Dans sa lettre du 17 juin, écrite à Lannion, le Père soupçonne quelque chose :

"Je vous écrivais dans le mois de mars (le 7 ou le 8), en même temps qu'à M. Évain : est-ce que vous n'avez pas reçu cette lettre ? Vous me parlez toujours de ma décision au sujet des difficultés qui se sont élevées, comme si elle ne vous avait été connue que par M. Évain : cela me surprend..." (17.06.1842).

Aussi, par précaution et pour parer à toute éventualité, il s'adresse au F. Gérard, qui continue de lui écrire régulièrement :

"Si le F. Ambroise avait été forcé de revenir en France, vous lui succéderiez provisoirement, en qualité de directeur général : déjà j'avais décidé cela et même envoyé éventuellement l'acte de votre nomination ; mais je crains que mes lettres au F. Ambroise n'aient été supprimées. Il me paraît clair que cela est arrivé pour plusieurs, de sorte que le pauvre Frère a été privé de mes avis dans le moment où il en avait le plus besoin." (15.07.1842).

On comprend l'appréciation donnée sur le F. Ambroise au Ministre de la Marine par l'abbé de la Mennais :

"Au milieu de ses rudes épreuves et des difficultés sans nombre qu'on lui suscitait, le F. Ambroise a été admirable ; et, grâce à Dieu, les écoles continuent à aller à merveille. La seule école en souffrance momentanée est celle de Fort-Royal." (23.07.1842).

"En résumé, le F. Ambroise s'est montré dans cette affaire homme de tête, homme de coeur et saint religieux." (15.08.1842).

* *

En cette fin de l'été 1842, la tempête enfin s'apaise. Les "rebelles", comme les appelle le F. Ambroise, ont quitté la Martinique.

Le F. Saturnin est parti le premier, le 12 mai, ayant senti que les choses tournaient mal pour lui ; il emportait l'argent de Fort-Royal, l'argent de la vente des classiques et 1489 F appartenant à un certain abbé Le Conte, de Mauron (56), mort à la résidence des Frères et dont il avait accepté d'être le légataire universel, contre la volonté du Directeur Général.

Le F. Fiacre est parti lui aussi pour la France, dans la deuxième quinzaine de mai.

Le F. Sabulin s'est embarqué furtivement après la classe du soir, le 15 juin, pour Sainte-Lucie, une île anglaise voisine.

Le F. Surin, parti pour la France au mois de juin, est allé à Malestroit, chez des parents de M. Évain, attendant le retour de celui-ci.

Quant à M. Évain, il essaie de s'intégrer dans le clergé de Fort-Royal, au moins pour l'immédiat, appuyé charitablement par le F. Ambroise. Le P. de la Mennais, craignant que l'aumônier ne continue à avoir une influence néfaste auprès des Frères, a demandé au Ministre son rappel en France. Avant que ne soit exécuté l'ordre d'embarquement, l'abbé Évain, audacieusement, en pleine nuit, le 22 novembre, se fera conduire en simple canot à l'île anglaise de la Dominique, où il sera accueilli par le curé de Roseau, la capitale ; celui-ci en fera son vicaire.

Le 29 août, le F. Ambroise part pour Pointe-à-Pitre, en vue de la retraite des Frères de la Guadeloupe. Les Frères, enfin, dans les deux îles, respirent ! De Fort-Royal, dont il est devenu directeur, le F. Gérard écrit au Père :

"C'est un grand bonheur pour les Frères des Antilles et pour le succès de leur mission, que le F. Ambroise ne soit pas parti pour France ; car qu'aurions-nous fait ici, pauvres ignorants sans expérience ?... (01.09.1842).

Et, de Basse-Terre, le F. Hervé :

"Tout va bien à présent parmi nous. Le E Ambroise n'est plus contrarié et nous avons tous pour lui le plus grand respect, la plus grande estime et la plus profonde obéissance. La paix règne parmi nous." (24.09.1842).

Le F. Ambroise lui-même, dans une longue lettre adressée au Père, de Marie-Galante où il est venu pour soigner les deux Frères malades, fait une sorte de rétrospective sur cette période troublée :

"Il me semble que dans la plus grande force de l'orage qui est un peu calmé maintenant, je n'ai toujours agi que dans le calme de mon intérieur et dans la réflexion et je n'ai pas eu l'habitude d'agir si promptement que vous le croyez peut-être...

"Ainsi, je puis encore vous dire avec certitude que quand j'ai donné ma démission, ce n'était point un coup de tête ; je l'ai fait à la réflexion assez tranquille et à la prière du F. Gérard qui l'était aussi et aux instances de M. Évain [...] car vous ne vous faites pas une idée de la manière dont on agissait : ce n'était plus des hommes mais des énergumènes capables de mettre le feu et de tuer." (16.09.1842).

Donc, ce F. Ambroise, capable d'une certaine brusquerie dans le quotidien et peut-être pas assez attentif à la portée de ses paroles, se montre calme et réfléchi dans les grandes décisions. D'un naturel spontané et sans doute impétueux, il sait se retenir, temporiser, aller contre son tempérament. Il avoue au Père :

"Aujourd'hui, tout bien considéré, je vois la faute que j'ai faite en tout cela et je le sentais bien quand je la faisais ; mais [...] le bon Dieu ne me donnait aucune force pour faire ce que je sentais bon à exécuter. C'est la fermeté qui m'a manqué.

...entre nous soit dit, j'étais, à ce qu'il me semble, dans une parfaite résignation, mais plongé dans la douleur et l'amertume qui m'anéantissaient." (16.09.1842). Analyse difficile de lui-même, on le sent bien, quand les mots "calme", "réflexion", "fermeté", "résignation", "amertume", essaient de faire bon ménage pour traduire une attitude intérieure qu'on a du mal à bien cerner...

Fondamentalement, le F. Ambroise veut le bien, le bien de l'oeuvre, le bien des personnes. Quels qu'aient été les torts des "rebelles" envers lui, il écarte tout esprit de vengeance. Le 15 juillet, le F. Gérard peut témoigner :

"M. Évain et le F. Ambroise sont seuls au Morne-Vanier et sont assez bien ensemble maintenant. Puisse cette union toujours durer !" (15.07.1842).

Le F. Ambroise a "oublié" la campagne de calomnies devant les administrateurs ! Inlassablement, il cherche le bien de chacun. Concernant M. Évain, il écrit au Père :

"...un moment avant mon départ du Fort, j'ai fait tout ce que je pouvais auprès du curé (de Fort-Royal) pour qu'il le refût auprès de lui, puisqu'il y avait, depuis 3 ou 4 mois, le titre de vicaire et où il pouvait faire quelque bien..." (16.09.1842).

Et dans la même lettre :

"Depuis longtemps, je n'ai point eu des nouvelles du pauvre F. Sabulin et j'ignore ce qu'il est devenu à Sainte-Lucie. Dans le temps, je lui écrivis [...] ; Il était encore chez le curé de cette île. Je lui parlai dans ma lettre le mieux que je pus pour le retirer de cet égarement et le faire rentrer ; mais il ne m'a point répondu. A cette époque, s'il fût revenu, j'aurais pu le placer à la Guadeloupe directement, sans inconvénients [...]. Il me semble que vous feriez bien de lui écrire une lettre que je lui ferai passer, par laquelle vous ferez tout ce que vous pourrez pour le faire rentrer, car il va assurément se perdre pour jamais dans un pays comme celui-ci." (16.09.1842).

Ainsi, durant cette bourrasque qui a duré presque un an, le F. Ambroise, dans la souffrance et l'isolement, parfois l'anxiété, naviguant à vue puisqu'il n'avait reçu aucune directive de Ploërmel, a su conserver son sang-froid et rester debout, en dépit des incompréhensions, des désaveux, des calomnies. Dès qu'il a connu, indirectement, le vouloir de son Supérieur, il a obéi, ignorant sa lassitude, faisant taire son ardent désir de retourner en France et ses appréhensions pour l'avenir. Sûr désormais de son devoir, rien ne pouvait plus l'arrêter ; ses Frères, après avoir quelquefois hésité, sauraient à nouveau s'appuyer sur lui. Surmontant une douleur qui lui venait de partout, il est demeuré ferme tout en cherchant où se trouvait le meilleur. On peut qualifier son obéissance d'héroïque. Au coeur même d'une situation devenue inextricable, il s'est montré grand !

* *

1843 :

"MAINTENANT, JE JOUIS DE LA PAIX POUR UN MOMENT"

Surtout depuis le départ de l'abbé Évain, le F. Ambroise se sent soulagé et plus tranquille. Le moral est revenu et il éprouve le besoin de reprendre une correspondance plus assidue avec son ami, le F. Théodose, toujours à Ploëzal. En 1842, il lui adresse trois lettres seulement et dans la dernière, en mai, il l'avertit que le courrier serait plus rare et "désormais, toujours par notre Père". Mais, en 1843, dès le mois de janvier, il recommence à écrire, y compris des lettres clandestines :

"Il n'y a que quelques jours que je vous ai mis encore une lettre à la poste par Ploërmel, mais comme je doute qu'elle vous parvienne, je vous adresse une seconde à peu près dans le même sens. Cependant, comme je ne me suis pas écarté de la ligne, je pense que notre Père vous l'enverra. Du reste, vous me le marquerez...

Maintenant, je jouis de la paix pour un moment, mais qui ne sera pas de longue durée et je m'y attends...

Je suis bien fâché que notre Père vous ait encore joué un vilain tour d'adresse en vous détournant la traite de 500 F que je vous ai fait passer...

Dans la lettre par Ploërmel, [...] je vous demande du beurre et des souliers. Mais si le bonhomme ne veut pas, n'en faites rien." (26.01.1843).

Dans les cinq lettres, parfois longues, adressées en 1843 au F. Théodose, il est visible que la bonne humeur est revenue, ce qui n'empêche nullement le sérieux. Comme dans toutes les lettres d'amitié, on aborde tous les sujets, sans ordre :

"1°) ...Sans doute, je voudrais vous voir arriver ici, car moi, arriver là, à Plœzal, et avoir la grande satisfaction de goûter les bonnes crêpes de Catherine, ce serait pour moi un songe ou un rêve. Enfin, rien n'est impossible à Dieu...

Les vraies amitiés, ce sont celles qui sont basées sur l'amour de Dieu et qui ne nous portent pas à abandonner aucun de nos devoirs pour faire plaisir à son ami, quelque cher qu'il soit...

5°) ...Aujourd'hui, loin de vous de corps, mon bon Frère, je vous le dis franchement et avec une certitude bien assurée, que nous ne saurons apprécier notre Supérieur Général que quand il ne sera plus. C'est alors que l'on remarquera ses vertus et ses sages talents de gouverner.

18°) Je ne sais pas pourquoi on ne me donne point des nouvelles de Pluméliau, ni de mes parents. Cependant, j'y ai écrit deux fois et je ne serais pas fâché de savoir des nouvelles de ma pauvre mère et de mes autres proches.

19°) Je compte tant sur vous quand vous irez dans notre pays", mais soyez discret au sujet de nos correspondances.

25°) Je pense que les journaux de France ont retenti à vos oreilles l'événement déplorable arrivé dans les Antilles le 8 février dernier, à 10 h 30 du matin". Dans ce moment-là, j'étais à la Martinique et je crus un moment que l'île s'enfonçait dans la mer. Je ne pouvais rester debout, ni tenir mon équilibre et je devins étourdi, tant la terre me faisait danser la Carmagnole, sans violon." (23.03.1843).

"Vous me réjouissez en me disant, dans votre dernière lettre, que vous avez fait voeux perpétuels, cette année. Entre nous soit dit, et je sais que vous ne vous en formaliserez pas, il était plus que temps de conclure ce marché tant discuté avec le bon Dieu...

Plusieurs fois, vous m'avez marqué d'écrire un petit mot à votre ancienne bonne, Catherine, mais j'ai des motifs pour ne pas le faire, que je vous communiquerai dans le ciel où j'ai bon espoir de vous revoir sans tarder." (12.11.1843).

F. Théodose et F. Ambroise ont tous les deux de la famille à Pluméliau.

49. Il s'agit d'un violent tremblement de terre qui secoua la Guadeloupe et détruisit presque complètement la ville de Pointe-à-Pitre. (Cf. F Symphorien-Auguste, III, pp. 241 et ss.).

Malgré tout, surtout quand il s'adresse au Père, le F. Ambroise ne peut s'empêcher de voir la situation d'une manière réaliste, sans doute trop sombre, et il demande toujours son rappel en France :

"Vous savez que ma position ici est on ne peut plus fautive et rendue à un point où il m'est très difficile de faire le bien ; prévention dans l'esprit des Frères aux moindres misères qui arriveraient désormais ; prévention dans l'esprit du clergé et prévention dans l'esprit de l'administration ; et tout ceci m'a tellement fatigué et même dégoûté de tout que je suis bien résolu, comme je vous l'ai déjà marqué, de m'en retourner en France." (23.12.1842).

Il revient sur cette demande pratiquement à chacune de ses lettres au Père, tout en continuant de l'entretenir en détail des problèmes de chaque Frère et des questions administratives ou financières :

"Après avoir bien réfléchi, la marche la plus convenable à suivre, c'est de demander un congé de 6 mois au Ministre, et dans cet intervalle, vous aurez le temps d'opérer, et peut-être si absolument vous le voulez, je pourrai y retourner (aux Antilles) pour m'y faire enterrer." (16.01.1843).

Il va jusqu'à proposer au Fondateur des idées pour assurer son remplacement ou au moins l'intérim ; à cet effet, il passe en revue les quatre directeurs des principales maisons des Antilles :

"Le F. Gérard serait le plus capable, "car il est réfléchi et bon religieux ; c'est un homme droit ; il est le seul que je trouve convenable à me remplacer provisoirement". Mais à cause de son accès de folie, suite de la fièvre jaune, il ne faut pas y songer.

"Le F. Arthur, bon Frère, mais sans beaucoup de tête et brouillon.

"Le F. Hervé a de la tête et capable, surtout dans l'administration où il est très bien et mieux encore dans le clergé qui l'admire et le recherche, même pour la réussite de leurs affaires. Mais moi, je vous dis à vous seul, et gardez-le pour vous, ma conscience ne peut pas s'y fier et [...], à moins qu'il ne change, je crains beaucoup pour lui..."⁵¹

51. Le F. Hervé Monnerais, après 42 ans de vie missionnaire aux Antilles (1840-1882), devient Sous-Directeur principal en Haïti, où il meurt à Saint-Marc le 30.01.1896.

"Le pauvre F. Lambert n'est nullement propre à remplir cette place [...]. Sa santé est très faible, la moitié du temps il est malade, très sensible à la moindre petite souffrance et très délicat, facile à déconcerter et à déconcerter les autres, quoique très résigné dans son abattement.

"Celui que j'oserais vous nommer pour venir ici, s'il le veut bien, c'est le F. Laurent?"

Et, à l'attention du Supérieur, au dernier paragraphe, une petite réserve concernant sa propre obéissance :

"Allant en France, je n'ai aucune idée que celle de me soumettre à ce que vous voudrez. Cependant, rester à Ploërmel, en quelque emploi que ce soit, me répugne. Je vous le dis franchement..." (23.12.1842).

De toutes manières, l'obéissance du F. Ambroise ne peut être mise en doute, même si le fond de tableau apparaît plutôt pessimiste :

"Ne craignez point, avec la grâce de Dieu, je ne quitterai point mon poste que vous ne m'en ayez donné l'ordre. Je mourrai plutôt..." (03.06.1843).

"... je tâcherai avec la grace de Dieu, d'essayer avec patience et résignation toutes les adversités qui vont m'arriver dans le courant de cette nouvelle année [...] et en attendant, j'ai bon espoir que la mort viendra cependant mettre fin à mes tribulations." (29.12.1843).

Il est vrai que les tribulations ne manquent pas au F. Ambroise, issues des calamités naturelles ou venant des hommes. Un peu à la manière de saint Paul, il en fait le compte à son F. Théodose :

"Je viens d'avoir la fièvre jaune et je n'en suis pas tout à fait quitte et tout est encore bien faible chez moi⁵³. Je ne sais quelle vue a la Providence sur moi, car voilà au moins dix fois que j'échappe à la mort depuis mon arrivée ; et entre autres, 3 fois je l'ai échappé par miracle assez visiblement, 5 fois en mer, au fond de l'eau, 2 belles maladies. Une fois à la Pointe-à-Pitre, un pignon de

F. Laurent Haudry, né à Guichen (35) le 08.09.1801, compagnon du F. Ambroise au noviciat d'Auray, directeur de l'établissement de Quintin (22) pendant 51 ans ; a laissé une réputation d'excellent éducateur et de saint religieux. (cf. *Ménologe*, I, pp. 281-284).

52. D'une lettre du F. Hyacinthe au P. de la Mennais : "Dans ma lettre du 11 août, j'ai oublié de vous parler de la maladie du F. Ambroise ; elle se déclara par de violents maux de tête et de reins accompagnés de tous les symptômes d'une forte fièvre jaune ; mais deux fortes saignées qu'il a reçues coup sur coup en ont arrêté le progrès et il a été quitte pour quinze jours d'hôpital." (Basse-Terre, 19.11.1843).

70 pieds de hauteur est venu fondre tout à coup sur moi, et 4 marins qui étaient à mes pieds et qui ont été écrasés de manière à ce qu'il ne leur restait pas même la forme d'hommes [...]. Une autre fois, par un boulet de canon...

Une autre fois, mes ennemis ont attenté à ma vie, sans que par un effet de la divine Providence, un petit garçon s'est trouvé présent au moment où les hommes postés devaient exécuter leur coup perfide, ils ont été tout à coup déconcertés." (02.08.1843).

Le ton des lettres ne devait pas être toujours aussi allègre cependant, puisque le Fondateur, relayé par l'abbé Ruault, lui reproche à plusieurs reprises le pessimisme du courrier envoyé en Bretagne, à cette époque ; ainsi l'abbé Ruault, qui aime beaucoup le F. Ambroise et lui écrit fréquemment de longues missives pleines d'onction et d'encouragements :

"...je remarque dans toutes vos lettres quelque chose de chagrin, de plaintif, de décourageant ! il semble que l'image de ce triste passé soit toujours sous vos yeux et rende toutes vos idées sombres : c'est comme un cauchemar qui pèse sur votre coeur [...]. Tournez la médaille et considérez le beau côté, c'est-à-dire examinez ce que la bonté de Dieu a fait pour vous [...]. Le bras de Dieu n'est pas raccourci [...]. Seulement, ayez confiance et ne contrariez point son action par vos éternelles jérémiades !" (25.04.1843).

Le pauvre F. Ambroise se défend comme il peut à ce sujet. Ainsi, au Fondateur, au 5°) d'une lettre qui en comporte 21, il répond :

"Vous me grondez au sujet des lettres que j'écris aux Frères et de ce qu'elles sont empreintes d'une profonde tristesse ; en doutez-vous, quand on est en pleur, on ne peut pas dire sans mentir que l'on rit. Ainsi, le plus sage serait de garder le silence ; cependant, j'aime aussi les Frères, et rompre avec eux, c'est me serrer le coeur et l'étreindre au dernier point." (03.06.1843).

C'est le bon P. Ruault qui, dans une lettre de 1844, analyse sans doute le plus finement l'état d'âme complexe du F. Ambroise où coexistent la résignation et l'impatience :

"...vous avez toujours été soumis et résigné à la volonté divine ; mais il me semble que votre soumission, toute robuste qu'elle soit, est un peu, parfois, plus philosophique que sincèrement religieuse ; je veux dire que votre soumission est plus dans l'esprit que dans le coeur [...]. Vous êtes décidé [...] à faire à Dieu tous les sacrifices qu'il vous demandera, même celui de votre vie, s'il le faut, mais vous voyez toutes choses en noir et pour le présent et dans l'avenir même." (24.04.1844).

UN SECOND AUMÔNIER : L'ABBÉ DANDIN

Ce qu'il faut bien appeler la "cabale Évain" a sûrement marqué le F. Ambroise et provoqué ses bouffées de pessimisme. Et voilà que quatre jours après le départ de l'ex-aumônier vers la Dominique le 22 novembre 1842, arrive - le 26 - l'abbé Dandin, envoyé par le Père pour combler le vide et si possible réparer. Sans doute, de louangeuses appréciations l'avaient précédé dans le courrier venu de Ploërmel, comme celle-ci, de M. Ruault :

"C'est un excellent prêtre, d'un zèle calme et réfléchi, homme prudent et de bon conseil, en un mot, digne de votre confiance à tous." (03.10.1842).

Mais n'avait-on pas fait de semblables éloges, un an auparavant, de celui qui avait causé tant de troubles communautaires et de souffrances ? Très vite, le F. Ambroise, qui a reçu de son mieux le nouvel aumônier, fait connaître son sentiment au Fondateur :

"...j'ai été étonné, d'après ce que je vous disais et d'après la position des choses, que vous nous ayez envoyé M. Dandin si vite. Il me semble qu'il aurait mieux valu attendre un an et laisser les choses se calmer un peu. J'ai voulu, à son arrivée, le persuader d'aller à la Guadeloupe à cause du clergé qui était prévenu contre lui, mais il n'a pas voulu m'écouter et il s'est mis en pension chez nous au Fort-Royal, rempli de bonne volonté pour tout aplanir ; mais je me trompe grossièrement si, avant un an même, il n'est pas tombé dans le piège de la manière d'agir et de voir des prêtres du pays quand il les aura un peu fréquentés, goûté leur table et bu de leur Madère [...]. Je crains pour lui, car je le remarque jeune et sans expérience." (05.12.1842).

La partie n'est pas gagnée d'avance :

"...le clergé est devenu on ne peut plus prévenu contre ces aumôniers. C'est un objet qui lui prête ombrage d'une manière singulière et le Vice-Préfet en tempête en face et me dit : pourquoi ces aumôniers ? Pour faire une espèce de schisme ? les enfants sont aux curés..." (23.12.1842).

Cependant, les débuts sont encourageants

"M. Dandin paraît être dans de bien bonnes dispositions ; il est plus réfléchi et ne va pas si vite que M. Évain." (23.12.1842).

Mais très vite les difficultés se font jour, telles que prévues par le F. Ambroise :

"...il faudrait une vertu et une sagesse extraordinaires ; les deux premiers appâts qui les entraînent, sans qu'ils s'en aperçoivent, - car tous les prêtres, pour ainsi dire, en sont là - sont la bonne chère et l'argent. Ensuite, les autres imperfections viennent à la suite, comme la mollesse...

Déjà, M. Dandin s'est plaint amèrement de sa pension." (16.01.1843).

Pourtant, le F. Gérard, l'économe, a reçu des consignes du F. Ambroise et se montre large. Le F. Ambroise lui-même achète des suppléments. Et puis, comme l'écrit le F. Arthur au Père :

"M. Dandin [...] écoute trop les petites plaintes mal fondées de quelques Frères qui se plaignent pour peu de choses et souvent des choses imaginaires. On craint que notre bon aumônier se laisse surprendre et qu'il donne tort aux Supérieurs devant les plaignants." (08.02.1843).

Pour éviter des dérapages analogues à ceux qu'on a connus avec M. Évain, une concertation a eu lieu entre le F. Ambroise, le F. Gérard et le F. Arthur. On a décidé que le F. Arthur, aux manières douces et adroites, rencontrerait l'abbé Dandin et, prudemment, essaierait de le mettre en garde... pour l'avenir. Mais, en dépit de cette stratégie et des précautions prises, le courant passe mal. L'abbé Dandin, rendant compte au Père de la Mennais de l'entrevue avec le F. Arthur, s'étonne... Le F. Ambroise, d'ailleurs, s'est par la suite montré plus direct ! S'estimant défendre l'autorité, l'aumônier écrit au Père :

"...partout où je vais, mon bon Père, je me garde de parler du F. Ambroise, et à chaque instant je l'entends traiter d'homme... je ne dirai point ; mais j'ai beau dire, on me répondit encore hier au soir que c'était un grossier..., un ignorant, et on me citait des fautes d'orthographe qu'il avait faites ; et les gens de ce pays, surtout les autorités, sont montés contre lui et le méprisent, ainsi que les Frères à cause de lui. Ne serait-il pas possible d'avoir pour Supérieur un Frère mieux élevé et plus instruit ? Il n'est pas agréable, notre bon Père, d'entendre de la bouche des autorités et des personnes qui passent aux yeux de tous pour instruites et honnêtes, les choses les plus fortes contre vous parce que vous ne le changez pas...

Voilà un petit mot de la disposition des esprits de ce qu'il y a de mieux ici. Mais le peuple même, quelques individus, lui en veulent et je me crois obligé en conscience de vous dire que quatre jeunes gens ont émis il n'y a que quatre jours le projet de l'attendre ou de mettre le feu au Morne-Vanier." (09.01.1843).

Au fur et à mesure que les mois passent, les rapports se détériorent avec l'abbé Dandin. Au milieu de toutes les occupations et préoccupations du Directeur Général, c'est presque un détail, relevé dans la correspondance, mais une situation douloureuse s'est peu à peu créée, pratiquement sans remède. Le F. Ambroise la signale au Père :

"Vous savez qu'avant l'arrivée de M. Dandin, tous les caractères étaient extrêmement froissés et prévenus contre tout aumônier et c'est ce qui me fit vous dire qu'il fallait retarder cet envoi. Là, permettez-moi de vous dire que vous avez fait une faute irréparable, croyant sans doute bien faire."

La tension est quotidienne :

"Aujourd'hui même, cela m'est arrivé à la suite d'un entretien un peu vif que je viens d'avoir avec M. Dandin, au sujet de la manière dont il rend la direction de la maison du Fort-Royal très difficile, je peux même dire impossible au F. Gérard... M. Dandin a pris un air très haut, voulant mener au pas avec peu de ménagement, un air froid et hautain avec les Frères [...]. Il ne peut plus nous prêcher la douceur, la patience et moins la mortification et la pauvreté et la résignation dans les souffrances..."

Tous nos Frères, et vous devez le sentir par leurs lettres depuis ces affaires, sont tous dégoûtés de ces jeunes aumôniers." (03.06.1843).

Lors de sa dernière confession à l'abbé Dandin, c'est celui-ci qui commença à accuser le F. Ambroise de susciter parmi les Frères une véritable défiance envers l'aumônier. Le F. Ambroise qui n'a jamais parlé en ce sens à personne et n'y a même pas songé, est stupéfait mais attend :

"Enfin, deux ou trois jours après, je me décidai à aller lui demander la raison de ces mauvais procédés à mon égard ; mais c'est alors que j'entendis par exemple un torrent de bêtises sorties d'une tête exaltée et très prévenue." (14.12.1843).

Le F. Ambroise essaie d'aller se confesser à Saint-Pierre, mais un barrage a été établi : M. Fautrard, un saint prêtre auquel il comptait s'adresser, a reçu du vicaire, M. Fontaine, l'ami de l'abbé Dandin, l'interdiction de le confesser :

"Votre aumônier lui a écrit (au vicaire), avoue tout bonnement M. Fautrard, et on dit que vous ne faites que travailler vos Frères pour les détourner d'avoir confiance dans votre aumônier et que vous ne faites que tourner ses instructions en ridicule." (15.01.1844).

Mis au courant de la situation, le F. Arthur et le F. Philémon vont voir le Vice-Préfet apostolique qui se dit prêt à accueillir le F. Ambroise. Les trois Frères de Saint-Pierre écrivent d'ailleurs une belle lettre à l'abbé Dandin pour essayer de le détromper au sujet des prétendus agissements de leur Supérieur. Mais les mises au point des Frères ne suffisent pas pour modifier l'idée que l'abbé Dandin continue à se faire du F. Ambroise. Dans une lettre au Père, il affirme : "Je crois que le F. Ambroise ne saura jamais se faire aimer des Frères et mériter leur confiance ; sans parler de l'absence de talents, de douceur et de bonnes manières nécessaires à cet effet ; il a véritablement pour eux un coeur trop dur." (19.12.1843).

Le F. Ambroise d'ailleurs ne se fait pas d'illusion sur sa réputation : "M. Dandin finit de m'écraser dans l'esprit du clergé à la Martinique où je suis déjà un monstre et un Béalzébuth ; et, à la Guadeloupe, je suis un saint." (15.01.1844).

Le service religieux de l'aumônier des Frères ne cesse de se réduire :

"M. Dandin est venu nous voir dernièrement, écrit le F. Lambert de Pointe-à-Pitre, mais il n'y a pas été longtemps, peut-être 5 à 6 heures en tout ; il n'a pas eu le temps même de nous confesser. Ils sont tous de même pour notre pauvre Pointe : si celui qui doit nous venir est de même, il peut bien rester où il est." (au Père, 25.10.1843).

Du F. Gérard au Père, à propos de la retraite annuelle :

"M. l'abbé Dandin nous confessait et nous faisait une petite instruction par jour sur divers sujets : il a bien peu insisté sur les devoirs des religieux, tels que l'obéissance et l'exacte observation des règles...". (05.01.1844).

Même constatation du F. Ambroise par rapport à l'action près des enfants :

"M. Dandin étant aujourd'hui comme 3^e vicaire à Fort-Royal, il en remplit les fonctions et par là bien plus occupé à s'attirer la considération des dames et des MM. qu'à employer aucun moyen propre à nous attirer les enfants ; aucun zèle n'est employé pour cela." (14.12.1843).

"Il confesse le peu d'enfants qu'ont les deux Frères (à Fort-Royal) chaque deux ou trois mois, et voilà tout. Malgré les souffrances de cette malheureuse maison, jamais il ne s'est prêté pour faire une instruction aux jeunes gens, le soir ; en un mot, il est bien loin de nous, et de même nous le laissons." (31.05.1844).

Dès la fin de 1843, le F. Ambroise, perspicace, suggérait au Fondateur une solution relativement à ce deuxième aumônier :

"Permettez-lui [...] de se retirer doucement dans le clergé aux colonies françaises, puisqu'il nous fait plus de tort que de bien." (14.12.1843).

Aussi, lors d'un séjour en Guadeloupe, fut-il plus soulagé que surpris à l'annonce de son départ :

"16°) A l'instant, j'apprends par plusieurs lettres de nos Frères de la Martinique que M. Dandin vient de partir définitivement pour aller prendre une cure à Sainte-Lucie." (Lettre au Père, commencée le 18.04.1845).

C'est le 20 avril 1845 que l'abbé Dandin quitte Fort-Royal, sans regret de la part des Frères. On n'a décidément pas eu de chance avec les deux jeunes aumôniers de Ploërmel. Au moins quant au second, le F. Ambroise avait vu juste !

L'abbé Dandin, par la suite, fera peu parler de lui, s'investissant dans son travail paroissial. Plus prosélyte, M. Évain, qui a attiré près de lui à la Dominique son vieux père, le F. Henri-Marie, continue sa correspondance avec quelques Frères. C'est le cas du F. François de Sales, à Marie-Galante, dont le F. Ambroise rapporte le témoignage :

"...Il a avoué en même temps qu'il était en correspondance avec M. Évain et que celui-ci l'avait envoyé prendre par une barque envoyée exprès avec de l'argent, à deux reprises". (18.04.1845).

SOUICIS D'ADMINISTRATION

Avec ou sans aumônier, la vie continue et il faut administrer avec sagesse, y compris le temporel. Le F. Ambroise, qui réside habituellement au Morne-Vanier, voudrait tirer davantage parti de la propriété. Il s'en ouvre au Père de la Mennais :

"...dans ce moment encore, nous trouvant gênés et embarrassés, faute d'avoir une personne pour conduire nos bestiaux et les soigner, j'ai bonne envie, avant de partir, d'acheter un nègre ; ce serait un avantage et une économie. Il me coûterait 900 F et, dans 4 ans, il aura bien gagné son argent et l'on pourrait lui donner sa liberté. Mais j'ai peur que vous ne soyez pas d'avis et c'est ce qui m'arrête." (16.01.1843).

Un mois après, la chose est faite et tout est prévu :

"Avant mon départ du Morne-Vanier, j'ai acheté un nègre pour avoir soin de nos vaches, qui m'a coûté 950 F, qu'il m'a fallu pour éviter de grands mouvements, mettre à mon nom. Cela est contraire à la Règle, car c'est un véritable acte de propriété ; mais dans 4 ans ou 4 ans et demi, à 20 F par mois, il aura gagné son argent et j'ai posé en cas de mort, qu'à cette époque il devra avoir sa liberté ; et en cas de mort encore, je le lègue à mon successeur." (28.02.1843).

Le 1^{er} mai, arrive la réponse du Père, compréhensive :

"Je n'étais pas d'avis que vous eussiez acheté un nègre ; cependant, puisque la chose est faite, il n'y a pas à revenir là-dessus." (01.05.1843).

Sans doute secrètement satisfait, le F. Ambroise justifie son initiative, cette quasi-désobéissance qui a réussi :

"9^o) Vous me dites que vous n'approuvez pas l'achat d'un nègre au Morne-Vanier, mais, notre Père, il y a au moins un an que je vous ai fait cette demande et la réponse est trop tard car l'achat est fait il y a au moins 4 mois et le mariage de ce nègre nécessite maintenant celui de sa compagne car je les ai mariés et on veut bien me la vendre." (03.06.1843).

* *

Les envois de matériels et fournitures viennent souvent de Ploërmel avec des retards qui énervent ; des articles demandés n'arrivent pas, même après des années. Le F. Ambroise, parfois sans passer par le Père, s'en plaint au F. Julien", directeur à Saint-Servan, et le prie de le servir directement :

"Depuis que je suis aux colonies, lui écrit-il, je réclame des images et des sentences classiques, et c'est comme si je n'avais rien fait. Dieu soit béni ! Je ne sais plus à qui m'adresser dans la congrégation..."

2^o) Vous m'entretenez ici de 2000 F et des 500 F... Plusieurs fois, j'ai entretenu notre Père au sujet de ces deux sommes et s'il les a oubliées, c'est qu'il ne veut pas s'en souvenir. Hé bien, il faut les

54. F. Julien (Kerdauid), né à Landaul (56) le 10.04.1803, directeur de l'école de Saint-Servan durant 40 ans, à partir de 1823 ; très apprécié du P. de la Mennais.

lui pardonner, le pauvre bonhomme, pour les peines et les misères que nous lui faisons...

5°) J'ai prévenu notre Père que je vous écrivais quelquefois directement et il ne m'a rien répondu là-dessus, et qui ne dit rien consent ; et celle-ci vous va encore directement." (23.02.1844).

Suit, au 12°) une liste d'articles divers, papier à écolier, sentences et images, pendules, croix d'écolier en argent, cartes géographiques, tableaux de système métrique, 80 paires de draps de lit, 2 ou 3 bonnes montres... que le F. Ambroise charge le F. Julien de lui envoyer, s'il le peut.

Très peu de temps après, le F. Ambroise, qui a besoin de s'épancher, réitère sa demande à la suite d'une lettre qu'il vient de recevoir du F. Julien ; il lui écrit :

"Il y a 15 jours que je lui ai écrit assez dur encore (au Père), relativement à tout cela ; mais il me répond très peu et quand il le fait, c'est tout laconique, de sorte que, mon pauvre Frère Julien, je suis ici presque à moi-même entouré de misère de tous côtés [...]. Mais [...] il ne faut que travailler avec une intention pure, faire ce que l'on peut et se résigner entièrement à la volonté du Seigneur qui fait merveilleusement tout le reste, à admirer son oeuvre ; car je vous assure que les bons Frères font du bien dans ce pays-ci que j'en suis dans l'admiration et même surpris d'étonnement... Tâchez, mon Frère Julien, de nous envoyer ce que je vous ai demandé... Je vous écrirai toujours directement jusqu'à ce que l'on m'ait défendu formellement ; mais dans tous les cas, soyez toujours discret sur la réception de mes lettres et sur leur contenu..." (07.03.1844).

"Je lui ai écrit assez dur encore", reconnaît-il ! En effet, le F. Ambroise, avec sa manière directe et souvent raide, se plaint au Père de ce qui lui paraît insuffisant ou défectueux : les demandes de matériels non honorées, le nombre des Frères envoyés, leur jeunesse et leur inexpérience... Il essaie de comprendre le Père, qu'il estime et qu'il aime bien, au fond ; mais lui, sur le terrain, il perçoit les besoins qu'il voudrait voir satisfaits sans délai : c'est l'oeuvre missionnaire qui en souffre, les Frères qui s'impatientent et s'en prennent à leur Supérieur immédiat ; d'où les plaintes du F. Ambroise à Ploërmel, peut-être pas toujours mesurées, dans un style qui n'a rien de diplomatique mais qui a au moins le mérite d'être clair. Un exemple parmi beaucoup d'autres, au sujet des six Frères nouvellement arrivés, le 24 décembre 1843, réaction toute spontanée, cinq jours après :

"Les 6 Frères nouveaux me semblent être de bons enfants, comme vous le dites fort bien ; mais je ne suis pas du tout étonné car vous le dites toujours : il y a deux ans, c'était une bande de saints, mais qui sont devenus... je n'ose vous le dire ! Ceux-ci montrent tous de bonnes dispositions, mais ils n'ont pas encore fait leur noviciat, ou pour mieux dire, ils n'ont pas encore été mis à l'épreuve et c'est là où l'on connaît la vocation religieuse, et j'ai toujours dit, et je tiendrai mordicus que ce n'est pas ici l'endroit où l'on doit envoyer les Frères faire leurs épreuves...

Je sais fort bien que vous avez bonne volonté et que vous faites pour le mieux en tout et pour tout. Si vous pouviez nous envoyer au moins deux Frères capables pour le mois de mars, cela me ressusciterait ; et mettez au nombre le Frère Théodose qui me persécute pour que je vous fasse des instances à le faire venir." (29.12.1843).

Le Père de la Mennais connaissait depuis longtemps son Frère Ambroise et sans doute ne s'offusquait-il pas outre mesure de ce ton un peu cavalier, de ces mises en demeure verbale, d'un style qui nous paraîtrait aujourd'hui irrévérencieux et proche de l'impertinence. Il savait sûrement ramener les propos à leur juste dimension : le missionnaire, au loin, devait se débattre au milieu de tant d'épreuves, il était tellement donné à sa tâche, sa droiture foncière constituait une telle garantie !... On pouvait comprendre ces phrases directes et dures, comparables au robuste granit qui n'a pas été poli et dont les aspérités peuvent faire mal... F. Ambroise était conscient de sa "manière", sans trop en souffrir apparemment :

"15°) Je vous ai dit et je le répète, je ne veux pas que vous fassiez lecture de mes lettres, celles que je vous écris, devant personne, à l'exception de M. Ruault. J'ai souffert et je souffre à ce sujet et cela me fait du mal ici. Vous savez que je suis libre avec vous et que mes expressions sont quelquefois fortes, et il faut que je vous dise ma façon de voir et de penser. Vous dites que je suis indiscret, mais malheureusement, je ne suis pas le seul." (au Père, le 03.06.1843).

1844: "LA GRANDE RÉPRIMANDE" ...

Une fois pourtant, sans doute après avoir longtemps patienté, le Supérieur de Ploërmel éprouve le besoin de mettre au point les choses et rappelle avec fermeté au F. Ambroise quelle doit être sa position par rapport à l'autorité : le Père aussi est capable de parler clair et fort ! Cette lettre porte en première page, au-dessus du D.S. et de l'entête, "Ploërmel, le 4 juin 1844", en fine écriture de la main du Père, trois mots, d'une écriture plus lourde, qui en disent long : "La grande réprimande".

"Vous remarquez que, depuis quelque temps, je vous écris peu, cela est vrai ; mais, il est vrai aussi que vous en êtes en partie la cause, parce que votre position à mon égard n'est plus ce qu'elle devrait être, et ce qu'elle avait été jusqu'ici. Il faut, enfin, que je vous le dise, avec la franchise d'un sincère ami, et l'autorité d'un père, je suis mécontent de vos correspondances particulières, et elles gênent les miennes ; ces correspondances, que vous croyez secrètes, ne le sont pas : on en est scandalisé, et moi j'en suis affligé, non que je sois très sensible à ce qu'elles renferment d'outrageant pour ma pauvre personne, mais parce qu'elles offensent Dieu. Oui, mon très cher Frère, il y a péché, et péché grave, à dire ce que vous dites sur mon compte, et à vous vanter par exemple (pour ne citer qu'une seule de vos déplorables lettres au F. Julien) de mettre dans d'autres lettres, qui doivent passer sous mes yeux, ce que vous n'oseriez mettre dans celles que vous m'adressez directement. Oh ! quelle pitié !... Il y a encore péché, et péché grave, à m'écrire, à propos du retour faussement présumé des jeunes Frères créoles dans leur pays, les mots que voici : faites attention ; c'est une affaire très délicate et à laquelle je m'oppose d'une manière formelle. Mais qui êtes-vous donc pour vous opposer d'une manière quelconque à la volonté de votre Supérieur ? S'il se trompait, en répondriez-vous ? pour agir, a-t-il besoin de votre permission ? Vous pouvez, vous devez même, lui donner des renseignements, lui exposer humblement vos pensées ; mais après, il ne vous reste qu'à obéir et à prier. Ah ! Soyez donc, à l'avenir, plus sur vos gardes, mon cher enfant : l'orgueil a semé mille pièges autour de vous, et pour vous y faire tomber plus sûrement, il les a cachés, il les a couverts de fleurs : j'appelle ainsi mille prétextes qui vous éblouissent et qui vous font croire que vous n'avez en vue que le bien, dans les cas même où, en réalité, ce que vous faites est mal. De grâce, si vous voulez ne pas vous égarer, défiez-vous davantage de votre propre jugement : humiliez-vous, humiliez-vous encore ! vous ne vous humilierez jamais trop.

Venons maintenant au détail des affaires, et disons un mot sur chacune.

1g') Je n'ai point eu l'intention, comme vous paraissez le croire, d'organiser de suite, en grand, l'instruction des esclaves dans les habitations : je sais fort bien que nous n'avons pas assez d'hommes disponibles pour cela ; seulement, j'avais de puissants motifs de décider qu'on commençât, et j'approuve ce que vous avez fait ; mais ne précipitez rien. Vos observations à ce sujet sont très justes et elles me seront utiles.

4"t) Les différents rapports que vous avez eus avec plusieurs Frères pour l'expédition des effets que vous demandiez, ont donné lieu à des inconvénients graves, auxquels il est urgent de remédier [...]. Voici l'ordre que vous suivrez désormais ; toutes vos demandes seront adressées à la maison de Ploërmel ; vous ne serez en compte qu'avec elle : toutes vos traites seront en mon nom, ou au nom de M. de la Marzelle...

51 J'ai été exact à vous annoncer la réception de vos diverses traites, et je n'ai voulu en oublier aucune, comme vous le faites entendre dans votre lettre du 23 février dernier, au F. Julien...

14") Prenez patience avec les FF. Florian et Hervé : ce dernier ne m'écrit presque jamais...

Cette lettre-ci vous paraîtra peut-être un peu sévère : elle n'en est pas, pourtant, moins cordiale ; je vous parle en père, et je vous aime toujours de même, n'en doutez point.

L'abbé J.-M. de la Mennais."

Quelques jours après, le 17 juin, dans un court billet, le Père réinsiste et donne le conseil spirituel qui permet de mieux assumer la réprimande, ce qui est une manière de l'adoucir :

"Vous vous plaignez toujours, et avec beaucoup trop d'amertume, de ce qu'on a négligé vos commissions : il est vrai que vos affaires se sont embrouillées, parce que vous vous adressiez tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et qu'on n'osait me montrer plusieurs de vos lettres, de peur de me faire de la peine ; il était grand temps de remédier à ce désordre et de régulariser tout cela ; c'est une leçon dont il faut profiter, mais sans trouble, et sans aucun mouvement de sensibilité humaine ; nos fautes même nous deviennent avantageuses, quand elles nous humilient et qu'elles nous apprennent à nous défier de notre propre esprit...

J'attends toujours les 6 jeunes créoles que vous m'avez annoncés : je pense que maintenant vous n'êtes plus inquiet de la destination que je veux leur donner. Ne le soyez pas davantage de tout le reste. Il serait inutile de répéter ce que je vous ai dit dans ma dernière lettre ; mais, ce que je ne crains point de vous redire, c'est que je vous aime bien tendrement en N.S."

Dès réception de la lettre du 4 juin, le F. Ambroise a réagi à chaud en écrivant sur la page 3 du texte ces quelques mots adressés pour ainsi dire, déjà, au Père :

"Les réprimandes sévères que vous me faites, je les reçois de coeur et comme les ayant méritées et le bon Dieu me jugera au degré où je suis coupable et (que) j'avoue ignorer ; mais il est certain que ma conscience que vous troublez ne se voit pas à ce degré où vous la mettez (portez)."

La réaction plus élaborée, exprimée dans la lettre du 7 août, ne sera guère, au fond, que le développement de ces quelques lignes :

"En réponse de votre lettre foudroyante du 4 juin dernier, je répons à peu près à tout, le plus courtement possible pour moi. Dieu me soit en aide et sa sainte mère. Dans cette lettre, je remarque un bras de fer et à la main une lancette qui ouvre l'apostume" ; s'il y a du pus, il doit sortir. Vous êtes donc irrité, notre Père, contre votre enfant qui, sans doute, n'est pas sans péché et qui a, comme vous le dites fort bien, besoin de s'humilier et grand besoin, non pas seulement pour ce dont vous lui faites un crime, mais pour bien autres choses encore ; qu'il repasse dans sa mémoire le cours de sa vie, il verra qu'elle est cousue de fautes de tout genre et de faiblesses sans nombre. Et ce qui m'effraie le plus, c'est qu'il me semble que je n'ai pas assez correspondu aux grâces dont Dieu m'a, de tout temps, comblé de toute manière... Souffrez cependant, notre Père, que je vous dise de coeur quelque chose relatif à ce dont vous m'accusez d'une manière terrible et fulminante.

Je vois bien que vous avez cru, en lisant mes lettres (où il y a, à la vérité, des plaintes amères) voir une ligne. C'est bien loin de mon coeur et, avec le secours de la grâce, il le sera toujours... Je ne cherche pas tant à vous cacher mes correspondances avec le F. Julien, comme vous le croyez, et je ne suis pas du tout mortifié que vous les ayez lues, et, si vous désirez, je vous ferai également passer toutes les siennes. J'ai toujours pensé qu'il est bon que vous sachiez tout.

Dans une lettre, si vous vous rappelez, je vous ai dit que je me réservais la faculté d'écrire directement à ce Frère pour des motifs que vous connaissez et vous ne me répondîtes rien. Or, qui ne dit rien consent. Je concluais toujours que vous saviez bien que je lui écrivais de temps en temps ; et dans la position où je suis, il était presque impossible pour moi d'écrire à ce Frère sans qu'il ne m'eût échappé quelques plaintes.

Vous me soupçonnez, comme le bon M. Ruault, d'avoir des correspondances partout ; Dieu le sait : si vous avez vu toutes celles

55. "Apostume" : abcès, tumeur (cf. QUILLET, terme vieilli).

que j'ai écrites au F. Julien, vous avez tout vu ; mais je crois que ce que j'écris au F. Hippolyte et qui a passé entre vos mains était ce qu'il y avait de plus fort."

Après ce long et dense préambule, où le F. Ambroise déclare son attitude foncière d'humble soumission, il exprime les raisons pour lesquelles sa conduite à l'égard du Père "n'est plus ce qu'elle devait être" :

- 1) Votre envoi d'un second aumônier, malgré mes représentations, m'a mis dans une bien triste position.
- 2) Vous avez fait la sourde oreille par rapport aux deux Frères capables que je vous demandais avec insistance : "Votre silence pour moi est bien plus terrible que tout ce que vous pouvez mettre d'amer dans vos lettres".
- 3) Votre incompréhension relativement aux classiques dont nous sommes privés.
- 4) Il serait essentiel que notre correspondance soit suivie et que vous me répondiez exactement.

Et, après avoir examiné les divers points de la lettre du Père, il en reprend la conclusion :

"12°) Oui, sans doute, cette lettre est bien sévère et je suis bien persuadé que, dans ce moment-ci même, vous vous repentez d'y avoir mis tant de sel ; mais, il n'en résultera rien de mauvais de ma part, pourvu que le bon Dieu m'accorde la patience que je lui demande..."

A Dieu, mon très cher Père, prenez aussi patience avec vos méchants enfants : ce sont des perles qu'ils ajoutent à votre brillante couronne qui vous attend dans le ciel. En attendant, celui-ci vous demande pardon à genoux des peines qu'il a pu vous faire depuis des années. Votre enfant.

Frère Ambroise."

Réponse qui sonne juste ! Grandeur de qui sait reconnaître ses torts ! Stature de l'homme qui n'est pas écrasé par la semonce, mais s'explique avec simplicité et franchise ! Esprit d'obéissance lucide de celui qui révere filialement son Supérieur, tout en lui marquant les points faisant difficulté et peut-être la sévérité de la remontrance ! Caractères trempés, l'un et l'autre, cherchant le bien avec force, sincérité et désintéressement. Personnalités d'une grande droiture, où chacun réagit d'après sa position et sa responsabilité. Hommes de foi enfin, capables de tirer parti de ce qu'il faut bien appeler un affrontement, pour grandir en charité.

Par la suite, les relations entre le Supérieur Général et le F. Ambroise ne sont nullement altérées : elles demeurent franches et directes de part et d'autre. Nulle trace de faiblesse de la part du Père qui, en novembre, rappelle avec fermeté les exigences :

"Pour vos demandes et pour les envois, je tiens à ce que toutes les demandes soient adressées directement à la maison de Ploërmel, et à ce que vous n'ayez de comptes qu'avec elle [...] ; quand il y aura lieu de faire passer des fonds à Saint-Malo ou au Havre, vous les mettez à l'adresse du F. Julien pour moi [...] en lui disant de m'en prévenir et en m'en prévenant moi-même directement, comme vous l'avez déjà fait ; mais de correspondance proprement dite, il ne doit y en avoir que par mon intermédiaire." (24.11.1844).

Nulle trace d'animosité ou d'aigreur chez le F. Ambroise qui continue à dire droitement ce qu'il pense mais en s'efforçant d'adoucir - un peu-le ton:

"5°) Relatif aux jeunes créoles, j'avoue que j'ai écrit d'une manière trop peu mesurée dans les termes pour m'opposer au retour des Frères créoles dans leur pays, et je m'y oppose toujours. Mais pardonnez-moi aussi donc mes termes bretons et fort souvent peut-être farouches. Mais notre Père ? je vous demande, n'avez-vous pas souvent des jours pénibles où la grâce se retire, et dans ces moments, vous êtes assailli de tous côtés de toutes sortes de contrariétés et de tribulations. Fait-il toujours beau vous aborder ces jours-là ? [...] Jamais, dans mon coeur, je ne vous en ai voulu, je n'en ai pas même eu l'idée [...]. Vos enfants vous disent quelquefois, à la vérité, des paroles trop dures ; mais où iront-ils, ces pauvres enfants, décharger leurs coeurs quelquefois navrés et remplis d'amertume, si ce n'est dans celui de leur père spirituel ?..." (18.04.1845).

"10°) Je tiens sans doute à avoir d'anciens Frères [...] mais je n'ai pas tant insisté que pour deux seulement, mais deux capables pour deux grands établissements : le Fort-Royal et la Pointe-à-Pitre, mais je perds toute ma peine [...]. Cependant je vous dirai que quand vous faites un grand établissement en France, vous n'y mettez pas un novice pour Directeur, mais bien un religieux sûr et capable, et surtout quand il s'agit de relever un établissement qui semble s'affaiblir ou qui aurait longtemps souffert. (07.07.1845).

"Dans ce moment, j'ai encore bonne envie de vous gronder et de murmurer contre vous relativement aux prix qui ne sont pas encore arrivés et à qui la faute ? Il y a bientôt un an que j'ai fait cette demande et vous ne vous en êtes occupé qu'à la fin d'avril, à l'époque où je devais les recevoir. Si ce retard ne donnait pas des suites très désagréables, à la bonne heure, mais je m'en vais en avoir en arrivant à la Guadeloupe sans prix, de la part des Frères et ensuite de l'administration par un an de retard [...]. Vous, vous ne sentirez rien, que par un seul : moi ; mais les Frères de chaque établissement le sentiront tous dans leurs classes par les parents, par les enfants et par les non réussites auprès de ces derniers, faute d'avoir des récompenses. Les Frères, comme de raison, tomberont sur moi..." (de Fort-Royal, le 18.08.1845).

Le F. Ambroise, qui a compris la leçon, obéit. Sa correspondance conservée devient "régulière", sauf peut-être une ou deux lettres adressées au F. Théodose directement, après l'accident de santé du Père, en 1847. A part une lettre du 25 avril 1845, aucune trace de lettres à son ami pendant deux ans, après la "grande réprimande". Elles reprennent, périodiques, à la cadence de 3 ou 4 par an à partir du 30 octobre 1846, mais en transitant par Ploërmel. Une seule missive au F. Julien le 31.10.1848 ; le Père a également reproché à celui-ci son courrier clandestin avec le F. Ambroise et le courant passe moins bien entre ces deux religieux de valeur...

NOUVEAUX PROJETS

M. de la Mennais garde, intacte, sa confiance envers le F. Ambroise et sait la lui manifester à l'occasion. Ainsi, en janvier 1845 :

"M. le Gouverneur de la Guadeloupe a écrit au Ministre une fort bonne lettre dans laquelle il reconnaît le zèle des Frères et l'intelligente et active direction de leur Supérieur, le F. Ambroise : cela m'a fait plaisir."

Il n'hésite pas à lui demander son avis pour la création d'oeuvres nouvelles que lui proposait le Ministre de la Marine :

56. Parmi d'autres, voici une lettre du F. Donatien adressée au Père, du Moule, qui témoigne de l'irritation des Frères :

"Mon bon Père, je ne puis vous dissimuler que nous sommes tous contrariés au sujet du dernier envoi de livres de prix que le bon F. Ambroise vient de recevoir : chacun lui adresse son petit mot de mécontentement, vu que vous ne lui avez pas envoyé une image ; cependant je puis vous assurer qu'elles nous sont d'une grande utilité dans nos classes (...). Je crois qu'on n'apprécie pas assez les demandes que fait en France le bon F. Ambroise." (15.10.1845).

"L'adjonction à chaque école d'un atelier où les enfants pourraient puiser les connaissances et le goût d'une profession industrielle ; en outre, la création, également sous la direction des Frères, d'une exploitation agricole, en quelque sorte théorique et pratique, où l'on s'attacherait à leur inspirer le goût du travail de la terre pour lequel les nouveaux libres éprouvent, en général, une si regrettable répugnance." (10.01.1845).

Immédiatement, le F. Ambroise qui a eu un long entretien avec M. Billecoq, Directeur de l'Intérieur à la Guadeloupe, en réfère au Supérieur de Ploërmel. Sa pensée, bien structurée, ne manque ni de hauteur de vue ni de réalisme. Le contexte d'abord :

"Il est naturel dans le pays que la classe de couleur soit ainsi ennemie à la culture de la terre et du travail des mains, jusqu'à ce que l'émancipation des nègres n'ait eu lieu."

Une proposition restreinte ensuite,

"J'ai donc consenti [...] d'établir d'abord à la Basse-Terre, une école ou plutôt atelier d'arts et métiers pour nos enfants qui auraient de bonnes dispositions et même pour d'autres jeunes gens d'ailleurs qui le voudraient..."

...assortie de onze conditions précises auxquelles M. de la Mennais devra "tenir ferme au Ministère quand il en sera question en définitive".

Malgré tout, le F. Ambroise se montre sceptique :

"...la réussite de l'affaire dépend : 1) du choix des sujets que vous enverrez pour cela. 2) de la manière dont la chose sera organisée dès le principe [...]. Mais je vous avoue, [...] tous ces projets d'améliorations industrielles ne sont guère de nos ressorts..."

Quant à la seconde création proposée par le Ministre,

"le projet d'un établissement agricole pour nous me paraît tout à fait chimérique, sous mille rapports. C'est une affaire que le temps fera quand la désirable liberté sera donnée. Alors, si l'on veut employer les moyens, la chose me paraît facile. Mais, avant tout, qu'on prépare l'homme et que l'on emploie actuellement les moyens et les ressources à cet événement." (03.03.1845).

Le Directeur Général ne se laisse pas abuser par des moyens qui ne vont pas au fond des choses, moyens destinés, dans l'esprit de Billecoq, à "retenir la classe de couleur toujours dans une espèce d'anéantissement et d'esclavage". Il faut aller plus loin, pense-t-il, donner la liberté, assurer la véritable et définitive promotion de l'homme ! La pensée du F. Ambroise est tout à fait consonante à l'idéal développé plus tard par les grandes encycliques sociales du 20e siècle, toutes centrées sur la dignité de l'homme.

Six semaines plus tard, après avoir à nouveau réfléchi et consulté, il résume ainsi sa position :

"Pour finir et vous dire franchement ma façon de voir et de penser et celle de plusieurs personnes sages que j'ai sondées, ces projets d'établissements agricoles, d'arts et métiers, ce sont de pures combinaisons spéculatives et chimériques de cabinet, d'où il ne résultera rien de bon pour la religion ou presque rien et dont la réussite est très hasardeuse..." (18.04.1845).

Le Père tint grand compte de l'avis motivé du F. Ambroise. Avant même d'avoir reçu cette dernière lettre, il lui écrivait de Paris à ce propos :

"Pour les ateliers à établir, on ne décidera rien jusqu'à ce que je n'aie reçu le projet que vous avez dû écrire de concert avec Billecoq. Pour moi, je ne me presserai point de m'engager, car je vois là-dedans une foule de difficultés et d'embarras de tous genres." (29.04.1845).

* *

Réticent par rapport à "tous ces projets industriels couchés sur le papier", le F. Ambroise se montre au contraire passionné pour la cause des esclaves :

"J'ai bien remarqué, écrit-il au Père, que, depuis que je suis dans ce pays, l'on prospecte beaucoup de tous côtés, mais que rien ne s'effectue et rien n'avance et que le pauvre malheureux gémit toujours sous le poids de la chaîne tyrannique de l'esclavage : ainsi, il descend dans l'abîme." (03.03.1845).

"On a l'air de dire beaucoup et de vouloir entreprendre, mais on finit toujours par ne rien faire [...]. Alors, on crie et on attribue tout aux mauvaises volontés et aux vices insurmontables des pauvres nègres et de la classe de couleur. On les cite, on les foudroie comme des êtres qui ne seraient point de classe humaine."

"Après bien des réflexions, j'ai consenti à embrasser l'instruction des nègres sur les habitations. Je suis prêt de faire tout ce qui dépendra de moi pour poursuivre cette entreprise, et je me sacrifierai volontiers, devrais-je mourir." (18.04.1845).

Deux Frères, un dans chaque île, encouragés par le F. Ambroise, ont déjà en effet commencé à faire le catéchisme sur les habitations :

"Nos deux Frères Hyacinthe et Arthur, pour peu qu'ils ont travaillé à l'instruction des nègres, jusqu'aujourd'hui, n'ont éprouvé que de grandes satisfactions et un plein succès. Ce qui me fait croire que quand l'élan sera donné, qu'ils auront des chevaux avec un travail soutenu, le bien sera très sensible..." (18.08.1845).

Le Fondateur, à la mesure de ses moyens, est bien résolu à promouvoir cette oeuvre éminemment charitable ; le F. Ambroise, qui l'a bien perçu, en est conforté : "Il y a toute apparence que vous êtes tout décidé à embrasser l'instruction des nègres sur les habitations. Je suis parfaitement de votre sentiment car il y a un bien immense à faire et plusieurs de nos Frères sont tout de feu pour cela et ont de bonnes dispositions pour y réussir... ; je suis bien décidé à donner mon sang pour le salut de ces pauvres malheureux qui gémissent dans toutes sortes d'horreurs qui font frémir..." (07.07.1845).

Le discours de Montalembert, à la Chambre des Pairs, le 7 avril 1845, eut un grand retentissement aux colonies. Un nouvel élan vers l'émancipation des esclaves est donné. La situation évolue rapidement aux Antilles, comme le note au Père le F. Ambroise :

"...on nous demande partout : colons, prêtres, esclaves, tous nous tendent les bras et nous disent "c'est votre affaire à vous" et il n'y a pas une minute à perdre ; on réclame de suite au moins deux Frères dans chaque commune, [...] en voilà pour 110 Frères !..."

Et le Directeur Général, toujours prompt à cerner les situations, brosse un rapide tableau de l'évolution du clergé par rapport aux Frères :

"Bien loin que le clergé nous ait été favorable depuis notre arrivée dans ce pays. Seul endroit : la Basse-Terre où le clergé nous a soutenus [...]. Pas un curé dans un prône qui ait exhorté les parents à envoyer leurs enfants à l'école. A peine pouvaient-ils ouvrir la bouche pour annoncer seulement l'ouverture de nos classes... tel jour. En général, jamais ces MM. ne mettent les pieds chez nous pour nous encourager..."

Aujourd'hui, comme malgré lui et comme forcé, il fait cependant nos éloges car le grand changement qui s'est opéré dans la classe que nous instruisons l'a frappé, [...] lui qui nous a dit tant de fois que nous n'obtiendrions rien dans cette classe perverse, voilà son langage. Vraiment, il s'est opéré là quelque chose de divin et de miraculeux.

Maintenant, il nous appelle pour aller sur les habitations, faire ce qu'ils n'ont pu faire eux-mêmes, car il y a deux ou trois ans qu'ils ont eu l'ordre d'y aller et ils eurent l'air d'y aller, mais ils ne firent rien ou presque rien car ils étaient trop colons et ils s'amusaient trop à boire de leurs liqueurs..."

On comprend que cette description un peu vengeresse ait été adressée au seul Père de la Mennais : "à vous seul", et que celui-ci, citant à M. Rendu, Conseiller de l'Université, la lettre du Directeur Général, en ait adouci les termes !... Le F. Ambroise n'a rien du diplomate qui sait présenter la part de vérité qui peut être entendue ; sa voix, comme le cri d'un Amos, est plutôt celle du prophète, crue, pathétique et au fond si juste :

"Pour moi, s'il m'était donné d'écrire au Ministère à ce sujet et même à toutes les chambres de ces grands législateurs de Paris, je leur crierais du fond de mon coeur et de tout mon être qu'il ne faudrait rien négliger pour répandre suffisamment l'instruction religieuse dans les classes des esclaves avant de leur donner la liberté. Ce sera même leur malheur et celui de tout le pays et du commerce, si l'on a l'imprudence de leur donner la liberté avant qu'ils soient capables de la recevoir." (18.08.1845).

Ce paragraphe ne figure pas non plus dans la lettre à M. Rendu !

PROSPECTIVE...

Le F. Ambroise ne manque certes pas de vues prospectives. Sans doute, écrit-il au Père de la Mennais :

"...il y a aussi un grand mouvement parmi le clergé aujourd'hui et un grand rapprochement de nos Frères. Partout, ils ne parlent plus que pour avoir des Frères dans leur paroisse pour aller catéchiser les nègres sur les habitations..."

Mais il voit plus loin :

"Nous soupçons après une réorganisation du clergé." (07.07.1845)

"Il ne faut ici qu'un corps religieux conduit par un évêque, avec une administration de bonne volonté qui lui prêterait la main forte par des mesures sages. On parviendrait dans peu d'années à faire ici un peuple tout nouveau et tout agricole, tout bien disposé à faire fleurir l'état de la culture que l'on craint tant de voir tomber à l'époque de la liberté." (18.04.1845).

Et quelques mois plus tard :

"Je vous le répète encore aujourd'hui, il est de toute nécessité qu'il y ait une réorganisation dans le clergé et qu'on ne donne pas pour Évêque un partisan des colons, ou l'oeuvre sera retardée de 10 ou 20 ans." (18.08.1845).

Grâce à ses contacts parisiens, l'abbé de la Mennais apportera sa contribution éclairée à cette nécessaire "réorganisation" du clergé des Antilles.

Homme d'action et de terrain, le F. Ambroise n'hésite pas à faire une proposition plus concrète et plus immédiate au Supérieur de Ploërmel :

"Voici maintenant un projet qui me roule dans la tête depuis le départ de M. Dandin. Vous allez peut-être en rire et me dire "tu rêves, mon fils, c'est une chose qui ne peut pas se faire pour bien des motifs" [...]. J'ai consulté M. Morel, le plus respectable et le plus savant prêtre qui soit à mon idée dans les Antilles [...] et je lui ai dit : vous connaissez le Frère Hyacinthe à fond, vous savez ce qu'il est et ce qu'il sait" ; alors il m'a répondu en employant son propos : oui, trente chiens, je le connais, et plus je le connais, plus je l'estime et le vénère pour son savoir et son humilité, et je voudrais que mes vicaires fussent aussi capables que lui pour exercer leur ministère. Alors, je lui ai déclaré comment je le voulais : prêtre attaché uniquement à notre congrégation sans sortir de son état, ni de ses devoirs de Frère, à cause de ses voeux perpétuels ; et qu'il ne sortirait point de chez nous pour exercer de quelque manière que ce soit, son ministère ailleurs [...]. Le F. Hyacinthe, étant prêtre, resterait comme il est, chez nous à la Basse-Terre, exerçant ses fonctions de Frère et de prêtre chez nous-mêmes [...]. Il pourra nous être d'une grande ressource, tant ici qu'à la Martinique [...]. Ici, toutes les difficultés que rencontraient les aumôniers disparaissent, car ce n'est plus la même position...

Quand je lui ai fait cette proposition, je lui ai donné 6 semaines pour réfléchir et consulter son confesseur avant de répondre. Alors, il m'a répondu en ces termes : je le veux bien si notre Père le veut." (Basse-Terre, 03.11.1845).

Le Père n'agréa point cette proposition et le F. Ambroise laissa tomber le projet.

Que de choses les deux Supérieurs auraient eu à se dire l'un à l'autre, pour éclairer les décisions à prendre en cette période d'évolutions aux Antilles ! Plusieurs fois, le F. Ambroise a invité le Père de la Mennais :

57. Le F. Hyacinthe a étudié jusqu'en Seconde secondaire inclusivement, au petit séminaire de Pont-Croix (29).

"Je désire, je vous conjure de toute la force de mon âme, de venir faire une tournée avant de rien décider relativement à tous ces projets...

Vous allez peut-être me dire : "mais, mon fils, considère mon âge, ma pauvre santé grêlée et mon absence pour la congrégation". Mais le bon Dieu est là [...]. Quel effet frappant de zèle cela ne produira-t-il pas sur le coeur de tous vos enfants !...

Maintenant, supposez encore qu'il y ait impossibilité pour vous, envoyez le bon M. Ruault que nous aimons tous de coeur et en qui nous avons tous une parfaite confiance [...]. Traverser l'Océan sur un beau bateau à vapeur anglais où rien ne manque, c'est une pure promenade de 16 jours." (18.04.1845).

C'est M. Ruault qui, quelques mois plus tard, répond à cette chaleureuse invitation :

"...Ce n'est pas que, de son côté, le bon et courageux Père reculât devant les périls et la longueur de la traversée ; non, ses 65 ans, sa goutte, etc. ne l'arrêteraient point : cent fois il a rêvé à ce voyage, et surtout dans les temps de vos crises ; mais c'étaient, en effet, des rêves, d'agréables illusions que le réveil dissipait, à son grand regret..."

1846 :
UN DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA GUADELOUPE :
LE FRÈRE PAULIN

A défaut d'un séjour aux Antilles qu'il ne pouvait envisager, le Fondateur envoya au Directeur Général un Frère qui allait être son second et assurer la responsabilité des communautés de l'une des îles, ce qui soulagerait d'autant le F. Ambroise. Celui-ci soupirait après sa venue et plusieurs fois en avait parlé au Père ; il souhaite :

"...que ce soit un homme solide au poste et bien disposé à souffrir toutes sortes de genres de tribulations [...]. Il serait à désirer qu'il fût un peu plus instruit que moi car je souffre beaucoup de n'avoir pas plus d'instruction et même encore un peu plus d'éducation, que je ne serais pas à me forcer et à m'échiner tout mon être quand j'ai quelque chose à mettre au jour..." (15.01.1846).

Les Frères aussi pensent qu'il serait bon d'aider le F. Ambroise. Ainsi, le F. Donatien, écrivant au Père, de son école du Moule, en Guadeloupe :

"Mon bon Père, je ne puis m'empêcher de vous dire que j'ai trouvé le F. Ambroise bien vieilli cette année ; les voyages continuels de mer qu'il est obligé de faire l'accablent ; il est fâcheux que l'aide qu'on lui avait annoncée à la fin de l'année dernière ait été retardée, car je crois qu'il en a un grand besoin." (10.04.1846).

C'est le F. Paulin Thébault que le Père de la Mennais choisit comme directeur principal pour la Guadeloupe. Il le connaît bien, l'ayant eu comme novice à Saint-Brieuc, dans ses appartements de la rue Notre-Dame, de septembre 1819 à mai 1820. En 1823, le F. Paulin remplace à Moncontour le F. Ambroise nommé à Tréguier. Après avoir assumé plusieurs directions d'écoles, il se trouve à Caulnes (22) quand le Père lui demande d'aller aux Antilles ; il arrive à Basse-Terre le 24 août 1846".

L'abbé Ruault, dans une correspondance au F. Ambroise, le présente ainsi :
"Vous connaissez de vieille date l'estimable F. Paulin, puisqu'il est un des anciens de la congrégation et des plus considérés, et à juste titre. C'est un homme de poids, sage, prudent, etc. Seulement, sa modestie souffre de son titre et s'effraie des obligations qui s'en suivent..." (22.04.1846).

Dès le lendemain de l'arrivée du F. Paulin, le F. Ambroise en parle au Père :
"...il est bon mais il a un champ à cultiver qui lui est inconnu et jamais il n'y a mis le pouce... Il paraît que vous vous êtes décidé à le faire se fixer à la Guadeloupe, à cela je suis tout à fait indifférent. Seulement il me sera plus facile de faire ce difficile à la Martinique que de le lui apprendre ; et comme j'y suis comme craint et redouté, personne ne cherche plus à me contrarier d'une manière ouverte.
Ce Frère Paulin a été toujours seul, il n'a jamais eu de Frères à diriger ni de ménage à conduire et n'a jamais eu de grandes contrariétés que seulement des niaiseries, il entre un peu tard dans ces exercices..." (25.08.1846).

Après quelques mois d'acclimatation en Guadeloupe, voici comment le F. Paulin est perçu par le F. Ambroise, au 11° d'une lettre au Père :

58. F. Paulin Thébault, né à Morieux (Côtes-d'Armor) le 5 avril 1803. Voir sa notice biographique dans le Ménologe, tome V, pp. 1523-1526.

"Le pauvre F. Paulin me paraît des fois déconcerté [...]. Cependant tout va bien, même bien mieux qu'ici sous tous les rapports ; mais le F. Paulin est bien mou aux fatigues et aux travaux pénibles, il n'y tient pas ; il paraît que la force lui manque..." (09.06.1847).

Les deux tempéraments sont en effet très dissemblables : le F. Ambroise, homme fort dans tous les sens du terme, sent moins les nuances et son énergie franche peut sembler intransigeance ou brusquerie ; le F. Paulin, sensible et délicat, paraît plus attentif aux personnes et s'efforce de ne point heurter : il veut maintenir de bonnes relations avec tous, autorités, clergé, Frères... Deux styles donc, deux manières de faire face à la même situation, comme le traduisent ces quelques lignes du F. Paulin adressées au Père :

"Dernièrement, j'ai opéré une petite réconciliation à la Pointe-à-Pitre : nos Frères étaient brouillés avec l'aumônier de l'hôpital par suite d'affaires qui s'étaient passées entre lui et le F. Ambroise au sujet de la vente des catéchismes ; vous avez eu sans doute connaissance de cette affaire. En cela, le F. Ambroise avait raison et il devait tenir comme il l'a fait. Mais il eût peut-être pu employer des procédés plus honnêtes, car il a écrit des lettres à ce M. Touboulic, surtout une dans laquelle il se sert de termes un peu grossiers selon moi. Peiné de voir nos Frères de la Pointe mal avec ce M., j'ai cru devoir lui faire une visite, et les Frères m'ont accompagné. Il nous a très bien reçus et nous a, de nouveau, proposé ses services et il continue de dire tous les jours la messe à une heure fixe aux Frères et à leurs enfants, et de plus, il confesse régulièrement les enfants : avantage appréciable dans ce pays." (24.11.1846).

Face au F. Ambroise, son Supérieur, qui lui paraît pessimiste, exigeant, maladroit parfois, et pas toujours conséquent avec lui-même, le F. Paulin, bien décidé à obéir mais qui a aussi sa personnalité et sa logique, en parle au Fondateur en lui recommandant de garder le secret sur ces confidences :

"Maintenant, mon bon Père, il faut que je vous ouvre mon coeur et que je vous fasse part de tout ce qui me gêne afin de mettre ma conscience à l'aise. Comme je vous l'ai marqué, j'ai été obligé de faire quelques changements à l'arrivée des Frères et cela pour faire plaisir au F. Ambroise qui m'avait demandé le F. Mathieu ; maintenant, il est mécontent, il dit que parmi les 6 Frères qui sont allés à la Martinique, il y en a deux qui ne savent même pas épeler, sans parler de savoir lire, et qu'aucun directeur de la Martinique n'en veut. Je vous avoue, mon bon Père, que cela me fait d'autant plus de peine que cela n'est pas vrai ; aussi je lui ai répondu formellement

que ce qu'il me disait à l'égard de ces bons Frères était faux et en effet, aucun des Frères qui sont venus dernièrement n'est dans ce cas-là. Le F. Ambroise est difficile à satisfaire ; sous ce rapport, lui aussi ne parle pas toujours aussi favorablement de Ploërmel qu'il pourrait le faire...

Je ne pourrai jamais faire au goût du bon F. Ambroise, d'autant plus que ce n'était pas moi qu'il désirait, il ne me l'a pas caché, il m'a dit que c'était le F. Julien (Kerdavid) qu'il eût fallu ici et en cela je trouve qu'il a bien raison, car mon Dieu, je suis bien incapable de remplir la tâche que l'obéissance m'impose... Je ne demande qu'à obéir au F. Ambroise [...] mais il est déjà arrivé qu'après avoir reçu ordre d'agir de sa part, un peu plus tard il me donnait des ordres contraires après m'être avancé auprès de l'administration et avoir atteint mon but : il n'est pas facile de revenir là-dessus, on m'enverrait promener...

Le F. Ambroise voudrait que je payasse ma pension dans nos maisons : je vous avoue que cela me répugne un peu. Je n'en ai pas encore parlé à nos directeurs, car je sais que cela leur répugnera aussi. J'aurai tant de pensions à payer que nous avons de maisons, puisque je suis tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre. Le F. Ambroise n'a jamais fait cela pour lui-même et avant de le faire moi-même, je veux savoir votre avis, mon bon Père, et je ferai comme vous me direz..." (22.01.1847).

Mêmes différences de sensibilité et de jugements sur les personnes : le F. Ambroise, manifestement, met l'accent sur les principes ; tout en reconnaissant leur importance, le F. Paulin essaie de comprendre les situations où les Frères doivent les appliquer :

"Quant au Frère Hervé ", je ne puis pas en conscience m'en plaindre ; cependant, le F. Ambroise, vous le savez, ne pense pas comme moi à ce sujet, mais enfin, je vous parle sans prévention. Je conçois que le F. Hervé pourrait et devrait même être un peu plus religieux et plus régulier ; mais aussi, la position dans laquelle il se trouve relativement avec la surveillance des ouvriers et aux entreprises des mobiliers pour nos divers établissements, le met dans la nécessité d'avoir des rapports fréquents avec le monde, cela est indispensable, et c'est le F. Ambroise lui-même qui l'a placé dans cette position ; et la preuve que cela ne lui déplaît pas, c'est que dernièrement il l'a fait aller à la Martinique pour déloger (déménager) le Morne-Vanier..." (07.10.1847).

59. F. Hervé Monnerais est directeur à Basse-Terre où demeure le F. Paulin, Directeur Principal de la Guadeloupe.

Il arrive au F. Paulin, délicat jusqu'à paraître timoré, de se trouver déconcerté par les décisions du F. Ambroise, parfois difficiles à expliquer. Il en réfère au Fondateur :

"Je vous avais annoncé le retour de notre cher Frère Zénobe à Ploërmel et effectivement ce bon Frère est parti sur la Caravane ; mais ce bâtiment ayant reçu un coup de mauvais temps près de Saint Thomas a été obligé de retourner à la Martinique pour se mâter et voilà que le F. Ambroise m'écrit qu'il fait les démarches pour débarquer le F. Zénobe et le garder à la Martinique, ne le trouvant pas très malade. Voilà encore un dessous qu'il me donne vis-à-vis de l'administration de la Guadeloupe [...]. Pour agir, j'avais consulté le cher Frère Ambroise qui m'avait répondu que je devais agir et qu'il n'y avait même pas à balancer⁶⁰ ; et après avoir tout arrangé et tout obtenu de l'administration, le F. Ambroise défait tout à la Martinique... Je ne puis demeurer dans une position semblable. Je vous supplie donc d'avoir la bonté de me rappeler en France... Plusieurs de nos Frères, voyant que je n'ai qu'une demi-autorité, commencent à ne pas tenir grand compte de mes observations." (19.12.1847).

Un mois plus tard, dans une longue lettre adressée au Père, le F. Ambroise parle aussi du F. Zénobe ; un court paragraphe lui suffit : les circonstances l'ont fait changer d'avis, l'affaire est classée :

"3°) Le F. Zénobe étant embarqué sur la Caravane pour s'en retourner pour cause de maladie, est revenu ici. Le navire a reçu un coup de vent et l'accident a forcé son retour à Fort-Royal. Pour arranger sa nature, ce Frère se trouvant bien mieux, voulait débarquer et rester ici ; mais j'ai vu qu'il était très difficile de le faire et même impossible sans désagrément et j'ai abandonné la poursuite de l'affaire. Comme ce Frère devra encore repasser à la Basse-Terre, j'ai écrit au F. Paulin ce qu'il avait à faire à ce sujet, du moins ma façon de voir." (18.01.1848).

Il n'est pas certain que le F. Ambroise ait bien mesuré l'impact de sa première décision et de l'annonce qu'il en a faite au F. Paulin, "ne trouvant pas le F. Zénobe très malade" !... Jouissant lui-même d'une robuste santé, il n'est pas toujours assez sensible aux fragilités des autres, chose que saisit mieux le F. Paulin. Ainsi, plusieurs Frères destinés à la Guadeloupe ayant dû faire d'abord escale à la Martinique, voici ce qu'en écrit le F. Paulin au Supérieur de Ploërmel :

60. Le F. Zénobe était gravement atteint de la poitrine et, selon les médecins et les Soeurs de l'hôpital, ne tarderait pas à succomber.

"Notre cher Frère Arnoul que je vous disais être mieux est retombé plus mal que jamais et les médecins désespèrent de le sauver [...]. Ce qui fait très mal parmi nos Frères de la Guadeloupe, c'est l'idée qu'ils ont que notre bon F. Arnoul a gagné sa maladie dans la rade de Fort-Royal, car le cher Frère Ambroise, pour de bonnes raisons je pense, mais qui d'ailleurs ne me sont pas connues, a obligé les chers Frères de la Guadeloupe à rester à bord, de manière que nos bons Frères ont été 10 ou 12 jours à griller dans la rade de la Martinique. Vous sentez, mon bon Père, que les bons Frères n'ont pas été flattés d'une pareille réception.

Ils arrivèrent à la Guadeloupe s'attendant à être assez mal reçus. Aussitôt que j'aperçus le bâtiment, je m'empressai d'aller les prendre à bord et je les trouvai assez tristes et je vous avoue que j'ai été vivement peiné. Ces bons Frères, après avoir passé environ trois mois à bord, arrivés chez leurs Frères, obligés de rester en rade, privés de soins et de rafraîchissements en pareil cas, voilà ce que je ne puis approuver... Il est vrai, les Frères de l'endroit où les nouveaux descendent sont gênés, mais pour qui nous gênerons-nous si ce n'est pour nos Frères ?..." (12.03.1848).

De sensibilités différentes, les deux supérieurs des Antilles n'ont pas non plus les mêmes points de vue. Ainsi, à propos des Frères envoyés de Ploërmel, voici la pensée du F. Paulin dans une lettre au Père :

"Le F. Ambroise ne voudrait pas de novices, il voudrait d'anciens Frères et il me reproche toujours de ne pas vous écrire dans le même sens que lui. Je serais bien aise que vous ne lui fassiez pas connaître ce que je vous écris à ce sujet et je désire autant que lui avoir des Frères instruits. Mais [...] je crois comme vous qu'il vaut mieux envoyer les Frères ici en sortant du Noviciat, pourvu qu'il soient instruits et solidement vertueux, que d'envoyer des Frères qui ont parcouru les établissements de Bretagne. Mais j'insiste surtout pour avoir des Frères réguliers, car dans ce pays-ci il y a mille dangers sous ce rapport, même du côté du clergé..." (08.05.1848).

Le F. Paulin n'est pas toujours d'accord avec son supérieur immédiat et il en perçoit d'ailleurs les limites humaines ; à l'occasion, il s'en ouvre au Père de la Mennais, comme en s'excusant, mais pourtant avec clarté et désir du bien :

"Quand vous écrirez au cher Frère Ambroise, vous pourriez lui observer ce que je vais vous dire, mais sans lui faire connaître que je vous l'ai dit..."

On reproche au bon F. Ambroise de trop se mêler dans les débats et les affaires du clergé. Cela fait mal : ces messieurs murmurent contre lui et cela fait qu'ils n'ont pas de confiance et cela nous fait tort...

Je suis parfois bien peiné d'entendre le F. Ambroise blâmer certaines choses qui se font à Ploërmel et pour n'en citer qu'une seule : le nouveau livre de lecture ; la manière dont il l'a blâmé n'a pas produit un bon effet parmi les Frères.

Je vous dirais en outre que le bon Frère Ambroise est généralement trop dur envers les Frères, cela ne fait le plus souvent que monter les têtes et les indisposer. Et en tout cela, le F. Ambroise a les meilleures intentions. Il ne veut que le bien, mais néanmoins par ses manières il s'attire parfois des misères et des désagréments..." (... 1848).

Quelques années plus tard, connaissant mieux encore les réalités de l'île, et toujours en vue du bien à réaliser, le F. Paulin décrit à nouveau au Père, avec une grande délicatesse, la situation qui s'est créée autour de son Supérieur :

"...je vois avec peine que le clergé de la Guadeloupe n'aime pas beaucoup le F. Ambroise et, par suite, Monseigneur non plus, et l'administration pas plus ; je vous avoue que tout cela me gêne pour agir." (23.07.1851).

"Le Frère Ambroise, comme vous le savez, a passé quelques jours à la Guadeloupe... Arrivé à la Basse-Terre, il s'est présenté pour faire une visite à notre Évêque, mais Monseigneur a refusé de le recevoir et même de lui parler. Quel en est le motif ? je n'en sais rien. Mon bon Père, je crains que le F. Ambroise, dans la visite qu'il avait faite à Monseigneur en arrivant, il n'ait eu, à Sa Grandeur, quelque chose de désobligeant, car le F. Ambroise ne pèse pas toujours ses paroles et ses termes ne sont pas très bien choisis ; et l'Évêque est très sensible et très jaloux de son autorité. De plus, le F. Ambroise, en se rendant de la Pointe à la Basse-Terre, a visité plusieurs prêtres et il s'est trouvé à coucher dans un presbytère, avec le premier grand vicaire ; et s'il a dit quelque chose de déplacé, tout aura été rapporté à l'Évêque. Le clergé n'aime pas le F. Ambroise, il est trop libre avec les prêtres, il entre trop dans leurs affaires qui ne nous regardent nullement et il est dur et mordant dans ses expressions. Cela fait mal... Je sais que le F. Ambroise a de bonnes intentions et qu'il croit bien faire ; et certainement, s'il froisse, c'est sans le vouloir, j'en suis bien convaincu ; au point que, le lendemain, il ne pourrait pas toujours bien se rappeler ce qu'il a dit la veille..." (27.08.1851).

Frère Paulin et Frère Ambroise, chacun dans son île, n'ont en vue que le bien, manifestement. Mais la "manière" diffère, liée au tempérament des deux supérieurs. Dans une lettre au Père, peu de temps avant le départ pour la France du F. Ambroise, le F. Paulin donne sans doute une judicieuse clé d'interprétation quand il écrit :

"J'ai toujours remarqué que, dans ce pays-ci, on gagne plus par la douceur que par toute autre voie. Si l'on veut commander avec trop d'empire, la non-réussite est presque assurée, on s'éloigne les cœurs ; les caractères ne sont pas les mêmes ici qu'en France et le climat y est pour beaucoup. Le bon F. Ambroise m'a souvent reproché de n'être pas assez raide ; mais je ne puis faire autrement, cela est contre mon caractère et pourtant je suis obligé de me faire de rudes violences pour ne pas m'emporter, car le climat a aussi produit sur moi son effet et mon caractère est bien changé. La moindre chose m'impatiente." (26.02.1852).

ZÈLE EN FAVEUR DES ESCLAVES : 1848, L'ÉMANCIPATION

Puisque l'émancipation des esclaves est désormais envisagée en métropole d'une manière réaliste, une des tâches prioritaires pour les missionnaires est de les y préparer. Le F. Ambroise l'a bien compris, qui a lancé dans les deux îles le catéchisme sur les habitations. Aidé désormais par le F. Paulin en Guadeloupe, il va intensifier cet apostolat sur le terrain. Il admire les Frères qui s'y dévouent et demande des renforts au Père de la Mennais en citant un exemple concret :

"A Saint-Pierre, Martinique, où nous avons 700 enfants et jeunes gens, un personnel de 6 Frères peut-il suffire ? Il est impossible que ces pauvres Frères puissent risquer par surcroît leurs instructions du soir qui sont très nombreuses. Les jeudis et les dimanches, ils vont sur les habitations faire l'instruction aux nègres. On peut certainement bien dire que c'est un vrai zèle apostolique qui anime ces bons Frères et qui soutient leur force et leur courage. Sans cela, ils succomberaient sous le faix des fatigues." (03.03.1846).

Une telle orientation en faveur des esclaves n'allait pas de soi et il a fallu à tous les Frères des Antilles et au F. Ambroise en particulier beaucoup de lucidité et de courage chrétien pour se lancer dans une telle entreprise. Le clergé dans l'ensemble y était hostile ; en quelques phrases sans concession, le F. Ambroise l'écrit au Père, de Fort-Royal :

"Le clergé, surtout à la Martinique, est toujours dans un état pitoyable. Ici, ils sont tous colons et soutiennent l'esclavage. Sur ce point, ils sont tous d'accord. Quand les nouveaux arrivent, ils sont tout de suite placés auprès des anciens, très propres et bien préparés à leur faire changer d'opinion et à faire penser et voir comme eux. Les prêtres ici ne voient jamais nos Frères [...]. La seule cause, c'est le préjugé [...]. Ils nous estiment, mais sans pouvoir nous approcher. Il m'a été dit plusieurs fois que c'était dommage que nous nous fussions empoisonnés et salis avec cette race de canailles. Voilà leur propre expression...

A la Guadeloupe, il n'en est pas tout à fait de même. En général, le prêtre n'est pas colon et le nombre des zélés est bien plus fort, plus nombreux qu'ici." (16.06.1846).

Puisque la tâche est difficile, on ne peut la confier qu'à des Frères d'expérience, capables de s'adapter, et soutenus par une communauté. Clairvoyant et prudent, le F. Ambroise l'a compris :

"Avant d'arriver aux pauvres nègres, il y a bien des barrières fort dangereuses à passer [...]. Les manières simples et naïves toutes particulières qu'il faut employer avec le nègre, il faut les avoir étudiées, c'est trop difficile de vous expliquer, comme cela est difficile à un homme qui n'est pas instruit ; il faut ici réellement du zèle et de l'instruction, non pas qu'il faille parler savamment, ni prêcher, mais des manières fort simples qui ne s'acquièrent que par le moyen de l'instruction et du zèle déjà acquis...

Je n'accorderai jamais de Frères aux curés pour aller sur les habitations que là où nous avons des maisons d'écoles solidement établies, afin que ce Frère ne fasse pas seulement des excursions sur les habitations..." (09.06.1847).

* *

L'année 1848 allait voir l'émancipation des esclaves : événement tant attendu, passage peut-être redoutable... En une telle période où tout peut basculer, le F. Ambroise reste calme, face à l'imprévisible. Une semaine avant la date mémorable, il mande au Père :

"Nous sommes fort tranquilles mais les esclaves et les maîtres mêmes attendent la liberté avec impatience car le pays ne peut pas

tenir de même, et si la liberté est trop retardée maintenant il y aura bientôt beau jeu et du massacre. Nous l'attendons de jour en jour. Les esclaves sont les maîtres maintenant et ils font ce qu'ils veulent." (16.05.1848).

Voici, sobrement raconté au Fondateur, comment le F. Ambroise a vécu lui-même l'émancipation, au milieu de ses Frères, canalisant pour sa part l'événement :

"Enfin le lendemain, de 6 à 7 heures, les nègres sont entrés en ville (Fort-Royal) avec leur drapeau de liberté et sans armes, criant partout "vive la liberté". Les rues, la grande savane, tout était rempli, en mouvement, allant et venant. A 9 heures moins 10 minutes, le 24 courant, le Directeur de l'Intérieur a paru avec la musique et l'ordre de la liberté en main et a affiché partout "vive la liberté". En voilà des cris, en voilà des pleurs car beaucoup pleuraient de joie. Notre maison a été bientôt envahie. Tous les nègres des habitations où allait le F. Arthur faire l'instruction sont venus avec bien d'autres, ont voulu l'enlever pour faire le tour de la ville en triomphe, mais je le leur ai arraché en leur disant que cela ne convenait pas pour plusieurs motifs. Nous leur avons seulement donné quelques bouteilles de vin, embrassé les hommes, serré la main aux femmes, chanté quelques cantiques de la Vierge sur l'article de la délivrance de l'esclavage. C'était pleurs, c'était chant de joie... Enfin toute la maison, la cour étaient remplies alternativement et quand j'ai vu que tout était sans danger, je suis parti pour venir ici à Saint-Pierre...

...Je ne vous ai pas dit que le feu des maisons et la plus grande crise se passaient à Saint-Pierre dans la nuit du 22 au 23 courant.' Tous les nègres des habitations de 4 lieues de Saint-Pierre étaient tous en ville, mêlés avec ceux de la ville et la classe de couleur.

61. Il faudrait placer ici l'épisode bien connu rapporté par Laveille, où le F. Arthur, envoyé par le F. Ambroise, arrête les insurgés qui descendent armés sur Fort-Royal, poussés par des meneurs étrangers. Le F. Arthur, vénéré des noirs qu'il a catéchisés sur les habitations environnant Fort-Royal, va à leur rencontre, leur adresse une parole vibrante, comme il sait le faire, et les apaise : "Que pouvait-on craindre ? on avait la parole du F. Arthur...".

Aucun document écrit ne nous a été conservé sur ce fait mémorable. Mgr. Laveille s'appuie sur une tradition orale et restitue bien le tragique de la situation au moyen d'un dialogue tout à fait conforme aux deux caractères en présence :

"- Mon très cher Frère Ambroise, dit le F. Arthur, vous m'envoyez à la mort !

- Tant mieux, répliqua le rude supérieur, vous serez victime de la charité, de l'obéissance et du patriotisme et notre institut se glorifiera de compter un martyr !" Le Frère baissa la tête, se mit à genoux, fit son acte de contrition et partit." (Laveille, tome II, pp. 278-9).

Le F. Arthur Greffier est né à Messac (35) le 14.08.1810.

Enfin, les rues en étaient remplies menaçant feu et flamme, tous presque nus, sabre en main ; les blancs, ceux qui ont pu, se sont embarqués sur les navires marchands à la rade. La flamme des maisons brûlant éclairait la ville. J'aurais bien voulu être au Fort Saint-Pierre car on m'y demandait à grands cris. J'aurais empêché de mettre le feu dans quelques maisons ; les blancs me demandaient et les autres plus encore, mais j'étais au Fort-Royal où je n'ai pas fait grand-chose : tranquilliser nos Frères, seulement pour éviter le grand incendie duquel nous étions menacés...'

Enfin, dans deux jours, nous reprenons nos classes qui sont suspendues depuis 5 jours par les événements et nous sommes bien sûrs que les enfants nous accableront de tous côtés, car beaucoup de ceux qui étaient esclaves viendront à l'école ; et puis cette ère nouvelle inspire le goût de s'instruire. Les nègres comme les autres. Dans toute cette crise nous n'avions rien à craindre pour notre vie, nous étions bien gardés par les auteurs de la révolte. Les blancs demandaient notre protection et venaient chez nous se cacher...

Voilà ce que nous avons fait, aussi nous pouvons dire avec certitude que nous sommes estimés des blancs, et estimés et aimés des autres classes." (Saint-Pierre, 26.05.1848).

Dans ces conditions, on n'est pas surpris d'apprendre que M. Périnon, nouveau Commissaire du Gouvernement, ait adressé aux Frères "un compliment assez flatteur et encourageant" et demandé "des renforts pour établir des écoles et des instructions dans tous les bourgs et les quartiers de l'île pour atteindre toutes les populations, non seulement les enfants mais aussi les jeunes gens et les vieillards". C'était aller tout à fait dans le sens prôné par le Supérieur des Antilles écrivant au Père :

"Dans presque tous mes rapports, vous savez que j'ai mis un article concernant l'état et la triste position des nègres [...], tant je suis convaincu que l'instruction religieuse bien organisée et bien activée sur tous les points des îles, pouvait seule sauver les colonies." (06.06.1848).

Le zèle du F. Ambroise envisage encore d'autres possibilités apostoliques et souffre de ne pouvoir les réaliser faute de personnel :

"Depuis le nouvel état des choses, écrit-il au Père, l'administration projette de former une école primaire supérieure qui se composerait des sujets distingués de nos écoles [...]. Voici ce que je pense à ce sujet : cette école ou pensionnat peut faire dans ce pays un très grand bien, dirigée par de bons Frères, mais capables... ; j'y vois un grand bien à faire pour les colonies." (16.03.1849).

"Quand nous aurons des Frères dans toutes les communes dont il reste 9 qui n'en ont pas, nous aurons à peine la quinzième partie des enfants susceptibles de venir à l'école... Ce qu'il y aurait donc à faire [...], je vais vous le dire : il faudrait diminuer les classes dans les villes et dans les bourgs et créer beaucoup d'écoles de quartier d'une séance de 4 heures par jour. Ces petites écoles peuvent être tenues par des jeunes gens de nos écoles et surveillées par un Frère attaché à la commune. Ce Frère visiterait 2 ou 3 écoles par jour selon les distances et s'occuperait, allant et venant, à faire l'instruction religieuse aux anciens sur les habitations. Voilà ce qui serait bien à faire si nous en étions capables." (09.10.1850).

Anticipant de plus d'un siècle, c'était le principe des centres d'alphabétisation et des écoles de brousse qui existent aujourd'hui ! Mais la réalité est tout autre aux Antilles et le F. Ambroise se bat contre des arrêtés fixant à 14 ans pour la Martinique et à 12 ans pour la Guadeloupe l'âge auquel les enfants devront quitter l'école. Il en appelle au Supérieur de Ploërmel :

"Pour former l'esprit et le coeur de l'homme à la vertu, aux bonnes moeurs et au travail, il faut le prendre dès l'enfance et le conduire jusqu'à l'âge de 14 ou 15 ans pour le moins [...]. Notre Père, insistez donc auprès de Ministre pour faire disparaître ces malheureux arrêtés hostiles à nos écoles, hostiles à l'instruction religieuse et hostiles à tout le bien-être du pays." (30.09.1851).

* *

1848, c'est aussi l'année d'une autre révolution en France, où la République est proclamée le 25 février. Le F. Ambroise, à l'écoute de l'actualité et facilement pessimiste ou inquiet, interroge le Père :

"Maintenant la nouvelle du bouleversement du Gouvernement français vient d'arriver par le paquet et je reçois vos deux lettres en même temps : l'une en date du 23 février et l'autre du 5 mars où vous ne m'en parlez pas du tout. Que dire, que faire ? Dans ce moment tout est ici aussi dans la confusion et le désordre... Je crains un peu de ne pas contenir les Frères car déjà ils sont tout épouvantés ; ici ils croient tout perdu et le mot République les trouble." (27.03.1848).

En réalité, le Fondateur lui a déjà répondu par la lettre du 5 mars, mais d'une manière trop générale au goût du F. Ambroise ; quelques mois après son accident de santé à Guingamp, c'est au F. Joseph-Marie qu'il demande de tenir la plume :

"Si je vous adresse une nouvelle lettre aujourd'hui, c'est uniquement pour vous dire d'être sans inquiétude sur notre compte lorsque vous apprendrez qu'une nouvelle révolution a éclaté en France. Nous sommes ici très tranquilles et tout marche comme à l'ordinaire ; s'il y avait quelque chose de nouveau pour ce qui vous concerne, je ne manquerais point de vous en informer aussitôt que j'en serai informé moi-même." (05.03.1848).

En effet, aux Antilles, peu de répercussions à la suite de ce changement en métropole ; les Frères savent se situer à leur vraie place, comme le note le F. Ambroise au Père de la Mennais :

"...nous sommes réellement très tranquilles, car nous sommes tout à fait en dehors de la politique [...] ; sauf quelques tracasseries des gens à têtes légères dont il y a beaucoup. On est venu dans plusieurs endroits nous demander quelle était aussi notre opinion, et si nous aimions la république, oui ou non : on désirait le savoir définitivement ! Et voilà la réponse que j'ai moi-même donnée dans plusieurs circonstances et que je conseille aux Frères partout : je demande à ces gens sots s'ils connaissent bien l'esprit de l'Évangile et la vie de Notre Seigneur que nous tâchons d'imiter ; et si l'esprit de l'Évangile est républicain et si Notre Seigneur l'était, nous le sommes aussi. Et ils s'en vont tout drôlement pris..." (22.04.1848).

Au milieu de toutes ces évolutions ou révolutions, le F. Ambroise garde la tête froide et le recul suffisant, prêt à faire face. Il laisse même percer son humour avec son confident, le F. Théodose :

"J'ai déjà reçu une lettre du Ministre actuel de la Marine et des Colonies, où il nous félicite un petit brin de trop et où il nous réclame encore notre coopération pour aider à maintenir l'ordre et la paix dans le pays à l'effet de la libération des esclaves qui va avoir lieu sans tarder. J'ai reçu cette lettre par l'intermédiaire de notre bon Père qui en est enchanté ; et je crois qu'il est encore capable de leur jouer quelques tours en fait de finances. Il est plus fin qu'eux tous et ils feraient bien de l'appeler à leur tête pour les aider à constituer une bonne République." (06.05.1848).

LA FATIGUE SE FAIT SENTIR...

On a beau être robuste et courageux, la fatigue finit par gagner les organismes les plus résistants et s'imposer aux volontés les plus trempées. Le E Ambroise a déjà affronté tant de "coups durs" !... Et chaque jour apporte son lot de préoccupations, de démarches à faire, de décisions qui n'attendent pas. L'idéal et le zèle ne sont pas atteints, mais le ressort

s'est détendu, il faudrait une halte reconstituante. Après avoir proposé au Père plusieurs projets de nature à élargir le champ d'apostolat en faveur des esclaves et des jeunes des deux îles, le F. Ambroise ajoute :

"Mais à vous avouer, je n'y ai aucun goût [...] : chez moi, tout est usé et fatigué et vous me déconcertez par le refus d'un congé que je vous réclame depuis plusieurs années. Je me résigne sans doute, mais dans cette résignation je ne puis empêcher le dégoût et l'engourdissement de produire en moi un effet que je ne puis empêcher." (16.03.1849).

Depuis plusieurs années en effet, le F. Ambroise aspire à un temps de repos et il est assez émouvant de relire, lettre après lettre, à intervalles réguliers, ces demandes à la fois insistantes - il en développe les motifs et résignées, soumises toujours aux impératifs de la mission et à l'obéissance. De Fort-Royal, le 16 juin 1846 :

"Déjà, je vous ai marqué plusieurs fois que mes os commencent fortement à refuser leur service et me font désirer de plus en plus un congé de 6 mois en France ; et quand je serai bien délassé et que j'aurai retrempé ma pauvre âme dans l'esprit de son état, par une bonne retraite, je verrai alors ce que Dieu voudra encore de moi dans ce malheureux monde. Mais je vous avoue : je soupire après un petit retour en Europe et à Ploërmel. Voilà 6 ans bientôt que je suis au pays et je ne me l'étais promis que 3 ou 4 ans."

De Fort-Royal, le 4 août 1846 :

"Depuis longtemps je souffre à un point que je ne puis trop vous exprimer et cette souffrance ne varie plus dans mon imagination. C'est une lassitude qui demeure permanente chez moi et qui va en augmentant toujours. En voici la cause : mon caractère actif avec des forces matérielles et physiques accompagnées d'une robuste santé, vous le savez, ce sont des qualités que j'ai reçues de la Divine Mère Providence et que je me suis toujours cru obligé d'employer toutes entièrement pour la gloire de celui qui me les avait accordées, et cela par devoir sacré. Aujourd'hui, l'effet du climat, l'âge - cependant je n'ai encore que 51 ans - et peut-être le trop de fatigues prises depuis que je suis ici, enfin je ne sais trop à quoi attribuer cet état énérvé où je suis tout à fait tombé depuis deux ans. Je le sentais de temps à autre, mais ce n'était que l'effet d'un jour ou deux et cela se passait ; mais voilà bien un an que cela ne m'a pas quitté et je sens l'affreux progrès qu'il fait dans mon être de jour en jour... Mais cet état d'énervation ne retire rien de la force des passions ; bien au contraire, cela les favorise et les excite davantage..."

De Fort-Royal, le 9 juin 1847 :

"11°) Vous ne voulez donc pas que j'aie à faire une tournée en France ? je croyais cependant l'avoir un peu méritée, mais il paraît que je me suis trompé encore et que je n'ai pas encore assez satisfait pour mes péchés. Il faudra donc encore suer un peu et vieillir ici sous le poids de la chaleur et des tribulations, Dieu soit béni ! Dans un an, je vous importunerai encore..."

De Saint-Pierre, le 24 juin 1848 :

"...je serais bien aise de céder ma place à un autre qui aurait plus de zèle, plus de capacité et plus de courage que je n'en ai aujourd'hui ; quel avenir qui fait réellement soupirer après la mort qui mettra un terme à tout ! A m'entendre parler et à me voir encore agir, je suis encore courageux et intrépide, mais je vous avoue qu'en moi-même je suis fatigué et las. Que je me console quand je pense que bientôt j'aurai un congé ou que le bon Dieu viendra séparer mon âme de mon corps sans tarder. Je ne crains rien que les jugements de Dieu, voilà ce que j'appréhende. Les affaires et les hommes ne m'intéressent plus."

A Ploërmel, le Père de la Mennais n'est sûrement pas insensible à ces appels du F. Ambroise, mais il connaît aussi la vertu de son disciple des Antilles et il n'hésite pas à lui demander beaucoup, à lui demander l'héroïsme et la sainteté :

"Je serais bien heureux de vous voir ici, mais il ne faut pas y songer dans le moment : il faut sacrifier à l'oeuvre dont la divine Providence nous a chargés toutes nos affections, toutes nos forces et tous nos désirs. Du courage, point de faiblesse : allons au ciel, ne souhaitons que le ciel !" (27.11.1848).

FRÈRE AMBROISE ET FRÈRE ARTHUR : DEUX SENSIBILITÉS...

Le F. Ambroise n'est pas seul atteint par la fatigue. A Saint-Pierre, le F. Arthur au milieu de ses multiples occupations, ploie aussi sous le fardeau, sans doute rendu plus pesant encore par son excessive sensibilité. Et comme il arrive parfois en pareils cas, de vaillants apôtres peuvent se faire souffrir mutuellement, sans toujours s'en rendre compte.

Assez fréquemment, le F. Arthur écrit de longues lettres au Père de la Mennais, remplies de détails sur ses activités ; il lui fait part aussi, presque naïvement, de ses blessures de sensibilité :

"Depuis près d'un an, j'ai beaucoup de peine à combattre la tristesse et le chagrin qui m'assiègent par moments et qui semblent vouloir anéantir mon courage et mon peu de zèle ; ce chagrin vient de plusieurs causes : une des principales sont les reproches non mérités que m'a adressés le F. Ambroise devant les Frères des deux établissements et d'autres fois devant les Frères du Fort"... De grâce, ne faites aucun reproche à notre bon F. Ambroise, car il n'a point eu de mauvaises intentions [...]. Seulement, lorsque vous lui donnerez des avis généraux, engagez-le à reprendre les Frères avec beaucoup plus de charité et douceur." (24.02.1846).

Poussé par l'administration et dûment autorisé par le F. Ambroise alors en Guadeloupe, le F. Arthur s'est mis à la recherche d'une maison dont il fait au Père une minutieuse description... :

"...mais malheureusement elle ne plaît pas au F. Ambroise qui m'a fait des reproches très vifs à ce sujet, de vive voix et par écrit ; j'ai beau lui expliquer que j'ai fait ce que j'ai pu pour trouver mieux et que je n'ai pu faire autrement ou rester sur la rue, il a dit qu'il aurait mieux aimé nous voir sur la rue, car il aurait plus facilement obtenu un logement plus considérable, chose que j'ignorais car j'ai cru faire pour le mieux." (05.05.1846).

Sur son confrère comme sur la situation, le F. Ambroise porte le regard froid du clinicien, sans doute proche du réel mais qui, en écartant tout sentiment, peut paraître dur et mal cerner une psychologie complexe :

"Le Frère Arthur n'est pas bien et je crains un peu pour sa position car sa maladie est assez compliquée. Le moral un peu attaqué, dysenterie, extension d'urine, maux de tête. Je viens de lui prescrire qu'il faut qu'il prenne du repos et qu'il se fasse traiter sérieusement. Chose très difficile d'après son caractère et sa position. J'attribue sa maladie au trop de fatigue et d'inquiétude. Son caractère très sensible et rêveur, et en même temps fatigué par le scrupule rendra ce Frère bientôt incapable dans ce pays, car ici on ne se guérit jamais de ce mal, bien au contraire.

Ces Frères du Fort Saint-Pierre ont été mis hors de la maison où ils étaient très mal ; et à mon absence, ils se sont encore logés dans une autre qui est encore bien moins convenable sous tous les rapports et où ils sont très mal.

Je m'occupe sérieusement, dans ce moment, à l'administration, pour leur procurer ce qu'il leur faut : ces changements et recherches

62. Il y avait à Saint-Pierre deux établissements, l'un au Fort, l'autre au Mouillage, mais les Frères étaient réunis dans la seule communauté du Fort.

de maison ont beaucoup aidé à rendre ce Frère tel qu'il est, avec les autres contrariétés et les suites fâcheuses de ses écrits à l'administration.

Ce Frère est incapable de bien agir dans les adversités. Il perd de suite le bon jugement et devient entêté et très attaché à son mauvais sens. J'espère que, bientôt, ils seront mieux logés : tout cela est bien fâcheux, car ce Frère fait un grand bien à Saint-Pierre, c'est le dieu des nègres et la bonne Vierge aux gens de couleur." (24.05.1846).

Pourtant, au-delà de ces jugements abrupts, on sent chez le F. Ambroise une réelle admiration pour le zèle et l'impact évangélique du F. Arthur, même si - en tant que supérieur - il se voit contraint de lui conseiller la modération. Par certains côtés, le F. Arthur l'agace, il est tellement sensible ! Mais quel apôtre ! Souvent le F. Ambroise en parle au Fondateur :

"11°) Je suis assez mécontent du F. Arthur dans son grand zèle mal entendu. Je ne puis dire autrement [...]. Il a embrassé toutes les habitations de la commune du Fort-Royal à l'exception de 2 ou 3 qui ne se prêtent pas encore très volontiers. Il va donc sur 21 habitations toutes les semaines. Il fait la classe des esclaves le matin, de 8 à 10 heures ; il prend un morceau et met l'autre dans sa poche, il part ; il arrive le soir à 6 heures et rentre pour faire l'instruction aux jeunes gens à la maison jusqu'à 7 heures. Voyez si c'est tenable et prudent, et c'est inutile que je lui en parle. Il est avec ses scrupules pire que jamais ; il irait à confesse tous les jours s'il le pouvait et c'est rare quand il communie une fois par semaine..." (01.12.1847).

"Depuis 3 semaines, le F. Arthur va sur la commune du Lamentin ; il se rend au Fort-de-France le dimanche seulement et tous les soirs il couche chez nous au Lamentin. Il fait là ce qu'il a fait sur les habitations de Fort-de-France, un bien immense. Il envoie du monde par douzaine à confesse, mais les confesseurs manquent." (18.05.1850).

Frère Ambroise comme Frère Arthur sont tout donnés à leur mission et à leurs Frères, mais la manière diffère grandement : plus affable et plus douce chez le F. Arthur qui se fait aimer de tout le monde ; plus austère et plus raide chez le F. Ambroise qui indispose sans le vouloir.

Pourtant, ce dernier aussi a du coeur, un coeur qui sait souffrir et compatir. Plusieurs faits indiquent bien sa réelle sensibilité. Avant de partir pour se reposer en France, le F. Gérard, dont l'esprit était momentanément dérangé, avait imaginé pouvoir faire une quête à travers la ville de Fort-Royal, en vue de venir en aide à ses vieux parents. Bien que ne pouvant accepter cette démarche, le F. Ambroise intercède auprès du Père :

"Je désire fortement que vous accordiez aux pauvres parents du F. Gérard ce qu'il a ramassé pour eux en aumône. L'action est louable et il faut appartenir à de bons parents chrétiens, pauvres et dans la misère, pour le sentir." (02.02.1845).

Lui-même apprend en mission la mort de sa mère :

"Le petit paquet de chapelets des grains du pays pour ma pauvre mère sera sans doute parvenu par votre intermédiaire à sa destination, écrit-il au F. Théodose. Mais il ne l'aura pas trouvée dans cette vallée de larmes, car il y a deux mois qu'on m'a appris des nouvelles de sa mort et moi qui comptais encore la voir une fois dans ce bas monde. Cette triste nouvelle m'a serré un peu le coeur et a fait du bien à mon âme [...]. Ma mère avait 80 ans le jour que le bon Dieu est venu l'appeler à lui [...]. Je n'ai plus qu'une soeur, vous le savez, âgée maintenant de 59 ans, et je tiens, s'il vous est possible, que ce petit paquet lui soit remis." (07.11.1847).

Il n'oublie pas une vieille tante dans le besoin :

"Vous ne me répondez point, écrit-il au Père, relativement aux 40 ou 50 F que je projette d'envoyer à une tante de 85 ans que j'ai, dans la plus grande misère." (16.03.1849).

"...vous ne m'avez dit ni oui ni non à ce sujet. Cette petite somme est le fruit de mes privations extraordinaires que je fais dans mes tournées et le produit de quelques fruits vendus de notre maison centrale, et de quelques ruches d'abeilles que j'ai arrachées des arbres près de la maison. Cette tante est dans la plus grande misère humaine qu'on puisse avoir sur la terre. Elle a 86 ans, elle vient de tomber paralytique et incapable de chercher son pain de porte en porte comme elle le faisait depuis 8 ans..." (21.04.1849).

Il s'émeut à la pensée de la fin prochaine d'un Frère qui s'en va de la poitrine :

"Notre bon petit F. François-Régis' est à peu près dans la même position où était le F. Alexis" quand il est parti, mais encore plus faible et d'une autre maladie. Je vous assure que je n'ose prendre sur moi de le renvoyer en France car je crains qu'il ne succombe en mer. Mourir en mer ! je ne puis en supporter l'idée seulement : être malade, privé de tous les secours humains et divins, je ne sais comment vous envisagez cette affaire car vous me dites si peu dans vos lettres." (18.08.1845).

63. F. François-Régis (Deschamp), né à Saint-M'Hervé (35) le 11.05.1819, décédé en mer le 18.05.1846 (cf. F. Symphorien-Auguste, III, pp. 375-6).

64. F. Alexis-Marie (Rolland), né à Plourhan (22) le 11.09.1823, placé en Guadeloupe à Trois-Rivières jusqu'au 09.03.1845, décédé à Ploërmel le 27.06.1845.

LES DERNIÈRES ANNÉES AUX ANTILLES

Le congé demandé au Fondateur ne s'annonçant point, la vie continue, avec son travail quotidien. De temps en temps, au cours d'une lettre au Père, le F. Ambroise donne une idée de ses multiples occupations :

"Je viens d'arrêter passage pour la France, pour les 3 jeunes gens du Marin, avec bien des difficultés, des frais et de la peine [...]. J'ai couru bien des navires à la rade de Saint-Pierre et bien des maisons en ville pour trouver les capitaines de ces navires, bien des humiliations avec mes gens de couleur et la modique somme de 200 F pour chacun que je proposais pour leur passage...

Je suis bien absorbé par les occupations que me donnent, dans ce moment, les établissements du Lamentin et du François. Il y a bien des achats à faire et des écritures à l'administration. Demain, à 6 heures, je partirai pour la commission du mobilier du Lamentin ; de là, j'irai au François au sujet de la maison. De retour ici, il sera grand temps que je retourne encore à Saint-Pierre pour embarquer ces jeunes gens le 1^{er} juillet." (Fort-Royal, 24.06.1847).

L'assemblée annuelle des Frères est loin d'être un repos pour le Directeur Général : "J'ai beaucoup d'écriture à faire et la retraite m'a accablé car je ne puis guère me faire aider. Les Frères viennent ici pour se reposer et faire leur retraite et non pour travailler, de sorte que j'ai tout sur le dos : cuisine, linge, train de maison, et les comptes et fournitures pour tout." (09.01.1849).

Visites des communautés et fondations de nouveaux établissements lui prennent beaucoup de temps :

"J'arrive de ma tournée de l'île Martinique, bien harcelé, où j'ai fait à peu près 100 lieues, tantôt à cheval, tantôt à pieds. J'y ai passé bien des rivières et grimpé bien des monts. Je viens d'arrêter 2 maisons pour 2 écoles de deux Frères : l'une au Gros Morne et l'autre à la Grande Anse. J'ai aussi fait des marchés pour le confectionnement des mobiliers pour ces écoles sur les lieux, afin d'éviter de gros frais de transport..." (16.03.1849).

Il y a aussi les cas humains, sans solution, qu'il faut bien porter quand on est responsable ; un exemple multiple, dans une seule lettre au Père :

"Je n'ai que de bien tristes nouvelles à vous donner du malheureux F. Clair, toujours errant et devenu comme fou, ne s'arrêtant nulle part ; c'est pourquoi mes lettres n'ont pu l'atteindre.

Jusqu'aujourd'hui, il a couru à la Dominique, de là à Saint-Lucie ; de Sainte-Lucie, il est venu trouver Danilo" à la Martinique. Ce dernier est venu me trouver il y a 4 jours : il m'a assuré que le F. Clair était parti pour Cuba [...]. J'ai passé 3 heures de temps avec Danilo que je n'ai point ménagé pour ses fourberies et mensonges qu'il a débités à mon sujet dans le temps. J'ai vu un homme perdu, voilà tout et un homme très dangereux pour ceux de nos Frères qui le verraient...

Le pauvre F. Mathieu n'est pas mieux : il a la tête remplie de fausses idées chimériques ; le F. Arthur en est déjà bien fatigué et voudrait bien que je le misse ailleurs, mais je ne puis le mettre mieux que où il est sous tous les rapports.

Avant mon départ de Saint-Pierre, j'ai mis le F. Malo à l'hôpital, malade de la fièvre..." (13.02.1848).

Autre cas humain, et bien triste, pour le F. Ambroise comme pour le Supérieur de Ploërmel :

"5°) Monsieur Évain se meurt à l'hôpital de Fort-Royal. J'ai été le voir en passant. Il est poitrinaire pourri et il croit qu'il en reviendra. Personne ne lui dit le danger où il est. Il ne peut plus marcher ni se remuer tant il est maigre et décharné, et à peine se fait-il comprendre." (16.03.1849).

Et quelques jours après :

"M. Évain a été enterré au Fort-de-France" le 30 mars dernier. Jusqu'à la mort il croyait qu'il ne devait pas mourir de cette maladie et personne n'osait le lui dire tant il craignait de mourir. Il est mort à l'hôpital." (07.04.1849).

* *

Les questions d'intendance et de logement l'accaparent énormément. Il faut longuement chercher. Ainsi, l'habitation centrale du Morne-Vanier à Fort-Royal ne convenant plus aux Frères à cause de nouvelles conditions de voisinage, le F. Ambroise entreprend des démarches pour acheter ou louer une propriété ayant appartenu aux Frères de Saint-Jean-de-Dieu, à la porte de Saint-Pierre ; mais cette "Maison de santé du

65. Danilo est l'ex-Frère Sabulin, placé à Fort-Royal d'où il est parti d'abord pour Sainte-Lucie en 1842. (cf. note 34).

66. Fort-de-France est le nom républicain de Fort-Royal à partir de 1848.

Trouvaillant" lui échappe : étant affectée aux officiers de troupe convalescents, la Métropole ne veut pas s'en dessaisir. D'autres contacts et pourparlers l'amènent à l'acquisition du "Tricolore", propriété dans les hauteurs, "à 8 minutes de marche de Saint-Pierre par le sentier, quand il sera fait, et à 20 minutes par la vraie route", comme il l'écrit au Père le 1^{er} décembre 1847. C'est là que désormais les Frères se réunissent à la Martinique :

1°) Je crois que notre retraite qui vient de finir nous a fait un très grand bien. Notre réunion au Tricolore a été fort bien, elle a duré 3 semaines. Elle a produit sur les Frères un bon effet, tant pour le moral que pour le physique. Tout le monde a été fort gai et content ; jusqu'à la santé du pauvre F. Mathieu qui était bien altérée s'est remise, mais sa tête ne l'est pas encore...

2°) Notre Tricolore n'est pas encore, vous devez sentir, des mieux monté. Il y faut des lits et des matelas, mais cela pourra se faire peu à peu, tous les ans. J'y ai fait faire 12 petits lits seulement et nous avons orné notre petite chapelle par des emprunts dans les communautés religieuses, de manière à ce qu'elle était fort belle... Nos Frères ont travaillé sur le sentier qui nous est nécessaire pour descendre en ville et y ont fait pour 3 ou 400 F d'ouvrage, travaillant seulement 2 heures le matin à la fraîcheur dans les bois et les rochers." (18.01.1848).

Le F. Ambroise sait aussi goûter des périodes de relative détente au Tricolore, comme il le marque au F. Théodose :

"Mon cher, je ne suis pas ici le 1/3 de mon temps, et quand j'y suis je crache des écritures, des états et des comptabilités en pile. Je suis ici tout seul dans la solitude où je m'y plais fort bien. Le soir, je médite. J'ai une vieille négresse âgée de 70 ans, haute de 5 pieds, 4 pouces, qui fait peur au diable. Cette bonne femme garde la maison et fait mon manger quand j'y suis. J'ai aussi des abeilles qui m'amuse de temps à autre. Elles produiraient beaucoup si elles étaient soignées et ramassées quand elles font des essaims ; mais n'étant pas toujours ici, elles s'en vont ailleurs chercher un meilleur maître, c'est juste." (06.05.1850).

La situation s'est améliorée par rapport aux premières années, au temps de la maison du "Palmiste" en Guadeloupe ; un élément reste commun : le plaisir - si rare - de trouver un peu de tranquillité. Le F. Ambroise, alors convalescent, écrivait :

"La case que nous avons louée ici coûte 40 F par mois, et là nous sommes les uns sur les autres, tant c'est petit ; mais l'air y est très sain et très frais. Pour écrire ceci, il m'a fallu me retirer dans une vieille case de nègre abandonnée où, par le moyen d'une vieille

planche que j'ai trouvée, j'ai formé une table à écrire, et je suis dans une véritable solitude ou ermitage, dans les nues fort souvent." (au Père, 05.10.1842).

* *

Durant ces années plus apaisées, la relation au Fondateur, reflet de la personnalité du F. Ambroise, demeure ce qu'elle a toujours été : directe, franche, exigeante, turbulente parfois, engagée pour le meilleur service des Frères et de la mission. Il arrive au F. Ambroise d'y réfléchir et d'en décrire la tonalité :

"Votre aimable lettre m'a fait un extrême plaisir et m'a beaucoup soulagé. Je vais donc y répondre toujours avec liberté de coeur, car vouloir me retenir et essayer de prendre d'autres tournures avec vous que celle qui m'est naturelle et d'après mes convictions, je me contrarierai beaucoup. Je ne me corrigerai jamais de ce défaut si c'en est un, car j'ai toujours cru qu'avec son supérieur il faut être à son aise et lui faire voir, s'il est possible, et son coeur et son esprit à nu, aussi bien que les autres choses desquelles le devoir et le salut dépendent ; et si je ne vous dis pas tout, c'est que le temps me manque, les expressions... car les choses sont très difficiles à rendre, la paresse et la fatigue m'accablent des fois." (16.06.1847).

Dans la même lettre, nous avons un exemple concret de cette relation confiante, à propos du retour en France ou des congés :

"Les Frères vous écrivent dans ce cas : vous ne leur répondez pas assez vite ou que vous le leur refusez. Cela leur fait sauter la tête et je crois aussi que vous êtes un peu trop dur dans vos refus, car les Frères n'ignorent pas qu'ils n'ont pas fait voeu de venir aux colonies et d'y rester, quand ils y sont venus. Je crois donc que persister à refuser à un Frère son retour en France, c'est le mettre dans le cas de faire des folies et ici je ne puis pas faire courir beaucoup d'établissements à ces sortes de caractères, qui sont bien portants excepté où ils sont.

Il y a bien un an depuis que je vous ai demandé un congé, et dans un an vous me répondez avec un refus. Je vous ai répondu dans une de mes dernières lettres que dans un an, cela fera 3 ans. Les Frères ne sont pas sans conclure que vous les amusez, afin de gagner du temps ; mais si en France les Frères venaient à savoir cela, peu donneront leur nom pour venir ici. N'allez pas croire que je parle de ceci, mais je l'ai bien à combattre tous les jours avec ceux qui m'en parlent. Mais j'ai bien de la peine à les persuader que

dans 10 ans plus tard, vous leur accorderez des congés. Je tâche enfin de les encourager à continuer de faire le grand bien qu'ils font. Mais je vous avoue, ce murmure est très fort et porte souvent à un point qui fait dire que vous ne voulez pas que les Frères s'en retournent." (16.06.1847).

Une nouvelle méthode de lecture a été éditée en Bretagne et les premiers exemplaires sont arrivés aux Antilles. Le F. Ambroise, qui a ses idées en pédagogie, ne l'apprécie pas. Avant de dire au Père ce qu'il en pense, il se fait la main auprès de son ami, le F. Théodose :

"...nous avons reçu un nouveau syllabaire qui semble n'avoir ni queue ni tête. Il est bon pour se perfectionner à la lecture de l'histoire de la Chine, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la trigonométrie et de l'astronomie, mais nullement aux enfants qui commencent à lire [...]. Que ce livre est loin de la noble simplicité de notre syllabaire !... Je le nomme "alphabet à la républicaine rouge"..." (28.10.1848).

Quelques jours après, au Père :

"...Dans cet envoi, il y avait 360 syllabaires ou nouvelle méthode de lecture. C'est encore trop pour ce qu'il vaut.

Je ne pense pas vraiment que vous ayez examiné ce livre de près et que vous l'ayez adopté pour remplacer notre ancien syllabaire [...]. Pour ce qui est de la manière de voir, c'est un livre qui ne nous convient nullement sous aucun rapport, excepté pour la nouvelle méthode de prononciation que l'on y a introduite [...]. Ce livre n'est point pieux, chose essentielle d'abord. Il est composé d'une foule de mots trop difficiles à prononcer et tout à fait étrangers aux enfants et même à presque tous les Frères de petite classe ; c'est un bataclan de mots étrangers et de tout ce qu'il y a de plus difficile à prononcer, presque sans ordre et bien trop relevé pour les enfants et pour les Frères. Enfin, le plan en est mal conçu et très mal organisé pour sa destination..." (09.11.1848).

De Ploërmel, le Père de la Mennais répond avec la même franchise et n'hésite pas à rappeler les principes avec beaucoup de netteté :

"Je suis tout étonné et fort peu édifié d'entendre certains Frères parler de leur droit à un congé, comme s'ils étaient employés civils et non des religieux. Ceux-ci manqueraient à leur vocation et à leur voeu s'ils avaient une volonté propre, ou s'ils invoquaient d'autres règles que celles qu'ils ont promis d'observer fidèlement jusqu'à la mort..." (01.06.1849).

...vos observations sur le nouveau Syllabaire sont beaucoup trop vives, et nullement d'accord avec le jugement que nos Frères enseignants ont porté de ce petit livre dont ils sont généralement enchantés." (21.01.1849).

Deux mois après, au 6^o) d'une longue lettre, F. Ambroise renouvelle sa critique du syllabaire :

"Je vous demande, mon Père, s'il y a quelque chose dans ce syllabaire qui soit propre à former l'esprit et le coeur des enfants ? [...] Jamais les Frères des Écoles Chrétiennes n'admettraient un semblable livre dans leurs classes. Lisez aussi les cartes et les tableaux de lecture. J'ai dit et je le redis, c'est un véritable bataclan bien trop épicé et peu propre à laisser dans l'intelligence des enfants aucune bonne impression. Enfin, notre Père, nous l'admettons par obéissance puisque vous le voulez, mais tandis qu'il y aura une goutte de sang dans mes veines, je protesterai contre ce livre pour sa destination. Et puis, voilà tout." (16.03.1849).

L'enthousiasme de F. Ambroise pour proposer une telle méthode ne devait pas être délirant ; le Père s'en est bien rendu compte et lui reproche cette obéissance du bout des lèvres :

"Il m'est revenu que vous censuriez hautement, en présence des Frères, le nouveau syllabaire : vous avez grand tort ; non seulement parce que ce petit ouvrage, quoique vous en puissiez dire, est excellent en soi, mais surtout, parce que vous ne devez rien blâmer, de la sorte, de ce qui vient de la maison principale et de ce qu'on y fait." (14.08.1849).

Un autre exemple de ce dialogue robuste entre le Supérieur de Ploërmel et celui des Antilles nous est donné au sujet des jeunes Frères envoyés en mission : le F. Ambroise ne les trouve pas - et de beaucoup suffisamment formés pour diriger une classe ; le Père lui répond :

"...Je vous ferai remarquer que vous avez été beaucoup trop sévère dans vos jugements sur les Frères que nous vous avons envoyés : s'ils ne sont pas, en arrivant, tout à fait capables, ils ne tarderont pas à le devenir, pourvu que vous ne les déconcertiez pas, mais que vous les encouragiez au contraire ; ici même, on n'a pas été content de quelques-unes de vos observations à cet égard..." (14.04.1847).

"...Je vous recommande [...] de ménager davantage les faibles, non que vos procédés ne soient toujours charitables au fond, mais vos paroles sont souvent trop ardentes : j'en juge par vos correspondances, dont le ton est quelquefois triste et amer." (25.04.1847).

Frère Ambroise :

"...la plupart des nouveaux qui nous viennent, en général sont très faibles et plusieurs même ne deviendront jamais capables. Vous avez cependant l'air un peu de me gronder à ce sujet, mais que voulez-vous que je vous dise ? mentir à ma conviction ? je ne le puis pas ; si je pouvais me persuader que j'ai tort, je le dirais, mais, mon Dieu, le témoignage des directeurs de ces pauvres Frères incapables dont je vous ai parlé m'accable trop à ce sujet pour avouer que j'ai été trop sévère dans mon jugement... Il me semble que vous vous trompez un peu : les Frères ne se forment pas si vite, il faut du temps et du temps. Bien loin de chercher à décourager ces pauvres enfants qui sont bons dans le fond, je fais tout ce que je puis pour les ranimer au courage et au zèle, mais c'est malheureux, personne n'en veut et je ne puis les garder ici et voilà ma position." (09.06.1847).

Sur le même sujet, à la lettre du 21 octobre reçue du Père, le F. Ambroise rétorque : "8°) Je vous avoue, mon Père, vous me déconcertez tout net dans ce passage. Voici mot pour mot, votre phrase : "Je vous engage, mon cher enfant, à n'être pas si rigoureux envers ces bons Frères nouveaux et à ne leur donner de suite des classes trop nombreuses et trop difficiles". Mon coeur est trop gros pour vous expliquer l'impossibilité où vous me mettez de suivre ici votre avis qui, en lui-même est bien, mais qui est inapplicable ici, dans la position où nous sommes. Nos classes sont nombreuses partout et partout difficiles à tenir, à l'exception du Vauclin et du François..."

Pour moi, je ne puis donner que ce que vous me donnez. Et vous, de votre côté, vous dites aussi que vous ne pouvez donner que ce que le bon Dieu vous donne. Il faut s'adresser au bon Dieu et de quelles manières ? C'est bien vite résolu : qu'il faut se résigner." (01.12.1847).

Dans une lettre au F. Hippolyte, le formateur des novices à Ploërmel, le F. Ambroise tire la même conclusion résignée :

"Je n'ai point la vertu de faire des pierres des enfants d'Abraham, et il faudrait que je fusse doué de ce don ou que je fusse assez vertueux et saint, pour forcer le bon Dieu de leur donner plus d'intelligence. Je sais fort bien que notre pauvre Père se trouvant si embarrassé et ne pouvant faire mieux pour tout bien organiser et satisfaire tout le monde, c'est bien difficile, surtout dans le temps où nous sommes." (06.11.1847).

Au coeur même de ces échanges souvent si directs, une attitude profonde ne fait jamais défaut de part et d'autre : la confiance. Le Fondateur sait qu'il peut compter totalement sur son Directeur des Antilles, même s'il doit par moments le rectifier ou le tempérer ; de son côté, le F. Ambroise, qui se permet de tout dire à son Supérieur, professe pour lui la plus grande admiration ; au F. Théodose, il en parle volontiers avec une ferveur déclarée :

"...tout courbé qu'il est, rempli d'années, un tout petit corps, le bon Père renferme plus de science, d'expérience, de vertu et de sagesse que les 6 meilleurs d'entre nous ensemble ne possèdent. Si nous vivons quelques années après lui, vous sentirez la vérité de ce que je vous avance ici. Dans l'ensemble des affaires, nous sommes si petits et nous voyons si court auprès de cet homme, que les hommes éclairés gémissent en nous entendant parler." (25.10.1850).

Dans ce climat de confiance, il est arrivé au F. Ambroise, pourtant peu enclin aux demi-mesures, de tempérer le Fondateur dans ses exigences. Faisant allusion à la lettre du 1^{er} juin 1849 sur les congés des Frères, le F. Ambroise, avec humilité, parlemente :

"Ce n'est pas vous dire que cette lettre ne soit pas, dans le fond, bien religieuse, mais je la trouve trop rigide pour les Frères des Antilles où, après avoir passé 10 ou 12 ans et y avoir travaillé comme des mercenaires sous un climat si cruel à la nature, des européens n'aient pas le droit d'espérer et d'attendre un retour à la maison-mère pour s'y retremper dans l'esprit de sa vocation et défatiguer la nature et le moral si énérvé par les travaux et l'influence de ce dévorant climat..." (17.07.1849).

LA FATIGUE S'ACCENTUE...

En cette année 1849, le F. Ambroise ne manque pas de raisons pour parler ainsi : plusieurs Frères, fatigués ou découragés, demandent leur retour en France pour prendre un temps de repos. C'est le cas, à la seule Martinique, des Frères Jean Colombini, Cyr-Marie et Corentin-Marie ; l'un des plus anciens dans la colonie, arrivé en 1839, le F. Marcellin-Marie, forte personnalité, harcèle son Supérieur pour qu'il fasse pression sur le Père de la Mennais, menaçant même de demander directement son congé au Gouverneur ! Le F. Ambroise se trouve pris entre le marteau et l'enclume. Lui-même souffre de plus en plus du poids de la fatigue et quelques épîtres, visant les services administratifs de Ploërmel, sentent l'énérvement ; le Père le lui reproche :

"Vous avez pris, depuis quelque temps, l'habitude d'écrire sur un ton dur, amer et tout à fait inconvenant, pour ne rien dire de plus. Vous blâmez avec âpreté certains changements qui ont été faits dans nos livres classiques, dans la forme de la lévite, etc., oubliant que ces changements n'ont pu avoir lieu sans être autorisés par moi, pour des raisons très graves dont apparemment je n'ai pas à vous rendre compte. Ce qui me fait le plus de peine, c'est que je ne suis pas le seul à qui vous communiquez vos plaintes ; vous en parlez librement et vous en avez écrit confidentiellement à d'autres Frères. Ceci est tout à fait mauvais et je vous en reprends parce que ma conscience m'y oblige." (06.12.1849).

Le bon abbé Ruault lui-même, au confluent de bien des confidences à Ploërmel, celles du Fondateur, celles du F. Julien (Kerdauid) qui lui a fait lire, au moment de la retraite, plusieurs lettres clandestines venues des Antilles, ne peut approuver son vieil ami, le F. Ambroise :

"Je sais que le bon Père, toujours porté à l'indulgence sur la forme quand il est sûr du fond, ne vous juge pas trop sévèrement, mon très cher Frère, parce qu'il sait que vos expressions vont parfois au-delà de vos intentions. Toutefois, je vous le dirai de loin, comme je vous le dirais de près, vous avez certainement blessé votre conscience en écrivant les lettres dont il s'agit, connaissant fort bien, vous aussi, que la volonté formelle de votre Supérieur est que votre correspondance avec vos Frères de Bretagne passe par Ploërmel... Accumuler trop de plaintes sur ce pauvre Ploërmel peut produire, dans l'avenir, de très fâcheux résultats, surtout lorsque le bon Père ne sera plus là pour parer les coups et guérir les plaies par l'ascendant de son autorité et le respect qui environne son nom..." (20.11.1849).

Répondant à l'abbé Ruault, le F. Ambroise admet et s'explique :

"Vous me reprochez beaucoup d'avoir employé des termes peu convenables dans cette lettre à notre vénéré bon Père. Je ne m'en rappelle plus, cela est possible et je vous crois ; cette lettre, sans doute comme bien d'autres, était dictée sous l'influence d'un moral affecté et accablé de tribulations. Cet état me devient normal aujourd'hui et que voulez-vous qui sorte de l'homme dans un état si pénible et si rempli d'amertume ? [...] Je ne veux pas du tout être hypocrite, surtout envers mes supérieurs [...]. De tout temps, j'ai détesté le déguisement, la politique et le mensonge, surtout quand on parle à des supérieurs droits qui ne cherchent réellement en tout que la gloire de Dieu et l'intérêt de nos âmes. Vous me grondez, notre bon Père me gronde, mais c'est fort bien, cela contrarie l'amour-propre, j'en suis content dans le fond de mon coeur..." (12.11.1850).

Au Père de la Mennais, les lettres sont désormais plus brèves et plus espacées. Le travail est toujours accompli avec le même sens du devoir et la même conscience, mais l'élan naturel est tombé, les ressorts ont fléchi. Jusqu'aux bonnes nouvelles qui maintenant le fatiguent :

"Les 6 Frères qui viennent d'arriver m'assurent que 4 autres les suivent de près ; cela fera 50, le cadre fixé jusqu'à nouvel ordre. 10 Frères dans une année, c'est trop à la fois vu le travail qu'il y a à les placer ; c'est tout à fait finir de dépenser mon peu de courage, car je vous ai marqué ailleurs que je suis épuisé et tellement fatigué que désormais il est impossible de relever ce moral anéanti et énervé quelquefois au dernier point. On a beau se résigner, les forces ne reviennent plus." (08.01.1851).

C'est au Père Ruault qu'il marque, presque désabusé, ce qu'il souhaiterait, une fois rentré des Antilles :

"J'espère donc, si je ne suis pas mort auparavant, être à la retraite de Ploërmel en 1852 et qu'après avoir couru une si pénible carrière, on ait égard à ma position par quelques petits emplois tout relatifs à la petite mesure de mes forces épuisées qui, assurément, ne se fortifieront plus jamais dans cette vallée de misère." (12.11.1850).

Mais on a beau être d'une franchise à toute épreuve, on n'écrit pas tout à fait de la même manière à son supérieur et à un ami. A la même époque, les lettres au F. Théodose, plus abandonnées, révèlent un F. Ambroise qui, sous la pesante lassitude, conserve la verdeur d'antan, le sens du pittoresque et la volonté de servir. Envers Ploërmel qu'il critique volontiers, il nourrit une espèce de dépit amoureux assez émouvant :

"On bâtit toujours à Ploërmel : c'est tout naturel ; tous les ans les Frères augmentent et le train ordinaire de la maison-mère doit également augmenter : misères, infirmités, vieillesse... tout se réunit là pour manger et dépenser les ressources que le dehors y apporte. C'est pourquoi j'y envoie le plus d'écus que je puis tous les ans, car je pense que j'y arriverai aussi à mon tour quand même. J'approche de mes 60 ans, et ce jour, certes, je réclamerai ma retraite avec chaleur ; et la chose que je réclamerai en y arrivant, ce sera un établi à la menuiserie si je vois encore, car malheureusement ma vue baisse fortement. J'ai encore de la force et de l'énergie dans les veines. La force morale n'est pas encore morte non plus. Enfin, nous verrons ce que le bon Dieu nous réserve encore dans ce monde de misère et de tribulations ; mais enfin, j'en aurai eu et vu dans ma vie.

...Que fait-il ce bon Frère Louis⁶⁷, à Ploërmel ? On n'en entend plus parler, il ne m'écrit plus, mais d'après tout cela, je m'attends encore cette année à avoir de tout jeunes Frères et tout fraîchement fabriqués, qu'ils sentiront même encore l'odeur des broussailles et de la bruyère qui les ont vu naître.

"...Comme vous le savez, je ne me fie pas en Ploërmel, et je crois avec raison que j'ai lieu de m'en méfier. Il m'a donné assez de preuves de son insouciance pour tout ce qui est relatif aux colonies. Je ne sais pas ce qu'ils font là tout le courant de l'année. C'est une espèce de Pétaudière et à qui fera le moins." (25.10.1850).

ENFIN UN CONGÉ S'ANNONCE...

Au début de l'année 1852, le F. Ambroise attend toujours la permission de revenir en France pour y prendre quelques mois de repos. Le Père écrit de plus en plus rarement : trois lettres en 1850, une seule en 1851. Les lettres du bon ami, Monsieur Ruault, compensent bien un peu, mais la décision ne peut venir que du Père. Celui-ci mentionne, en juin 1851

"6°)Je n'ai point oublié votre demande d'un congé, quoique je ne vous aie jamais rien dit. Je serai enchanté de vous revoir, et je pense que votre visite ici serait désirable sous plusieurs rapports, et particulièrement parce que vous pourriez me donner de vive voix des renseignements utiles ; mais soyez, sur ce point comme sur tous les autres, entièrement soumis d'esprit et de coeur, à ce que je réglerai plus tard, pour la plus grande gloire de Dieu ; ne cherchez point à pénétrer dans l'avenir, et ne vous fatiguez pas à faire des suppositions vaines. Vous ne trouverez la paix que dans un parfait abandon." (17.06.1851).

Dans une lettre de novembre 1851, l'abbé Ruault lui a laissé entendre que le congé approchait :

"...Quant au F. Isaac-Marie, je sais qu'il est pour la Martinique ; à quels titres et pour quelles fonctions ? C'est ce que la lettre du cher Père vous explique sans doute. Le F. Isaac, une fois bien dressé, et mis par vous au courant des personnes et des choses, j'espère qu'enfin vous pourrez jouir de ce congé tant désiré et bien mérité par de longues années de travaux et de si rudes fatigues." (10.11.1851).

67. F. Louis (Le Maguet), né à Quilio (22) le 17.10.1789, longtemps Économiste Général de la Congrégation à Ploërmel et Assistant jusqu'en 1864 (cf. Ménologe, II, pp. 467-8).

La "lettre du cher Père" n'est jamais arrivée, "parce qu'elle se trouvait sur un bateau à vapeur anglais, qui a brûlé en mer", écrira le Fondateur le 15 avril 1852. Aussi, en février, dans une demi-incertitude, le F. Ambroise, après un raide coup d'oeil sur le passé, lui indique ce qu'il compte faire provisoirement, si des directives claires tardent encore à venir :

"...vous ne m'(avez) pas écrit un mot au sujet de l'envoi du bon Frère Isaac. Je comprends que vous l'envoyez à dessein de m'accorder un congé, je m'en réjouis et vous remercie de coeur. Assurément, j'ai besoin de me revoir en France et de me retremper chaudement à Ploërmel dans l'esprit de ma vocation pendant 6 mois. Je vous avoue que mon intelligence devient parfois énervée et comme abrupte : le climat fait cet effet sur le moral de l'homme ici, et surtout quand on veut l'occuper à l'étude et surtout à une étude forcée et trop sérieuse pour un homme qui n'a pas été fondu en cela, comme moi. Ma forte santé a été précieuse pour moi dans ce pays, sans cela ma pauvre intelligence aurait succombé sous le fardeau. Mais enfin, le bon Dieu m'a fortement et visiblement soutenu dans son oeuvre, que lui-même a dirigée et conduite au point où elle est...

Voici mes intentions, sauf à vous à les rectifier, annuler ou approuver plus tard. Mon intention est de partir dans le courant d'avril ou de mai prochain à moins d'événement ou trop d'adversités et de contradictions dans notre mission ; car malgré le besoin que je suis d'avoir un congé, je ne quitterai pas le champ de l'attaché dans un moment de crise [...]. Le F. Philémon" a la confiance de tous les Frères et le mérite. Je le place donc directeur ^v des Frères provisoirement, et le F. Isaac pour l'aider dans son administration en second... Le bon F. Philémon recule et tremble devant cette charge [...]. Il accepterait, dit-il néanmoins, provisoirement pendant mon absence de 6 mois de congé ; je lui dis que je suis dans l'intention de revenir à la fin de l'année, si toutefois vous le voulez bien ; c'est là aussi mon intention présente, car je vous avoue franchement que rester à Ploërmel dans un emploi quelconque me répugne extrêmement et me fait trembler dans la position des choses que je ne veux même pas y penser, tant la chose me fait mal et me porte au dégoût ; votre voyage au ciel me fait trembler... Revenant aux colonies, je puis y être encore de quelque utilité pendant 7 ou 8 ans si je vis, car je suis maintenant dans mes

68. F. Philémon (Morvan), né à Plumelec (56) le 16.06.1815, à la Martinique depuis 1841, est placé à Saint-Pierre.

56 ans et j'ai fameusement les os brisés de fatigue, quoique paraissant encore très robuste et fort. D'un autre côté, considérant que je suis maintenant fait au climat chaud, celui de France pourrait me faire souffrir et m'empêcher de travailler, car n'importe où je serai, il me faut du travail ; je suis fondu et bien habitué à cela et surtout à une vie très active. Enfin, quand je serai là, je vous expliquerai mieux la position des choses." (17.02.1852).

Le 27 avril, rien n'étant encore arrivé de Ploërmel, le F. Ambroise écrit au Père sa dernière lettre des Antilles :

"Mon très cher Père,

Je crois néanmoins que c'est le signal de mon départ pour Ploërmel que je vous donne cette fois. Je vous avoue qu'il est pénible pour moi de partir sans vos ordres positifs et cependant vous ne m'en donnez point d'une manière claire ; je n'ai rien sur quoi je puis baser un motif légitime d'un congé, que mes 12 années de fatigues dures aux colonies, le moral bien fatigué chez moi. Votre lettre du mois de juin, il y aura bientôt un an, me donne espoir d'un congé. La dernière lettre du bon Monsieur Ruault me l'indique assez clairement dans l'envoi du F. Isaac à ce sujet ; seulement il me faut un signal de vous, mais êtes-vous à même de le donner ? C'est ce qui me jette dans l'inquiétude. Je vais donc partir dans quelques jours...

...A bientôt, mon très cher Père ; j'aurai encore, je l'espère, le bonheur de vous embrasser et d'avoir votre bénédiction avant de mourir.

Votre très humble fils.

Frère Ambroise." (27.04.1852).

La lettre du 15 avril envoyée par le Père arriva sans doute après le départ du F. Ambroise. Elle apportait réponse à sa demande du 17 février :

"1°) Je consens à ce que vous preniez un congé de six mois ; je vous demandais votre avis pour la désignation de votre successeur provisoire. D'après votre dernière lettre, je suis fixé à cet égard : je nomme le F. Philémon, et le F. Isaac-Marie demeurera à Saint-Pierre pour lui aider ; ils s'entendront fort bien." (15.04.1852).

Comme le mentionne le F. Hippolyte dans ses souvenirs, le F. Ambroise arriva en France le 17 juin 1852. Après quelques jours passés à Paris pour affaires, il rejoignit Ploërmel et le Fondateur, quelques semaines avant la période des retraites ; il allait enfin pouvoir "se retremper" comme il l'avait si ardemment souhaité, prendre du repos et renseigner le Père sur les attentes et les besoins de la chère mission vers laquelle il espérait bien retourner. Ploërmel l'accueillit avec joie :

"Nous le revîmes avec bonheur reparaître au milieu de nous, écrit le F. Hippolyte ; les traits de son visage et la couleur de ses cheveux disaient ce qu'il avait souffert, et ce que son zèle lui avait fait entreprendre pour le salut des âmes." (Cahier, pp. 50-51).

* *

Le F. Ambroise parti, le vide se fit durement sentir aux Antilles, surtout à la Martinique. Dès que le bruit de son départ avait commencé à circuler, un an auparavant, plusieurs lettres adressées au Père à Ploërmel lui faisaient connaître les sentiments des Frères à ce sujet ; ainsi, le F. Philémon :

"D'après ce que m'a dit le F. Ambroise, il vous a demandé un congé en France pour la fin de cette année-ci ; à parler franchement, le F. Ambroise a grand besoin d'un congé, il se trouve aujourd'hui bien fatigué par le grand nombre d'ouvrages qui lui pèse sur les épaules de tous les côtés ; mais à ce sujet, j'aurais une petite observation à vous faire et vous l'avez déjà comprise : le départ du F. Ambroise de la Martinique nous ferait bien du mal, à nous et à notre mission ; n'importe quel Frère que vous mettriez à remplacer le C.F. Ambroise, aurait-il beaucoup plus de science que lui, il ne fera pas, d'ici bien des années, ce que fait aujourd'hui le F. Ambroise ; aujourd'hui le F. Ambroise est puissant à l'administration qui a en lui une grande confiance et depuis longtemps elle reconnaît la droiture avec laquelle agit le F. Ambroise dans tout ce qu'il fait ; le Gouverneur et le Directeur de l'Intérieur suivent volontiers ses avis dans bien des circonstances ; le F. Ambroise est un Frère bien précieux pour les colonies, et des hommes comme lui sont bien rares et ne se trouvent pas tous les jours dans une Congrégation. Le F. Ambroise est un autre vous-même aux colonies, un véritable pilier de la Règle et une des plus fortes colonnes de notre Congrégation pour la maintenir dans l'esprit de la Règle." (19.01.1851)..

L'auteur de ce bel éloge ne se doutait pas alors qu'il serait appelé à lui succéder ! D'autres Frères pensaient de même et l'écrivaient au Père de la Mennais ; ainsi le F. Imas, de son école du Lamentin :

"Le F. Ambroise nous dit à tous de vous écrire de temps en temps et de vous parler même de tout ce qui nous concerne dans ce pays-ci... Nous aimons tous le F. Ambroise ; je connais les dispositions des Frères à ce sujet et je puis vous assurer que si le F. Ambroise venait à nous quitter, nous serions bien peinés de le perdre." (23.0 E 1851).

Tout fraîchement nommé pour remplacer le F. Ambroise, le F. Philémon mesure la difficulté de sa position, même seulement durant les six mois de son intérim ; il s'en ouvre au Fondateur :

"Je crains beaucoup que pendant le congé du F. Ambroise, l'Administration ne veuille revenir sur les malheureux arrêtés relativement à nos écoles des colonies [...]. L'Administration connaît la fermeté du F. Ambroise : elle sait bien qu'il a une tête de Breton et qu'il ne passe pas toujours par où elle veut quand il s'agit de ces sortes de choses ; voilà pourquoi je crains qu'elle ne profite de son congé pour mettre ce malheureux arrêté à exécution."

Le 14 mai, le F. Isaac-Marié arrivé depuis peu, confie au F. Ambroise, sur le point de partir, une lettre à remettre personnellement "A notre vénéré Père" : "Voilà donc le bon Frère Ambroise qui quitte ses chers enfants de la Martinique ; la douleur de tous les Frères de la colonie est à son comble : ils le pleurent comme un père et ils ont raison... Versé dans la direction des âmes, administrateur ferme et prudent, il a été pour eux tous ce qu'est une digue forte aux vagues furieuses de la mer... Il a fait ici ce que personne ne fera..." (14.05.1852).

Et le F. Isaac continue en faisant un bel éloge du F. Philémon, le nouveau Directeur Général. Malheureusement, celui-ci meurt soudainement deux mois après, le 14 juillet ayant à peine commencé à exercer ses fonctions.

Durant quelques mois, par suite de l'éloignement de Ploërmel, les choses demeurent flottantes en Martinique. Les autorités locales, Évêque et Gouverneur, se mettent d'accord et désignent le F. Arthur pour assurer provisoirement la direction des communautés. En novembre, par une lettre du F. Ambroise, le Fondateur envoie au F. Isaac copie des "lettres ministérielles" qui le nomment Directeur Général. Le F. Arthur, investi sur place de l'autorité, comprend mal la position de Ploërmel. Il manifeste son amertume et sa souffrance en deux lettres écrites en novembre, l'une au F. Ambroise et l'autre au Père ; serait-il désavoué, il n'a appris qu'indirectement la nomination du F. Isaac ! Il est prêt à reconnaître l'autorité de ce dernier, mais que la chose soit claire ! Sans doute embarrassé par une telle réaction et répondant à la suggestion du Gouverneur de la Martinique appuyée par le Ministre, le Supérieur de Ploërmel, le 27 janvier 1853, envoie au F. Arthur une obédience en bonne et due forme :

"Je vous nomme Directeur Général des Frères de la Martinique en remplacement du F. Ambroise que je garde en France auprès de moi : vous jouirez des mêmes droits, et tous les Frères vous devront obéissance au même titre."

La situation est devenue claire ! Désormais, à Ploërmel, le F. Ambroise est décidément très loin...

LA PÉRIODE DE PLOËRMEL (1852-1857)

AUPRÈS DU FONDATEUR

Après quelque temps consacré à la famille, aux amis, ceux de Tréguier ou d'ailleurs, le F. Ambroise n'a qu'un désir, retrouver la Martinique et continuer à y travailler. Mais le Père de la Mennais en décide autrement et le garde près de lui. Le Cahier du F. Hippolyte, ce vieux compagnon d'Auray qu'il allait désormais côtoyer à la Maison-Mère, nous renseigne sur cette période de transition :

"Au bout de six mois, ce bon Frère, croyant s'être suffisamment reposé de ses fatigues, sollicita avec instances son retour aux Antilles, dans l'espoir d'y finir ses jours ; mais le cher Père avait d'autres vues sur lui ; il dut donc se résigner, tout en soupirant après sa chère mission." (Cahier, p. 51).

Voilà donc le F. Ambroise fixé à la Maison-Mère. Ce centre de la Congrégation, qui abrite des groupes variés, ruche où évoluent tant de Frères aux métiers divers, n'était certes pas le premier choix de l'ancien Supérieur des Antilles ; il l'avait écrit à plusieurs reprises ! Avec son tempérament, il sentait avoir besoin d'espace et de liberté ! S'enfermer à la Maison-Mère, n'était-ce pas accepter des contraintes communautaires et un travail sédentaire et monotone auxquels il n'était plus habitué ? Sans doute, il connaissait et appréciait bien des Frères, les plus anciens surtout ; mais il gardait aussi en mémoire ces lenteurs dans l'expédition des classiques et autres objets si impatientement attendus dans les îles ; il se rappelait les erreurs survenues, la qualité discutable de certains articles : tout partait des services de Ploërmel qu'il avait souvent rabroués dans ses lettres !... Mais ces souvenirs étaient maintenant le passé et il fallait tourner la page.

Ploërmel surtout, c'était le Père, âme de cette grande Maison, celui qui le connaissait bien, l'avait soutenu, qui l'aimait solidement en dépit des passes d'armes épistolaires ! Il allait vivre désormais près de lui, travailler sous sa direction, l'aider dans ses choix pour les Antilles, servir d'une autre manière ses Frères des colonies. Le F. Ambroise n'était pas homme à se laisser attendrir par le sentiment : sachant qu'il ne retournerait plus aux missions, il dut se mettre résolument à sa nouvelle tâche.

Nous avons peu de documents sur l'activité du F. Ambroise à Ploërmel. Le Père de la Mennais, âgé alors de 72 ans, l'associa à son travail et s'appuya sur lui spécialement pour toutes les affaires concernant les oeuvres missionnaires. A cette époque, le Père n'écrivait plus que difficilement : le F. Ambroise l'aïda dans la rédaction des lettres adressées aux Frères ou aux Administrations. L'année suivante, sa position se précise encore, comme nous le rapporte le F. Hippolyte :

"Lorsque, le 28 septembre 1853, notre vénérable Père appela près de lui des Frères pour l'assister dans le gouvernement de la Congrégation, le F. Ambroise fut du nombre de ces Frères." (Cahier, p. 51).

Désormais Assistant du Supérieur Général, il est envoyé visiter les communautés de Frères ou régler sur place des situations de conflit, ce qu'il faisait déjà auparavant au titre de "Visiteur", délégué du Père. C'est ainsi qu'on le voit à Héric (44), où le curé Morel se plaint du F. Damien, hôte du presbytère :

"Depuis votre passage à Héric, lui écrit M. Morel, les choses ont changé de forme. Dès le lendemain, le F. Damien est venu me trouver dans mon cabinet et m'a dit qu'il était bien fâché de la conduite qu'il avait tenue à mon égard..." (07.06.1853).

Il y a aussi un contentieux financier où est impliquée la Mairie. Après avoir entendu les explications du F. Damien, le F. Ambroise règle le problème pour le passé et oriente les Frères vers une solution où ils seront "à leur ménage", indépendants, dans des conditions à négocier. L'abbé Richard, Vicaire Général de Nantes, contribue pour sa part à régler définitivement l'affaire, en accord avec l'administration de Ploërmel.

A Plessé (44), il faut examiner le cas du Frère qui a renvoyé un élève indigent, et même plusieurs, et ceci malgré l'avis du Maire qui en a, par la suite, saisi le Préfet ; le Frère était menacé de révocation. Le F. Ambroise étudie l'affaire, prend les contacts utiles et "la mène à bonne fin" ; c'est l'abbé Richard qui prend soin d'en avertir Ploërmel, l'Évêché ayant également été mis au courant... (Lettre de l'Évêché, 10.01.1855).

Ce que le Père de la Mennais réglait lui-même autrefois, par le courrier ou par ses visites, est devenu la tâche du F. Ambroise, mais toujours au nom du Supérieur Général.

- A Guidel (56), il s'agit d'une école à prendre en charge, sur une propriété appartenant à M. Coëffic, prêtre retiré.

- A St-Pierre-Quilbignon (29), la Mairie se montre peu généreuse envers les Frères, et pour le traitement et pour les conditions de logement et de mobilier. Le F. Ambroise envoie d'abord le F. Théodose placé au Folgoe depuis 1844, puis tranche la question lui-même par la suite : avec le sens des affaires qu'on lui connaît, il met au pied du mur le Maire et son Conseil, fixe avec précision les trois conditions à souscrire et termine ainsi sa lettre du 13 août 1856 :

"Si ces conditions ne sont pas remplies, il ne faut pas compter sur le retour des Frères."

Une lettre de la Mairie de St-Pierre, datée du 30 août, s'empresse de donner réponse au F. Ambroise : conditions acceptées.

- A Doulon, près de Nantes, le curé demande un Frère pour la paroisse, appuyé par le F. Thaddée, Directeur du pensionnat de Toutes-Aides.

- A Saint-Joachim (44), le curé et le maire demandent le changement des deux Frères, accusés de ne pas réussir : "il faudrait des instituteurs capables...", disent-ils ! Ils ont alerté l'Évêque de Nantes qui en a écrit lui-même au Supérieur de Ploërmel ; appuyant la requête du curé et du maire, Mgr termine sa lettre en demandant lui aussi "des Frères d'une capacité incontestable et d'une vertu à l'abri de tout soupçon", faisant allusion à "des bruits scandaleux qui ont couru la paroisse de St-Joachim". (06.04.1856).

Il faut dire que les Frères travaillent dans des conditions matérielles déplorable, faisant la classe "dans des maisons particulières, entourés de toutes sortes de personnes logeant sous le même toit et ayant même des portes de communication avec la classe". L'abbé de la Mennais a répondu à l'Évêque le 14 avril, liant le remplacement des Frères à plusieurs conditions impératives. Le F. Ambroise, de son côté, écrit au curé, pour le mettre au courant des conditions fixées par le Supérieur de Ploërmel :

"Vous vous souvenez, Monsieur le Curé, que toutes les fois que j'ai eu l'occasion de me présenter à Saint-Joachim pour faire la visite de votre école, je vous ai dit que l'état des choses n'était pas tenable et qu'il était indispensable de le changer ; je vous ai même indiqué les moyens de l'améliorer et malheureusement vous n'en avez pas tenu compte. Je vous ai surtout pressé, il y a environ deux ans, de réunir sous un même toit les deux classes, d'ailleurs trop nombreuses et dont le mobilier est dans le plus pitoyable état : les choses sont encore sur le même pied. Quel ordre et quel progrès peut-on espérer des élèves dans un tel état de choses ? Cependant, permettez-moi de vous le dire, si vous aviez accédé à mes instances, vous eussiez sauvé l'honneur de votre école et (je ne crains pas de l'avancer) évité un grand scandale..." (avril 1856).

Comme toujours chez le F. Ambroise, la pensée est nette, mais on sent qu'au voisinage du Père de la Mennais, la phrase, a trouvé une expression moins tranchée et plus douce.

Dans toutes ses lettres de Ploërmel, le F. Ambroise fait référence au "vénéré Père", au "bon Père", marquant bien par là qu'il agit en son nom pour les pratiques administratives.

Mention spéciale doit être faite de l'un des correspondants les plus assidus, l'abbé Richard, Vicaire Général de Nantes et futur Cardinal-Archevêque de Paris. Un lien d'amitié a dû se créer entre les deux hommes : le F. Ambroise adresse toujours ses lettres au "Bon Monsieur Richard". Celui-ci vient régulièrement à Ploërmel : il y rencontre le Fondateur et apporte son aide lors des retraites, comme le marque le F. Ambroise :

"Notre vénéré Père... me charge de vous présenter ses hommages et de vous dire qu'il compte sur vous à Ploërmel, comme de coutume et sans trop tarder. Vous savez, bon Monsieur Richard, que nos retraites approchent : la première aura lieu le 15 août et la seconde le 30 du même mois ; vos notes et vos observations au sujet de nos Frères et de nos établissements nantais nous sont très utiles à cette époque..." (22.07.1856).

L'amitié du Père et de l'abbé Richard est déjà ancienne, le F. Ambroise l'a noté : "Vous voyez que le vénéré Père vous écrit encore quelques lignes ; je vous assure qu'il a fallu que ce fût à vous, car il ne faut pas vous le dissimuler, le bon Père ne forme ses syllabes aujourd'hui qu'avec de grandes difficultés ; il faut qu'il se fasse une grande violence et que ce soit pour quelque chose de très grave, quand il prend la plume ; par ailleurs, il est très bien, il a toujours cette grande intelligence et cette admirable mémoire que vous lui connaissez." (03.01.1854).

Les diverses lettres signées du F. Ambroise et envoyées au "Bon Monsieur Richard" traitent de problèmes concernant les Frères et communautés du Nantais : un Frère à changer à l'"Éexternat", les conditions d'ouverture de l'école d'Indret, l'achat du domaine de la Papotière en Chantenay, la question d'un troisième Frère pour le pensionnat Saint-Stanislas. Le Père de la Mennais ayant adressé à l'Empereur une supplique "à propos des difficultés sans nombre que nous éprouvons relativement à nos écoles de Bretagne", le F. Ambroise, par lettre du 15 novembre 1854, demande à l'abbé Richard l'appui de l'Évêque de Nantes auprès de Sa Majesté...

Le F. Ambroise ne s'est pas contenté de lettres administratives, impersonnelles par nature. Il a dû, en tant qu'Assistant et au nom du Père de la Mennais, écrire des lettres aux Frères pour les encourager et les stimuler. Peu nous sont parvenues malheureusement. A son vieil ami, le F. Théodose, directeur au Folgoët, le F. Ambroise envoie une lettre de Supérieur : on n'est plus à l'époque des lettres clandestines... ; conseils avisés et paternels, éclairage sur la pratique du jeûne tel que le prescrit le Père, exhortation qui ne manque pas de sel sous la plume de celui qu'on a connu dans toute sa verueur aux colonies ! Voici ce beau document, l'un des derniers, daté du 31 janvier 1856 ;

"Votre lettre du 26 courant n'annonce pas encore grand-chose de bon dans la conduite que tiennent quelques-uns de vos Frères ; cependant, il ne faut pas vous déconcerter ; il faut tenir ferme à l'ordre et à la règle. Prenez toujours vos Frères un à un en particulier, employez l'autorité du vénéré Père et celle de la règle ; mettez-vous de côté le plus que vous pourrez, évitez l'émotion ; laissez votre coeur aller à la pitié comme vous voudriez que le bon Dieu se laissât aller à votre égard quand vous comparâtes au dernier jugement ; vous me comprenez, n'est-ce pas ? dans ce cas, vous gagnerez quelque chose en bien.

Notre vénéré Père n'a point changé de sentiment depuis l'an dernier au sujet du jeûne de Carême ; le voici encore produit à peu près dans les mêmes termes puisque vous le réclamez. Il n'est pas possible de donner aux Frères une règle générale à suivre pour le jeûne ; ceux qui ont le tempérament assez fort pour jeûner - je suppose qu'ils aient l'âge - et qui ne jeûnent pas, doivent déjeuner avec un morceau de pain sec : voilà l'ordre du vénéré Père. Ceux qui ont le tempérament faible ou qui s'imaginent l'avoir, ou qui ont des motifs, et qui veulent déjeuner dans les formes, doivent s'adresser au vénéré Père en particulier, ou du moins à leur confesseur. La collation le soir ne doit pas être un souper comme les autres jours où il n'est pas jeûne.

Cher Frère Théodose, soyez indulgent et compatissant avec vos Frères faibles, soit de physique, soit de moral : il vaut mieux - suivant moi - condescendre un peu à ce sujet que d'y être trop rigide ; maintenant, si vous avez des difficultés à ce sujet, engagez vos Frères de s'adresser directement au vénéré Père. Mais avant tout, il faut songer que nous sommes religieux et que notre vie doit être une mortification continuelle ; et si nous ne suivons pas les

jeûnes prescrits par l'Église pour des motifs connus à ceux qui nous dirigent, nous devons toujours faire abstinence et pratiquer des mortifications par ailleurs ; ou bien nous ne sommes plus religieux, mais bien de très mauvais chrétiens. En voilà assez là-dessus.

Je ne puis pas encore vous dire positivement quand vous aurez un Frère visiteur ; je pense néanmoins que ce sera dans le courant du carême.

Adieu - Votre tout dévoué serviteur. - Frère Ambroise."

Les principes sont toujours solides et l'énergie soulignée en vue du progrès. Mais l'expérience met l'accent sur la bonté. Le F. Assistant se réfère constamment au "vénéré Père" cité cinq fois dans la lettre.

A un autre vieil ami du noviciat d'Auray, le F. Laurent, directeur à Quintin, le F. Ambroise envoie une petite lettre, la dernière en date que conservent nos archives.

Un pli y est contenu, à l'adresse d'un F. Adjoint "visité" par le F. Laurent :

"Très cher Frère Laurent,

Le vénéré Père me charge de vous dire qu'il consent à ce que vous finissiez votre escalier, il en est temps ; il vous permet aussi d'acheter du drap pour vous faire une lévite. Voici une petite lettre pour le F. Diodore. Voyez ailleurs sur cette feuille ce que je lui dis..." (08.05.1857).

"Cher Frère Diodore,

Vous n'ignorez pas, je pense, que le Directeur de chacune de nos maisons est tenu par la règle de rendre compte au Supérieur Général de la conduite des Frères confiés à ses soins. Lisez le titre V, page 31 et la suite, ainsi que la page 70 et la suite.

Il paraîtrait que vous n'auriez pas prêté votre concours au F. Laurent quand il s'est présenté dans votre classe pour en faire l'Inspection et que vous lui auriez même refusé les compositions de vos enfants. Vous devez penser, cher Frère, que de telles dispositions ne peuvent pas manquer d'affliger gravement le coeur du vénéré Père. Il paraît aussi que vous n'êtes pas très exact à vous lever au son de la cloche le matin. Allons, cher gros papa, un peu plus de courage dans l'accomplissement de vos devoirs ; ranimez donc votre zèle et votre piété (...). Sachez bien, mon cher Frère, que pour gagner le ciel, il faut crucifier sa chair avec ses convoitises et que la vie d'un chrétien qui veut se sauver est une vie de mortification journalière. Nous voici dans le beau mois de Marie, rentrez en vous-même, cher ami, et priez cette Mère de venir à votre secours.

Adieu. Votre tout dévoué - Frère Ambroise." (08.05.1857).

Précision, principes clairs rappelés avec bonté, sens de la croix qui sauve, et toujours cette référence au "vénéré Père" : telles sont les notes qui paraissent caractériser la correspondance de l'Assistant. Le F. Ambroise y révèle bien ses propres traits.

LES DERNIERS MOMENTS

La vie à Ploërmel, où les heures de bureau devaient prédominer, offrait-elle au tempérament vigoureux du F. Ambroise suffisamment d'activité physique et de grand air, comme il s'y était accoutumé sous les tropiques ? Toujours est-il que sa fin fut brutale, comme celle du chêne puissant foudroyé par l'éclair, sans préavis ou signes avant-coureurs, semble-t-il. Sur son Cahier de souvenirs, le F. Hippolyte a noté :

"Il se trouva mal vers 5 heures du matin ; le sang se portant au coeur y causa un épanchement suffocant accompagné de cruelles douleurs. Le cher Frère sentant le danger de sa position appela son confesseur et reçut les secours de la religion avec une connaissance et une résignation parfaites ; il parla aux Frères qui l'entouraient et se recommanda à leurs prières de la manière la plus touchante. Le mal faisant du progrès, le sang se porta au cerveau : alors le malade perdit connaissance et expira vers les dix heures de matin."

C'était le 2 juin 1857. Le Frère Ambroise avait un peu plus de 62 ans. Le F. Hippolyte note encore :

"Je n'ai pas eu le bonheur de l'assister dans ses derniers moments : je me trouvais alors en cours de visites, et je n'appris cette affligeante nouvelle qu'à une assez grande distance de Ploërmel. Nos Frères témoins de ses derniers instants m'ont raconté que ce bon Frère fut édifiant en sa mort comme il l'avait été pendant les trente-neuf années qu'il a passées dans la Congrégation.

Cette perte fut vivement ressentie par tous nos Frères ; elle fut particulièrement affligeante pour moi, et j'y fus d'autant plus sensible qu'elle me privait d'un ami de noviciat, d'un ami de 37 ans." (**Cahier**, pp. 43-44).

Une annonce mortuaire spéciale fut imprimée à Ploërmel, signée de l'abbé Jean-Marie de la Mennais. Elle porte la date du 16 juin 1857 et mentionne aussi le décès du F. Jean Le Mouroux :

"Mes T.C.F.

Vous sentirez comme nous la perte douloureuse que nous venons de faire en la personne de notre très cher Frère Ambroise, décédé ici le 2 de ce mois, après quelques heures de cruelles

souffrances supportées avec la résignation et la foi d'un religieux selon le cœur de Dieu. C'est ainsi qu'il a couronné, par une sainte mort, une vie pleine de travaux et de mérites. Vous connaissez tous son zèle et son dévouement : ils ne se démentirent jamais durant les 39 années qu'il a passées dans la Congrégation, dont 12 comme Directeur Général de nos établissements des Antilles.

A cette perte vient s'en ajouter une autre, celle de notre cher Frère Jean, décédé ici le 6 du même mois.

Faites, pour chacun d'eux, les prières et les communions prescrites par la Règle et, dans vos classes, faites réciter le *De profundis* six fois.

Une messe sera célébrée pour le repos de l'âme du Frère Ambroise le 21 courant et une pour le Frère Jean le 25."

La copie de la circulaire reçue par le F. Laurent à Quintin et conservée aux archives porte, en-dessous de la signature du Père de la Mennais, ces quelques mots qui en disent long sur nos origines :

"Je connaissais ces deux Frères depuis 1819. J'ai fait mon noviciat à Auray en même temps qu'eux, sous le Père Deshayes. Ils ont toujours été pieux, obéissants et d'une régularité exemplaire. Le Frère Jean avait un extérieur simple, peu d'aptitude pour l'instruction, mais sa force physique le mettait à même de rendre d'autres services non moins utiles."⁶⁹

Mémorable Noviciat en effet qui, sous la direction du Père Deshayes, a donné à l'Institut des Frères tels que le F. Ambroise, le F. Hippolyte, le "saint Frère Laurent", le F. Jean, authentiques fils spirituels de nos deux Fondateurs !

69. F. Jean Le Mouroux, né à Plougoumelen (56) le 28.03.1790. Fut un temps cocher du Père Deshayes. On lui doit plusieurs fondations d'écoles : Pluvigner (56) Fougères (35) - Bignan (56) - Guenroet (44) - Bubry (56).

UNE RICHE PERSONNALITÉ

Après avoir vu à l'oeuvre le Frère Ambroise tout au long de son existence, active jusqu'au bout ; après avoir entrevu, à travers sa correspondance, reçue ou envoyée, les traits variés de sa physionomie, il est temps de "nouer la gerbe" et de rassembler, autant que faire se peut, les éléments principaux de cette riche personnalité. Le Père de la Mennais et l'abbé Ruault, qui le connaissent bien, lui donnent des conseils, soulignant par là quelques aspects de son tempérament ; lui-même, dans son abondant courrier, se trahit à chaque paragraphe, connaissant peu l'art de dissimuler. Très attachante figure de Frère, mais moins simple qu'il n'y paraît !

Nous n'avons qu'un portrait du F. Ambroise, dessiné à la plume : buste avec soutane et crucifix, tête régulière aux traits fins ; regard direct et ardent : des yeux qui transpercent... ; visage ouvert et sérieux, sourire en attente.

A en juger par la somme considérable d'efforts fournis, depuis les années où il apprenait le français jusqu'à la crise finale d'apoplexie, le F. Ambroise était sûrement doué d'un **tempérament fort** et d'un physique avantageux. Aux Antilles, c'est plutôt lui qui terrasse la maladie, un anthrax qui le fait souffrir dès la première année, la fièvre jaune enrayée par deux fortes saignées en 1843, une violente pleurésie en 1850 qu'il élimine en six jours d'hôpital ! A côté de ses Frères qui meurent les uns après les autres ou de ceux qu'il faut soigner, abonnés à la maladie ou diminués par le climat, le F. Ambroise fait preuve d'une étonnante **vitalité**. Pour se reposer de ses longues et fastidieuses écritures, il a besoin de travailler des bras et de transpirer :

"Je suis toujours fort et bien portant, écrit-il, surtout quand je puis m'arrêter un peu aux travaux durs manuels. Là, je trouve la santé quand je puis mouiller 6 à 7 chemises de suite et autant de culottes..." (03.06.1843).

Il est certes endurant à la fatigue et, jusqu'en 1848, récupère vite.

Sa vitalité se manifeste avec évidence dans ses lettres, souvent très longues, où il exprime, malgré la difficulté de la langue, toute sa richesse intérieure. Dans une même lettre, on pourra trouver à la fois des nouvelles et des descriptions, du pittoresque et de l'humour, de l'amitié et de l'émotion, des jugements cinglants et l'appel de la grâce, de l'ironie et de l'espoir, du réalisme et de l'idéal, une certaine fronde et de la soumission de foi, du bon esprit et un brin de critique... ; suivant les périodes, de la verve ou du pessimisme, parfois les deux ensemble ! C'est un homme qui vit avec intensité.

Il ne connaît pas la timidité : quand le devoir commande, il ne recule devant aucune démarche, près de toutes les autorités, même s'il souffre de ne pouvoir s'exprimer, par la parole ou par les textes, avec la correction ou l'élégance qu'il souhaiterait. Avec les administrations, il fonctionne, s'il le faut, à l'emporte-pièce : quand il est dans son droit, il pose des demandes claires, insiste, menace au besoin, pratique le harcèlement jusqu'à usure du fonctionnaire réticent ou hostile, et finit par avoir gain de cause, presque toujours. Il ne se fait pas que des amis, il est vrai, mais tel est son style et on le craint.

Dans les communautés, il n'a pas peur de proposer la Règle avec ses exigences et de s'opposer, à l'occasion, aux fauteurs de trouble, même s'il doit en souffrir et s'en trouver momentanément isolé. Il sait se montrer fort. Effectivement, le F. Ambroise est un homme fort ! Il faudra attendre les dernières années des Antilles pour constater une lassitude profonde et un impératif besoin de repos.

* *

L'un des traits les plus apparents de la physionomie du F. Ambroise est sans contredit la **droiture** : droiture de sa vie, droiture de sa pensée, droiture de son action. Le tracé de sa vie est rectiligne, la pensée claire et sans compromis, l'action tendue vers le but fixé par l'obéissance. Le F. Ambroise, tout donné à Dieu et à son Institut, ne se reprend pas, quelles que soient les tentations ou les épreuves : il a donné sa parole, il poursuivra son chemin jusqu'au bout. Il y a un sens du radical dans cette vie en trois étapes : le Directeur de Tréguier, déjà l'homme de la Règle, auquel le Fondateur confie la formation des jeunes Frères ; le Supérieur des Antilles, qui tient d'une main ferme le gouvernail de la mission, contre vents et marées, en une période de fondations et d'évolutions où il fallait veiller à l'essentiel et savoir innover ; son service des Frères et de l'oeuvre est sans conditions, douze années durant, sous les tropiques, souvent seul ; enfin, appelé à la Maison-Mère contre ses goûts, l'Assistant de Ploërmel, qui apporte au Père de la Mennais vieillissant le concours de son jugement et l'appui de son expérience pour le gouvernement de la Congrégation.

Constamment, dans les grandes orientations, le sens du devoir a été premier, surmontant les soubresauts de la nature, la fatigue écrasante ou les préférences personnelles : le F. Ambroise consent à tous les sacrifices pour accomplir ce que Dieu lui demande clairement ; souvent d'ailleurs, dans ses lettres, au Père surtout, il prend Dieu à témoin de ses décisions, et quand les difficultés lui paraissent inextricables, il s'appuie fermement sur sa conscience pour agir.

Cette droiture foncière qui constitue pour ainsi dire l'identité du F. Ambroise, se traduit d'une manière très visible et parfois agressive, dans la franchise, une franchise souvent brutale, sans nuances, sans un effort de présentation qui adoucirait la vérité ou aiderait à l'accepter. Le F. Ambroise est franc jusqu'à la maladresse, direct, abrupt quand il parle ou quand il écrit. Par tempérament, il se présente volontiers comme chevalier de l'absolu, servant de la vérité même si elle blesse, sorte d'Alceste qui a juré de dire toute sa pensée sans ménagement, sans déguisement, sans précautions ; foin du langage diplomatique ou des formules politiques : la vérité telle quelle, toute nue !... Au Père surtout, presque en conscience, il se permet de tout dire, même des reproches ou des jugements désagréables, sous prétexte qu'ils ont été proférés !...

Une telle franchise a pu heurter des sensibilités et faire souffrir des Frères, un F. Arthur par exemple, qui estimait le F. Ambroise mais était comme paralysé en face de lui. Le F. Hippolyte, dans ses souvenirs, a une belle analyse de ce trait de caractère :

"Il était franc jusqu'à l'austérité ; quelquefois même il poussait la franchise jusqu'à la dureté, sans ménagement pour personne ; mais on pardonnait tout à l'entière droiture de ses intentions en toutes circonstances. Il s'était acquis le droit de tout dire, et l'on ne pouvait s'en fâcher sans se condamner soi-même intérieurement ; on reconnaissait qu'il avait raison au fond." (Cahier, p. 45).

Mais, coexistant avec cette droiture et cette franchise granitiques, il y avait aussi chez lui des habiletés, de petits camouflages de détail, telle cette correspondance clandestine ou les objets envoyés ou reçus en contrebande, sans passer par Ploërmel... Le F. Ambroise n'a rien du robot de vertu et il sait être roublard, utilisant sans scrupule une finesse paysanne, circonspect et rusé à l'occasion. Sa correspondance avec

E Théodose est savoureuse à cet égard et l'on est heureux de trouver chez ce géant du devoir quelques traits qui le font apparaître bien humain. On peut lui reconnaître un style un peu "ficelle" et il sait être débrouillard et efficace pour arriver à ses fins. Il n'est nullement naïf et - beau joueur - il reconnaît qu'il est difficile d'être plus malin que le Supérieur de Ploërmel ; voici ce qu'il adresse à son compère du Folgoët

"Mon drôle, vous êtes fin, mais vous n'y êtes pas encore à vous mesurer avec notre Père relativement aux fonds à gobeter (...). Il n'aime pas trop qu'on lui fasse passer de l'argent par Brest, car il sent bien qu'il y a des corps de garde à passer, qui lui escoffient toujours des jolies sommes qu'il aime à voir entrer dans son cabinet sans blessures (...). J'emploie aussi toutes sortes de ruse pour vous faire passer des fonds afin de vous rassasier une bonne fois ; mais

toujours, vous criez "apportez, apportez". Gardez bien ceci pour vous et même déchirez cette lettre car je vous dis trop." (03.05.1849).

A côté du grand F. Ambroise, nous sommes presque heureux de découvrir un F. Ambroise plus à notre mesure !

* *

Dans son Cahier de souvenirs, le F. Hippolyte décrivant Joseph Le Haiget à 23 ans, note : "il était surtout remarquable par la justesse de son jugement". (Cahier, p. 44). C'est une autre caractéristique majeure du F. Ambroise : il voit juste, il juge bien. Non seulement il possède coup d'oeil rapide et intuition sûre, mais son observation est aiguë et perce les situations et les psychologies. Il est capable d'objectivité même en période de turbulences. Malgré sa vive sensibilité, il garde une certaine froideur de jugement ; ses prises de position reflètent le réalisme de qui sait aller au fond des choses : face à l'esclavage par exemple, il ne se laisse pas emprisonner par l'ambiance commune ou la mentalité du clergé ; il n'est guère impressionné par les critiques, ramène à de justes proportions le jugement des autres. Les idées qu'il défend ou les projets qu'il soutient sont le fruit d'un jugement pondéré, mûri, qui refuse d'être contaminé par la facilité ou gauchi par la pression de sa propre souffrance.

Il juge avec lucidité et intelligence les événements et les hommes. Son diagnostic, souvent sévère, est fondé. C'est ainsi qu'il dénonce chez beaucoup de prêtres de la Martinique le manque de zèle, le goût de l'argent, les préjugés de classe. Dès les premiers jours, il a jaugé l'abbé Dandin, effectuant sur place une évaluation plus pertinente que celles de l'abbé Ruault et même du Fondateur. Il est également lucide sur lui-même, conscient de ses limites, capable d'analyser ses luttes intérieures et de mettre en parallèle, pour en référer au Père, son attitude personnelle facilement entachée d'amour-propre, et l'attitude qu'il doit prendre en tant que supérieur face à ses Frères.

Ses jugements souvent rapides sont nets, parfois abrupts, sans complaisance ; sans doute conformes à la réalité du moment, ils ne s'attachent pas à la nuance et sont davantage marqués par la sévérité que par l'indulgence. A la manière d'un flash, ils photographient l'instant et s'intéressent peu aux possibilités d'évolution de la personne, en quoi ils peuvent paraître injustes. Mais quand l'évolution aura eu lieu, le jugement du F. Ambroise saura le reconnaître avec honnêteté et modifier

l'appréciation. Ainsi en est-il du F. Marcellin-Marie Rouzioux "exécuté" d'une phrase en 1841 :

"La disette de Frères m'empêche de vous renvoyer également les Frères Rembert et Marcellin-Marie que personne n'en veut. Ce sont des hommes de paille et tout occupés d'eux-mêmes. Ces sortes d'hommes ne font que du mal dans ce pays." (15.11.1841).

Le F. Rembert" aura effectivement un itinéraire mouvementé et le F. Ambroise l'accueille et le sauve après une sortie en catastrophe de la Guyane. Quant au F. Marcellin-Marie, il est amplement réhabilité dans les rapports de 1846 et 1848, tout en demeurant inclassable". Même chose pour le F. Hervé Monnerais dont le F. Ambroise se demande bien comment il pourra persévérer ; après sa courte et humiliante fugue de Basse-Terre, il passe de longues années aux Antilles, puis devient sous-directeur principal en Haïti où il meurt, vénéré, à 78 ans. Les flashes du F. Ambroise reflètent la réalité du moment, mais ne suffisent pas à indiquer la ligne d'orientation : la liberté profonde ne se laisse pas photographier !

L'avis du F. Ambroise concernant la mission a du poids aux yeux du Fondateur. Souvent le Père le sollicite et le suit, qu'il s'agisse des vocations créoles, de l'émancipation des esclaves, de la réorganisation du clergé, des fondations à opérer pour la promotion humaine et chrétienne des noirs... Le F. Ambroise ne manque pas de vues audacieuses, en avance sur son temps et qui sonnent juste : que l'on songe aux écoles d'alphabétisation qu'il envisage ou de sa conception du Frère ordonné...

Il faut pourtant relever chez lui une propension au pessimisme : il voit facilement les choses en noir et doit faire un effort pour souligner ce qui va bien et donner dans ses écrits, surtout quand il s'adresse aux Frères, la tonalité positive qui encourage et stimule. Par contre, quand sa propre personne est engagée, il juge sans passion et garde sang-froid et mesure ; ainsi se montre-t-il avec l'abbé Évain : il sait reconnaître sa bonne influence auprès des élèves et n'hésite pas, oubliant la cabale, à faciliter son insertion dans le clergé, après avoir cohabité, pacifiquement, au Morne-Vanier, ce qui n'est pas sans grandeur.

Mais, indéniablement, surtout au début de son ministère aux Antilles, le F. Ambroise a commis des fautes de psychologie : ses prises de position trop rapides et trop raides lui ont valu des difficultés qu'un peu de souplesse aurait sans doute pu éviter. Quand il confisque d'autorité la

70. F. Rembert (Jubé), né à Guérande (44) le 22.02.1815, placé en Martinique de 1841 à 1847 et de 1850 à 1853 ; en Guyane de 1848 à 1850. Décédé aux Anses d'Arlet (Martinique) le 21.10.1853.

71. Voir annexe, p.163.

commande de livres et d'images effectuée par le F. Saturnin, pour le punir et faire un exemple, était-ce la bonne méthode ? A la suite de cette manière bien peu diplomatique de corriger, le F. Saturnin s'est durci et progressivement enfoncé dans l'insubordination et la cabale. Avec les employés de l'administration, la même raideur provoque également l'inertie, la mauvaise volonté ou les refus ; alors qu'un F. Saturnin à Fort-Royal, un F. Hervé à Basse-Terre, obtenaient tout des mêmes employés, ayant su se les rendre favorables. Les premières années surtout, le F. Ambroise s'est montré trop sûr de lui : ayant bien réussi à Tréguier, n'a-t-il pas transposé un peu facilement son expérience et ses méthodes, en un contexte nouveau où il avait tout à apprendre ? Même au plan alimentaire, était-ce bien indiqué de faire venir beurre et lard bretons sous les tropiques ? Plus tard, aller dire en plein visage au sensible F. Paulin venu partager ses responsabilités, que c'était le F. Julien qu'il aurait désiré, constitue une grave erreur de psychologie ! A force de vouloir tout exiger ou tout dire sans précaution et sans souplesse, on s'attire des difficultés et on se crée des antipathies un peu gratuitement. Le F. Gérard qui, en 1842, commence à le connaître au Morne-Vanier, a ce jugement équilibré sur son supérieur, qu'il estime d'ailleurs et n'hésite pas à défendre :

"...Je sais bien qu'il n'a pas un caractère fort sociable, mais c'est une imperfection naturelle (...). C'est à mon idée un bon religieux, faisant son devoir le mieux qu'il peut, sans se mettre trop en peine du qu'en-dira-on, disant à chacun ce qu'il pense, sans détour ni flatterie." (au Père, le 31.03.1842).

Il est vrai que pour la communication orale ou écrite, le F. Ambroise souffre d'un handicap qui s'atténue avec les années sans jamais disparaître complètement : celui de la langue. Ayant appris tard le français, il le maîtrise mal, fait des fautes de construction, utilise parfois un phrase infirme ou un mot mal employé. La nuance lui échappe souvent : sans le vouloir, il peut ainsi indisposer, voire choquer, un interlocuteur non prévenu. Si la pensée est claire, le style la traduit mal ; cette déficience ne préoccupe pas outre mesure le F. Ambroise qui donne ses idées comme elles viennent, ce qui ne signifie pas sans ordre. Dans les lettres administratives, il se surveille davantage, mais il écrit toujours un peu comme il parle, sans précaution oratoire, alignant les arguments sans les nuancer, avec des affirmations sans réplique et un vocabulaire facilement excessif. Un exemple type de cette littérature du F. Ambroise qui a dû beaucoup le desservir, nous est donné par sa lettre à M. Capoulade, curé de Roseau et Grand Vicaire à la Dominique. Celui-ci a accueilli l'ex-Frère Florian et l'emploie dans sa paroisse, après lui avoir accordé, pense-t-il, la dispense de ses vœux. De cette longue lettre, il suffit de citer deux extraits du premier paragraphe pour juger du ton :

"Monsieur le Curé,

Je prends la liberté de m'entretenir avec vous au sujet de notre apostat et du mauvais procédé dont vous usez à notre égard et à l'égard de la mission divine dont nous sommes chargés dans les îles françaises et que vous paralysez pour je ne sais quels motifs (...). Je ne puis m'empêcher de vous dire et conformément à ma conviction, que l'esprit qui vous guide en cela ne peut être que bien mauvais sous tous les rapports, ou peut-être aussi que vous le faites par ignorance, en matière de religion relativement à l'état religieux dont nous faisons profession par des vœux perpétuels, approuvés et accordés par notre Saint Père le Pape Léon XII par un rescrit du 21 septembre 1824." (06.12.1845).

Le Directeur Général a tout à fait raison quant au fond ; mais le style n'est pas du tout celui qui convient !⁷² A Ploërmel, l'abbé Ruault passe des heures à corriger ses rapports au Ministre : malgré bien des efforts et quelques progrès, le F. Ambroise a besoin de se faire aider, et il en souffre.

Par contre, il sait avoir de l'humour, du pittoresque et des trouvailles :

"Comment, mon Père, vous badinez vraiment. (...) S'il y a deux Frères aux Trois-Rivières, je vous ai déjà marqué que ce sont deux détachés des 4 de la Pointe. Ainsi, les pauvres pointus ne seront que deux jusqu'à l'arrivée d'un renfort de nouveaux Frères." (au Père, 31.05.1844).

"Voici le fagot des comptabilités des Antilles." (au Père, 05.01.1847).

"...Je le fais bien par Ploërmel, mais sans aucun succès : mes plaintes restent toutes là, à moisir." (au F. Théodose, 22.06.1849).

Il est même capable dans ses lettres de déployer un style fleuri, allégorique ou nourri de réminiscences bibliques. Ainsi, comparant la mission des Antilles à un domaine seigneurial, il écrit à M. Ruault, en 1850 :

"Pauvre Seigneurie ! Que je suis fatigué de ses revenus et de la vigilance que réclame sa surveillance : elle est entourée de forêts épouvantables remplies de scorpions, de serpents et même de sangliers ; ces reptiles et ces bêtes féroces en sortent constamment et viennent ravager notre Seigneurie, le garde-champêtre en a beau

72. Comparer à ce sujet avec la lettre du Père de la Mennais à l'Évêque de la Trinidad : F. Symphorien-Auguste, III, pp. 354-355.

faire ! Dans le sein de la terre promise même, il y a de bien mauvaises herbes, des zizanies des Zébuséens et des Madianites qui déchirent ses entrailles de temps en temps. (...) J'en suis saoul et tellement étourdi que je réclame de toute ma force les moyens de m'en défaire. J'ai besoin, avant de mourir, de me rafraîchir des eaux de la montagne d'Horeb." (12.11.1850).

Si Joseph Le Haiget avait pu étudier le français plus tôt, on se prend à rêver...

* *

Tempérament fort, âme droite et esprit pénétrant, le F. Ambroise nous apparaît aussi comme un homme de **volonté** trempée et de **courage** exemplaire. Quelles que soient les situations et les difficultés, il fait face avec détermination et réalisme. C'est un homme de devoir, quoiqu'il en coûte. Rien de l'arrête, ni les embarras qui s'additionnent, ni les obstacles momentanément incontournables, ni la répugnance à écrire, ni le mal de mer, ni l'usure des années quand la fatigue ne s'élimine plus... Il lui arrive - et même souvent - de gémir en s'adressant au Père, d'implorer un congé qui ne s'annonce pas, mais en attendant la réponse ou la perspective du repos, il travaille sans discontinuer, endurant et tenace.

Impressionnante est la somme de **travail** qu'a dû abattre le F. Ambroise, toute sa vie : à Tréguier, dans un rythme classique et supportable ; aux Antilles, douze ans, quand tout était à faire en même temps, sous un climat oppressant, dans tous les sens de ces deux mots : le F. Ambroise a donné là sa pleine mesure ; à Ploërmel enfin, dans une situation plus paisible, à l'ombre du Fondateur.

Le F. Ambroise est actif par nature, mais aussi quand la besogne ne plaît pas ou qu'on y est mal préparé, il faut l'exécuter à coups de volonté : c'est le cas pour les "écritures", comptes, rapports divers aux autorités, correspondance interminable et fastidieuse ; quand la tâche devient surhumaine par manque de Frères ou de moyens, il faut s'accrocher et ne pas perdre pied ; quand les conditions sont éprouvantes par suite des dissensions, de la maladie, des dangers encourus, ou simplement de la chaleur, il faut tenir coûte que coûte ! C'est ce qu'a fait le F. Ambroise sans fléchir. Il a porté le quotidien avec courage :

"Je suis ici en chemise dans un grenier où il faut de 10 minutes en 10 minutes que je me lève pour me promener, autrement je tomberais infailliblement." (au Père, de Basse-Terre, 18.04.1845).

Le travail de gestion ne lui déplaisait pas et il avait le sens de l'organisation : écoles à monter, budgets à prévoir, propriétés à exploiter... Les tournées de visites aux communautés lui prenaient des semaines, mais c'était là au fond, son oeuvre principale : stimuler les Frères. Ensuite, il fallait périodiquement composer des comptes-rendus, besogne ardue dont le F. Ambroise s'est acquitté consciencieusement : rapports construits, élaborés, précis. Le travail manuel était plutôt pour lui un repos : bois, fer, poterie, bricolage, tableaux de lecture à confectionner, plantations d'arbres, apiculture... F. Ambroise savait tout faire !

Pour un supérieur, la tâche difficile et onéreuse est souvent de prendre des **décisions**, d'assumer la responsabilité d'orientations impopulaires. Le F. Ambroise a montré ce courage pour supprimer des abus et faire observer la Règle. La force ne lui manque pas, il en est conscient ; il doit plutôt veiller à la façon de l'utiliser : "Vous me dites qu'il faut tenir ferme à tout ; soyez persuadé que je suis à mon affaire, mais il faut aller tout doucement..." (au Père, 13.06.1841). S'il s'écoutait, il prendrait même volontiers des solutions expéditives et le Père le freine pour l'empêcher de renvoyer en France tel ou tel Frère qu'il juge incapable ou mal formé ! Il n'hésite pas, à l'occasion, à mettre le fer dans la plaie : lors d'un passage à Basse-Terre, il renvoie - contre le gré du directeur, le F. Hervé - une domestique jugée indésirable.

Il faut aussi affronter **l'épreuve** quand elle arrive : le F. Ambroise a su, grâce à une force de caractère peu commune, rester debout ; secoué par la souffrance aux multiples visages, au bord du découragement parfois, mais jamais abattu, il a tenu, manifestant ainsi sa grandeur d'âme. Nous avons en mémoire l'affaire Évain, où son obéissance héroïque a sauvé la situation, obéissance pratiquée "dans la nuit"... Épreuve aussi que ces Frères, jeunes pour la plupart, qu'il va soigner, de l'un à l'autre et souvent hélas ! enterrer... Frères dérangés par le climat, anéantis par la fatigue ou la peur, qu'il faut soutenir, parfois jour et nuit, des semaines durant, presque seul, en tout cas seul à en porter la responsabilité dernière. Il ne s'est pas laissé impressionner par la cabale et a su tenir tête à l'orage ; il ne se laisse pas davantage impressionner par la fièvre jaune, la contagion, la panique, la mort omniprésente ! Si le F. Ambroise a pu énerver ses Frères par sa manière, tous se sont inclinés devant son courage et sa force d'âme.

Sa puissance de volonté s'exprime encore à travers **la ténacité** : le F. Ambroise ne lâche pas ! Quand un objectif est fixé, il n'a de cesse avant de l'avoir atteint. Il est capable de harceler les administrations des années durant pour faire valoir ses droits et ceux de la mission ; il réclame les indemnités qu'on lui doit pour ses voyages, insiste pour recouvrer les frais d'entretien avancés pour le mobilier des communautés ou des écoles, multiplie les contacts et les demandes afin de pouvoir

loger les Frères dans des locaux suffisamment spacieux et salubres. Il ne recule pas devant ces démarches ingrates, revient à la charge et pourtant sait attendre ; il sait se plier aux formalités administratives contraignantes et parfois tatillonnes : rien ne le rebute, il va jusqu'au bout ! Même ténacité dans ses demandes au Fondateur ; par exemple, il voudrait, pour diriger les établissements principaux, "deux Frères capables", comme il dit ; il formule cette demande presque à chaque correspondance durant plusieurs années. Il insiste pour que Ploërmel honore ses commandes de matériels, scolaires ou autres, jusqu'à importuner. Il rappelle fréquemment au Supérieur la nécessaire réorganisation du clergé dans les colonies. Il rappelle sans se lasser, et finit par obtenir gain de cause !

Cette insistance pouvait à la longue irriter, mais les interlocuteurs du F. Ambroise, le Père surtout, sont bien conscients des enjeux : le Directeur Général se bat pour la mission ; son énergie est tout entière déployée au service de ses Frères, des élèves, des esclaves ; tous ceux qui le connaissent admirent son zèle éclairé et désintéressé. Sa propre personne, sa fatigue, les désagréments de sa position, ne comptent pas !

* *

L'énergie indomptable du F. Ambroise ne va pas jusqu'à éclipser de réelles qualités de coeur. Déjà, à Tréguier où il avait vécu 17 ans, la population avait beaucoup regretté son départ et le Cahier du F. Hippolyte rapporte : "...il possédait à un haut degré l'art de se faire aimer ; il se conciliait tous les coeurs par son caractère gai, franc et ouvert : plus on le connaissait, plus on s'attachait à lui." (Cahier, p. 45).

En effet, à Tréguier et aux alentours, il avait créé des liens durables et, aux Antilles, surtout les premières années, son courrier en porte les traces : il garde contact, demande des nouvelles, s'intéresse aux événements locaux. Il nourrit une profonde amitié avec le F. Théodose, son compatriote de Pluméliau, et les nombreuses lettres qu'il lui envoie prouvent sa fidélité. Il le charge de maintenir les relations avec sa vieille maman, sa soeur et ses autres parents, spécialement une vieille tante qui vit en marge, un peu abandonnée. F. Théodose est celui avec qui il s'exprime en toute liberté, sans l'inévitable retenue qui s'impose avec son Supérieur, même si l'on a affaire au "bon Père" de la Mennais !

Exilé de sa Bretagne dans des îles lointaines, au milieu de populations si nouvelles pour lui, le F. Ambroise a besoin de s'exprimer, de se confier, de livrer le fond de son âme : si le F. Théodose est l'ami, celui avec qui on se défoule un peu, le vrai confident, le père, c'est l'abbé de la Mennais. F. Ambroise lui dit tout, lui ouvre vraiment son "cœur", s'appuie sur lui et en attend beaucoup. Les confidences à l'abbé Ruault sont à mi-distance : le "bon Père" Ruault est aussi l'ami, sensible et cordial, celui auprès de qui on intercède ; et, proche du Fondateur, il participe un peu de sa paternité.

L'abondant courrier du F. Ambroise porte à Ploërmel, en premier lieu, toutes les affaires, les questions administratives et financières, le souci des Frères ; mais comme le F. Ambroise sait aussi y exprimer, en un court passage ou en longs paragraphes, sa souffrance, une inquiétude, un cri, un appel, une réflexion, son immense lassitude, son amertume, presque son désespoir par moments !... Seul souvent pour porter une œuvre et faire face aux difficultés, il appelle au secours sans fausse honte et laisse - à la lettre - parler son cœur. F. Ambroise n'a rien du sentimental qui se complâit dans ses états d'âme, mais il a une sensibilité et il souffre et il le dit avec ce langage direct qui ne tamise nullement ses expressions et permet à l'émotion, parfois au reproche, d'éclater avec véhémence. Face à l'administration de Ploërmel qui lui paraît souvent bien lointaine, face au Père lui-même qui donne l'impression de ne pas bien apprécier la situation difficile de ses missionnaires, il arrive au F. Ambroise, au nom de ses Frères, d'interpeller le Supérieur et de lui dire équivalamment : comprenez-moi ! Comprenez-nous quand nous souffrons ! Ne nous laissez pas croire que vous êtes seulement un gérant consciencieux ! Les Frères des Antilles aussi sont vos enfants : "Parlez-leur de cœur." (18.04.1845). De semblables appels ne s'improvisent pas : ils partent d'une nature profondément sensible. Quand, apparemment, le Père l'a abandonné, le laissant sept mois sans courrier, quel déchirement ! S'il a l'air de manifester à son égard un soupçon de défiance, le F. Ambroise en est meurtri et réagit vivement.

Avec ses Frères, surtout ceux qui souffrent, il est rempli de compassion et se multiplie pour les soulager. Il intercède pour eux et prend leur défense. On le trouve immanquablement au chevet des malades, autant de jours qu'il faut. Il prend sur lui les cas désespérés, mais c'est un crève-cœur :

"Nous nous sommes donc vus obligés d'attacher notre pauvre F. Irénée et de lui mettre un bâillon à la bouche pour l'empêcher de crier et d'aller en ville courir et faire les achats d'argenterie et d'or (...). Avant de faire cette démarche qui était trop dure à mon cœur à supporter, je suis allé hier trouver le Directeur de l'Intérieur."

Une seule solution : l'embarquer !

"Voilà donc notre pauvre F. Irénée sur les bras jusqu'à la première occasion (...) ; je ne puis écrire ceci, mon coeur crève et mes yeux se noient." (10.10.1842).

Il se laisse attendrir par les situations de pauvreté et se montre efficace pour soulager la misère. A Tréguier déjà, il accueille des élèves pauvres et pourvoit lui-même à leur habillement. Pour les plus pauvres des Antilles, il demande de vendre à prix réduit les fournitures. Et que dire des pauvres parmi les pauvres : les esclaves ? Le F. Ambroise les défend, en parle avec un intérêt, une sorte de vibration profonde qui ne trompent pas. Il n'en reste pas là et met en route plusieurs réseaux d'actions pour les éduquer, les faire sortir de leur affreuse situation de fermeture et de souffrance, les faire grandir et les préparer à la liberté.

Sans doute, dans les relations de tous les jours, le F. Ambroise, à la différence d'un F. Paulin ou d'un F. Arthur, apparaît plus austère que sensible ; le regard froid, une attitude volontiers bourrue, l'expression tranchée et la phrase maladroite ou sans nuances, ont pu souvent le trahir et laisser croire qu'il n'avait pas de coeur. Chez lui, la sensibilité est plus rentrée et comme camouflée par l'énergie, la rigueur et un sens du devoir légèrement coloré de jansénisme ; il y manque l'aisance et une tranquille sérénité. La bonté du F. Ambroise se déduit, se devine, plus qu'elle ne transpire de sa personne.

* *

Quelles ont été, tout au long de ses 37 années de vie religieuse et apostolique, les **attitudes spirituelles** qui ont soutenu le F. Ambroise ? Il en a peu fait la théorie, il en a vécu et elles transparaissent dans son activité et ses lettres. Le fonds chrétien est solide, classique, à la manière de l'époque, un peu teinté de rigorisme ; reposant sur les grandes vérités de la foi, il imprègne toute l'existence et en donne le sens définitif : Dieu est la référence absolue et c'est lui qui juge ! Dans les cas difficiles ou les situations moins claires, le F. Ambroise en appelle à sa conscience et au jugement de Dieu, plus sûr que les jugements des hommes ! Sa spiritualité est simple, de bon sens, fondée sur une robuste sagesse humaine : il faut compter avec Dieu, compter sur Dieu, et agir intelli-

73. F. Irénée-Marie (Davallo), né à Ruffiac (56) le 21.02.1820, placé à Saint-Pierre et Marie-Galante ; revient en France le 26.01.1843 ; exerce en France, puis au Sénégal de 1852. Décédé à Ligné (44) le 16.11.1864.

gement. Sagesse d'abord, sens des proportions, zeste d'humour, comme dans ces maximes semées négligemment dans sa correspondance :

"Il faut bien souffrir ce que l'on ne peut pas éviter et souffrir avec patience." (au F. Théodose, 07.11.1847).

"Depuis longtemps, je n'ai pas été grondé. Du reste, je suis devenu insensible, et me gronder, c'est peu de chose pour moi ; on s'habitue à tout dans ce bas monde. Dieu aidant, on fait de son petit mieux et on ne s'inquiète point du reste." (au F. Théodose, 22.06.1849).

Mais dans le registre de la foi, la réflexion va beaucoup plus loin :

"Je suis par exemple bien sûr que, si j'avais plus d'humilité, d'amour de Dieu, de résignation et de vrai zèle, je ferais bien plus que je ne fais, et ce que je ferais serait encore mieux fait. En résumé, qu'ai-je donc à faire dans tout cela ? Je crois toujours que c'est de m'humilier et de me résigner et ensuite de prier le bon Dieu d'avoir pitié de moi et d'aller comme cela jusqu'à la fin." (au Père, 25.01.1847).

Il accueille la croix qui sauve et en période d'épreuve ou d'échec il répète volontiers cet acte de foi : "Dieu soit loué !", refrain qui signifie : au-delà de la raison, de la compréhension, de l'explication de ma souffrance, il y a Dieu ! Dieu en qui le F. Ambroise met sa confiance. Après avoir travaillé et lutté, il compte sur la Providence, suivant le réflexe cher au P. de la Mennais. Quand il s'interroge sur sa propre conduite, il s'en remet à sa miséricorde à la suite d'un "Dieu soit béni !" qui revient souvent, parfois d'une manière inattendue comme si le F. Ambroise faisait un effort soudain pour émerger de sa condition d'homme et se plonger en Dieu.

Une autre attitude typique très présente dans les lettres : la recherche de l'humilité. Le Fondateur la lui recommande souvent à Tréguier comme aux Antilles, contrepois indispensable à ses riches qualités humaines et antidote utile à qui serait facilement trop sûr de lui. F. Ambroise accepte l'humiliation quand elle vient, n'hésite pas à reconnaître ses torts et à demander pardon sans dépit ni amertume ; sans l'écraser, la "grande réprimande" du Père et d'autres moins sévères l'amènent à réfléchir et à changer, pour autant qu'il se reconnaît avoir failli.

Conscient d'avoir besoin du pardon, il sait lui-même pardonner : au F. Saturnin, au P. Évain, à un F. Rembert qu'il n'hésite pas à accueillir fraternellement à son retour de Cayenne, lui permettant ainsi de se

reprendre à la suite d'années difficiles. Sans être patient par nature, le F. Ambroise savait manifester une réelle bonté et il ne connaissait aucun sentiment de rancune. Tempérament indépendant, il lui faut partout du large, de grands espaces, les coudées franches pour se dépenser et agir. On comprend que l'obéissance, avec la maturité surtout, ait pu lui coûter. Il en a fait le cœur de sa donation à Dieu. Même s'il faut bien constater quelques franges moins nettes où l'astucieux F. Ambroise reprenait un peu de sa liberté et interprétait largement tel point de discipline, on doit dire que son obéissance foncière a été solide, intelligente et un moment héroïque. Il a toujours accepté les obédiences et les postes de responsabilité que lui donnait le Fondateur. Il lui en a coûté de rompre avec Tréguier pour consentir à l'aventure des Antilles ; comme il lui en a coûté de se fixer à la Maison-Mère ! Toujours il a tenu à connaître la décision du Père afin de s'y conformer. Prêt à revenir en France au cœur de la cabale Évain, privé de courrier personnel, il n'hésite plus à rester quand - sur la lettre de l'aumônier - il lit la claire volonté de l'abbé de la Mennais : plutôt mourir que de désobéir ! Il attend des années la permission de prendre un congé, malgré la fatigue accumulée. Son obéissance a toujours été intelligente : il discute avec le Père, l'éclaire, donne ses objections, sollicite loyalement une certaine latitude pour un meilleur service de la mission. S'il a souffert - et combien ! - de l'éloignement et des délais, jamais il n'a remis en cause l'obéissance qu'il avait vouée dans la foi. Connaissant le F. Ambroise, on ne peut qu'admirer une telle attitude.

Professant lui-même une grande soumission à la Règle et à son Supérieur, il demandait à ses Frères de suivre la même ligne. Aux retraites, il commentait la Règle et n'hésitait pas à en exiger l'application. Mais il savait aussi accueillir les plus faibles, les écouter, les relever à l'occasion, les aider à repartir. En lui, il y avait le supérieur rappelant fermement à tous l'idéal à poursuivre, et le Frère, accessible et comprenant chaque situation.

Que dire de sa vie de prière ? F. Ambroise en parle peu. Il s'acquitte avec régularité, comme le P. de la Mennais, de ses exercices de piété. Il invoque le Seigneur souffrant aux périodes d'épreuve, avec foi et conviction, mais pas de traces d'élans mystiques : c'est un actif qui se dépense chaque jour pour Dieu et ses Frères, jusqu'au bout de ses forces. Il apporte dans sa prière la préoccupation de ses malades et les autres soucis quotidiens. Quand il le peut, il médite le soir...

On s'explique assez bien l'attraction exercée sur lui par le monastère de Bellefontaine avec lequel il était en relation. La Trappe représentait sans doute pour lui la radicalité du don de soi, dans un climat d'austérité, loin de tout compromis ; un mélange de contemplation et de travail

manuel ; la liberté plénière que donne cette sorte de saut dans l'absolu consenti par le moine... Toutes aspirations humaines et spirituelles que l'on trouve chez notre Frère Ambroise. Mais une Trappe lui aurait-elle assuré assez d'espace ?...

* *

En terminant cette analyse de la personnalité du F. Ambroise, un élément reste à souligner : la place considérable tenue par **le Fondateur** dans la vie, l'évolution, les combats humains et la montée religieuse de celui que la Congrégation des Frères retiendra comme l'un des premiers et des plus authentiques fils spirituels de Jean-Marie de la Mennais.

Toute la correspondance en fait foi : une relation entre le Père et son disciple s'est établie, durable, profonde, intime, exigeante de part et d'autre ; le Supérieur de Ploërmel a vite reconnu la qualité du E Ambroise : il le lance, le soutient, le stimule, le corrige, l'encourage... De son côté, le F. Ambroise s'appuie sur le Père, plein d'admiration pour lui, lui ouvrant largement sa conscience. Il n'est pas exagéré de dire que le Père l'a façonné, tout en respectant son identité, au cours des trois étapes de sa vie : relation plus dépendante dans les années de Tréguier, relation plus adulte et plus mouvementée aux Antilles, relation plus tranquille dans la paix du soir à Ploërmel.

Il n'est certes pas banal le rapport entre ces deux fortes personnalités qui ont bien des points communs : l'intelligence, la force de caractère, une droiture matinée d'habiletés, le sens de l'organisation, le don de soi jusqu'à l'extrême... Chacun dans sa position a exigé beaucoup de l'autre : le Supérieur de Ploërmel, qui gouverne l'Institut tout entier, tient compte des ensembles et rappelle au F. Ambroise son devoir de discipline et de patience ; le Supérieur des Antilles, sur le terrain, voit les urgences et les nécessités de la mission et formule ses demandes au Père avec instance : il réclame surtout des réponses, des lettres, seul moyen de rester en communication ; il n'hésite pas à le haranguer à l'occasion, lui rappelant son devoir d'écoute :

"...j'ai peur de vous fatiguer car de telles confessions vous font mal et vous me le faites bien sentir dans votre dernière lettre. Cependant, vous le savez fort bien, il n'est pas du tout de mon caractère de raconter le bien que nous pouvons faire et, quand on va à confesse, c'est pour déclarer ses péchés et décharger son cœur des misères qui pèsent et non pas pour dire ses bonnes oeuvres. Comme nous sommes tous remplis de misères de tous genres, n'attendez

pas de moi des choses qui puissent vous consoler, ni vous faire plaisir, je charge les autres du soin de ces sortes de narrations." (21.06.1843).

Vers la fin de son séjour aux Antilles, alors que le Père écrit de moins en moins, le F. Ambroise va jusqu'à dire :

"...votre silence presque éternel... nous déconcerte." (18.05.1850).

De tels cris nous font pénétrer au cœur même de la relation entre les deux apôtres et soulignent le prix que le F. Ambroise attachait à la parole et au soutien du Père. Le F. Ambroise a souffert, en plusieurs périodes, de ne pouvoir assez communiquer avec son Supérieur et de porter, un peu seul, ses lourdes responsabilités.

Élargissant la perspective, une constatation s'impose : quand on lit les lettres du Père, ou celles des Frères et des Prêtres, concernant le F. Ambroise, on est porté à la sévérité envers lui et on voit surtout ses défauts, le négatif, ce qui a pu lui manquer ; quand on lit le F. Ambroise lui-même, les choses s'équilibrent, on le comprend mieux, l'optique se modifie et on devient plus indulgent...

Le mérite du Fondateur a été de discerner la valeur de son disciple, de ne pas se fixer sur ses limites humaines et de l'aider constamment à se dépasser pour le service d'Église qui lui était confié. Une preuve de la grande estime qu'il lui portait fut de le garder près de lui et d'en faire l'un de ses proches conseillers, à Ploërmel.

* *

Le Frère Ambroise Le Haget demeurera pour l'Institut l'un de ses Frères les plus représentatifs. Contemporain de nos deux Fondateurs, il a été formé par eux : le Père Deshayes lui a inspiré l'amour de la Règle et le sens de l'humble fidélité aux engagements pris ; le Père de la Mennais, patiemment, le suivant dans les trois étapes de sa vie apostolique, a dirigé sa conscience et son activité avec une ferme lucidité.

Frère Ambroise est représentatif des débuts de la Congrégation : il travaille d'abord dans une école de Bretagne à l'instruction et à l'éducation des jeunes, avec très tôt la responsabilité des Frères de sa circonscription ; puis il fait partie d'un des premiers bataillons envoyés aux Antilles pour lancer l'oeuvre missionnaire. En France comme aux colonies, il est l'un de ceux sur qui le jeune Institut peut compter. Plus tard, il est l'un des Frères auxquels songe l'abbé de la Mennais pour diriger sa Congrégation.

Représentatif, il l'est surtout par la richesse de son "humanité", figure attachante dont les limites mêmes nous le rendent proche. Il est remarquable de constater qu'un grand nombre de réflexions et de consignes spirituelles que les Frères lisent chaque jour dans leur "Calendrier religieux" aient été adressées à l'origine par le P. de la Mennais au F. Ambroise. Ainsi, par son idéal et ses lourdeurs, ses élans et ses périodes de découragement, sa bonté foncière et ses rudesses, sa vertu et sa fatigue, le F. Ambroise est devenu un "Frère-type", et les maximes du Fondateur nous atteignent à travers lui. Mais cet aspect universel, "classique", ne peut nous faire oublier ce qu'avait de puissant et d'original sa physionomie : ce Frère Ambroise sera toujours inimitable !

ANNEXE

Extraits de rapports du F. Ambroise au Père de la Mennais sur les communautés de la Martinique

Établissement du MARIN (10.04.1846) :

"**Le Frère Marcellin-Marie**, Directeur : c'est un Frère qui est toujours très exact à tous ses devoirs ; mais toujours singulier dans les temps et la manière de les faire ; c'est un homme qui ne pourra guère jamais s'arranger en communauté avec personne ; c'est un caractère qui ne se déconcerte pas facilement, une fois qu'il aura mis une chose en tête ; c'est un homme de travail très dur et d'une santé robuste. Il a 100 enfants et presque tous dans sa classe ("**Le Frère Cyr** fait la petite classe comme il peut, bien ou mal ; mais le Frère Marcellin lui laisse très peu d'enfants...")" ; il a des manières à se faire aimer des enfants et des parents et à se les attacher ; un ordre très rigide règne dans sa classe et dans son ménage ; mais toujours comique, il a autant d'enfants qu'il peut en avoir et il va les chercher quand ils ne viennent pas, à la campagne comme au bourg ; il a un bonhomme de curé qui est aussi un peu comique, qui l'aime à la folie et qui le craint ; enfin, son école va on ne peut-plus mieux ; il fait aussi l'instruction du soir ; il a deux jeunes gens qui veulent aller à Ploërmel et qui me semblent être bien disposés d'après ce que m'a dit le curé, et moi-même aussi je les ai examinés ; mais par idée d'attache pour les garder en classe, il les a disposés à ne partir que plus tard ; car j'ai voulu les faire partir par le retour des vaisseaux, l'un de 14 ans et l'autre de 17 ou 18 ans, l'un et l'autre sont charmants."

Établissement du MARIN (rapport sans date, après 1848) :

"**Le Frère Marcellin**, Directeur, fait la 1^{re} classe avec grand succès. mais il est toujours Frère Marcellin ; il fait presque tout à sa tête et n'a guère de recours à moi (que) quand il lui faut absolument et qu'il ne peut pas faire autrement ; mais il a été toujours de même et comme sa position ne lui permet pas de faire de grosses bêtises... caractère toujours original, il réussit à merveille dans cet endroit et est comique dans son ménage mais il n'en sort pas ; il travaille fameusement du matin au soir et fait travailler ses enfants ; il est très régulier dans ses exercices de piété et même pieux dans le fond. Il est comme le marin dans ses dépenses : il ne dépense pas du tout en mer, mais quand il trouve l'occasion d'aller à terre dans quelque port, il dépense tout ce

74. Extrait du même rapport, concernant son adjoint, le Frère Cyr.

qu'il a dans des objets de fantaisie ; je ne puis pas le faire se corriger de cela, seulement je le contrarie souvent dans ses achats ; car il ne trouve rien au Marin, il faut venir dans les villes pour en trouver ; mais il ne se trouble pas pour cela. Il a un bon petit recteur qui est à peu près de même caractère que lui, aussi ils se font bien ensemble et dirigent bien les offices et les processions etc. Il faut les voir pour en rire ; mais enfin tout est trouvé bon, car ils ont la confiance du peuple, et c'est surtout dans ces petits objets de culte qu'il fait souvent des dépenses inutiles, car il fait et défait et brocante (...). Avec tout cela il fait un grand bien où il est, et il est aimé, estimé et craint, surtout de ses écoliers."

SOURCES MANUSCRITES ET OUVRAGES CONSULTÉS

Archives des Frères de l'Instruction chrétienne : (AFIC) Carton 47 : lettres de M. Ruault au F. Ambroise ;

Cartons 85 à 90 : lettres de J.-M. de la Mennais aux Frères ; Carton 124 : rapports avec l'Évêché de Nantes ;

Cartons 151, 152, 156 : Guadeloupe et Martinique, rapports et statistiques ;

Cartons 168, 169, 172, 173 : lettres des Frères à J.-M. de la Mennais.

- **F. Hippolyte MORIN**, *Mes souvenirs* (AFIC), 80 - 1.

– **Chronique des Frères de l'Instruction Chrétienne**, n°4, mars 1875.

- **A. LAVEILLE**, *Jean-Marie de la Mennais (1780-1860)*, Paris, 1903, 2 vol.

– **A. AUVRAY**, *Au service de l'Enfance et de la Jeunesse*, Vannes, 1915, vol. II.

– **F. SYMPHORIEN-AUGUSTE**, *A travers la correspondance de l'abbé J.-M. de la Mennais*, vol. III, Vannes, 1939.

SOMMAIRE

Présentation.....	1
Un disciple du Père Deshayes.....	2
Premières responsabilités	4
LA PÉRIODE DE TRÉGUIER (1823-1840)	
École et petit noviciat (1823-1826).....	5
École et pensionnat	9
Une année scolaire difficile.....	14
Les années 30 : une évolution ?.....	17
Directeur de circonscription.....	21
Dirigé par le Père	34
Une page qui se tourne	38
LA PÉRIODE DES ANTILLES (1841-1852)	
1841: les débuts.....	40
Une communication difficile	49
Difficultés de relations	57
Un aumônier pour la mission : l'abbé Évain	60
1842 : la grande épreuve	67
1843 : "Maintenant, je jouis de la paix pour un moment"	80
Un second aumônier : l'abbé Dandin.....	85
Soucis d'administration.....	89
1844 : "La grande réprimande"	92
Nouveaux projets.....	98
Prospective	102
1846 : Un directeur Général pour la Guadeloupe, le F. Paulin.....	104
Zèle en faveur des esclaves : 1848, l'émancipation.....	111
La fatigue se fait sentir	116
Frère Ambroise et Frère Arthur : deux sensibilités	118
Les dernières années aux Antilles	122
La fatigue s'accroît.....	129
Enfin, un congé s'annonce.....	132
LA PÉRIODE DE PLOËRMEL (1852-1857)	
Auprès du Fondateur	138
Les derniers moments	144
UNE RICHE PERSONNALITÉ	146
Annexe.....	163
Sources biographiques	165